

MERCURIALE : LES ÉTALS EN SURCHAUFFE

P.5

AFFAIRE EL KHABAR :
VERDICT LE 15 JUIN

ACTUALITÉ VUE
AUTREMENT

P.6 à 15

A quoi sert-il d'avoir deux langues nationales ?

FAROUK ZAHI

«Le malheur d'être femme»

MIMI MASSIVA

De quoi faire un bon sketch

AKRAM BELKAÏD

Apulée de Madaure : la mémoire de l'Algérie antique

F. HAMITOUCHE

Changement de statut en qualité d'autoentrepreneur

FAYÇAL MEGHERBI

Corruption, argent, pouvoir, state capture à l'algérienne

ALI HANNAT

Passage à l'oralité secondaire

HATEM YOUSSEF

La question migratoire : la peur de l'Europe

KAMAL GUERROU



Livres : écrits mélancoliques

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Iftar

Oran	20h21
Alger	20h09
Constantine	19h54

Imsak

Oran	03h49
Alger	03h28
Constantine	03h17

BAC 2016 : LA FRAUDE NE DEVRAIT PAS CHOQUER !

ABED CHAREF

RAMADHAN 2016 : SOMMES-NOUS ASSEZ PRÉPARÉS ?

CHERIF ALI



Promo Ramadhan Khabbarni
Le bouquet Islamique est à 1 DA/Mois seulement

ooredoo

1 DA
SEULEMENT

Composez gratuitement *515#

L'abonnement au bouquet Islamique à 1 DA pour toute souscription durant le mois de Ramadhan.
Profitez aussi des autres bouquets : Foot, Pro et Light à partir de 50 DA. Plus d'informations au 0550 000 333.



ooredoo.dz

Accidents de la route en 2015

34% des victimes ont moins de 30 ans

Plus de 1.500 personnes sur les 4.610 victimes des accidents de la route, enregistrées au cours de l'année 2015, avaient moins de 30 ans, soit un taux de 34%, selon le Centre national de prévention et sécurité routière (CNPSR).

Z. Mehdaoui

La route décime la jeunesse», c'est l'aveu même du directeur du CNPSR qui résume en quelques mots toute l'impuissance des autorités à «endiguer» un phénomène qui a pris des proportions dangereuses : «le terrorisme routier». Samedi dernier 32 personnes ont péri et 22 autres ont été blessées dans le tragique accident de la circulation survenu, sur la RN-23 reliant Aflou à Laghouat, selon un bilan définitif fourni par des sources concordantes.

De nombreux accidents similaires sont rapportés ces dernières années par les médias. Des centaines de voyageurs, qui se trouvaient au mauvais endroit et mauvais moment, ont péri.

Le directeur du CNPSR, Ahmed Naït El Hocine a déploré le fait que la facture humaine de l'insécurité routière ait atteint un seuil «insupportable», voire «intolérable» et «son bilan relève d'une véritable tragédie nationale qui, quotidiennement, se solde par une moyenne de douze (12) personnes tuées et cent-soixante (160) blessées». «Plus de quatre mille morts, des dizaines de milliers de blessés et des pertes économiques se chiffrent à plusieurs dizaines de milliards de dinars, tel est le tribut versé annuel-

lement à l'insécurité routière dans notre pays», a-t-il fait remarquer.

Le responsable du CNPSR a souligné que l'«exorbitance des coûts économiques» de l'insécurité routière constitue un autre élément lourd du constat, en témoigne, a-t-il précisé, les données fournies par le secteur des assurances qui, «pour la seule indemnisation des sinistres-automobiles au titre de l'année 2014, a situé le montant à hauteur de 44,8 milliards de dinars, soit l'équivalent de plus de 400 millions d'euros».

En l'absence d'une étude de référence en la matière, il y a lieu de s'appuyer sur les estimations établies par les instances internationales, notamment celles contenues dans le document relatif au plan mondial pour la décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020, lequel évalue les conséquences économiques des accidents de la route entre 1% et 3% du PNB de chaque pays», a relevé M. Naït El Hocine.

Evoquant les causes de ce terrorisme routier, M. Naït El Hocine a mis en exergue l'étude analytique des données d'accidentologie, au cours de la dernière décennie, qui fait ressortir que «le facteur humain, plus particulièrement l'inobservation des règles de la circulation routière, constitue le dénomi-

nateur commun pour l'ensemble des drames survenus sur la route durant la période considérée». Il a fait savoir que ce facteur est «constamment donné pour être à l'origine «de plus de 90% des accidents, suivi très faiblement par les deux autres déterminants que sont l'état de l'infrastructure routière et celui du véhicule.

LE GOUVERNEMENT À CÔTÉ DE LA PLAQUE ?

Pour lutter contre le phénomène du terrorisme routier, le gouvernement a encore une fois trouvé la solution miracle. Il a décidé en effet de mettre en place la Délégation nationale à la sécurité routière en remplacement du Centre national de prévention et la sécurité routière (CNPSR), d'ici la fin de l'année 2016. «Vu le nombre croissant d'accidents de la route causant annuellement plus de quatre mille morts et des dizaines de milliers de blessés, la Délégation nationale à la sécurité routière qui sera mise en place prochainement, mettra en œuvre la stratégie du gouvernement face aux accidents de la route», a indiqué à l'APS, le chef de projet, Ahmed Naït El Hocine. Il a, en effet, précisé que les décisions à l'encontre des conducteurs seront, dorénavant, prises par le gou-

vernemment et non pas par de multiples organismes.

Tout en expliquant, à ce propos, qu'avec ce nouveau système, la coordination entre les différents secteurs concernés (police et gendarmerie nationale notamment) s'imposera d'elle-même, M. Naït El Hocine a précisé que la décision de création de la Délégation qui dépend du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a eu lieu après avoir constaté l'inefficacité, entre autres, du CNPSR. «Le centre en question que je gère en attendant sa dissolution, n'existe que sur le papier. Pour preuve, les comités de wilaya qui devaient être créés, il y a 20 ans de cela, n'ont jamais vu le jour», a-t-il déploré.

La Délégation nationale apportera une réponse «globale». Le même responsable a dans le même cadre, fait remarquer que les réponses apportées par les pouvoirs publics aux dangers de la route ont toujours été «parcellaires», dans le sens où les secteurs concernés, a-t-il dit, interviennent «individuellement sur certaines causes de la sinistralité, sans jamais faire de la route un sujet global, sans articuler ensemble la totalité des facteurs impliqués». Plus explicite, le commissaire divisionnaire a cité comme exemple les méthodes de collecte des données, qui «présentement s'appuient sur des canevas hétérogènes produits par différentes institutions», et qui jusqu'au jour d'aujourd'hui, «ne s'intègrent pas dans un système national cohérent, capable de fournir les informations

nécessaires pour la compréhension du phénomène et pour la préparation et la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité routière», a-t-il ajouté.

En fait, le gouvernement est en train de refaire encore et encore les mêmes erreurs en décrétant et en prenant des décisions qui ne seront jamais appliquées pour la simple raison que la chaîne de commandement ne suit pas.

Le problème de certains conducteurs (des jeunes en majorité) dépasse malheureusement le cap de l'incivisme. Certains conducteurs n'ont peur de personne, étant convaincus qu'ils trouveront toujours un moyen d'échapper aux sanctions prévues par la loi.

L'exemple de ce jeune chauffeur, dont le permis de conduire a été retiré par un motard et qui a mis son bus en travers de l'autoroute au niveau de Said Hamdine (Alger) est symptomatique de l'état d'esprit des gens.

L'autorité de l'Etat n'est plus ce qu'elle était. Tant que cela ne changera pas, nous continuerons à vivre encore des carnages sur nos routes car la sécurité routière ne se décrète pas. La sécurité s'applique tous les jours en associant toute la société et surtout en appliquant la loi sur tout le monde, y compris sur les membres des services de sécurité, les chauffeurs des institutions de l'Etat ou tous ces petits jeunes forts de l'appui de leurs parents qui foulent au pied le code de la route et animés d'un sentiment d'impunité sans égal.

Publicité



En exclusivité sur



Chaque Jeudi
à partir de 22h15

Nilesat / 11392 V 27500 3/4

En partenariat avec



ÉVÉNEMENT

**Affaire El Khabar:
verdict le 15 juin**

M. Aziza

Le verdict de l'affaire du rachat d'El Khabar par la société Ness Prod, filiale de la société mère Cevital, sera prononcé le 15 juin prochain. C'est ce qu'a annoncé le juge du tribunal administratif de Bir Mourad Raïs, Mohamed Dahmane, juste après la clôture des plaidoiries de la demanderesse (ministère de la Communication) et de la défenderesse (entreprise El Khabar et Ness Prod). Le procureur général a affirmé que le tribunal peut autoriser « des mesures conservatoires » dans le jugement de cette action. Une demande qui a été vivement contestée par les avocats de la défense. Maître Zaidi Amer a marqué son étonnement en affirmant que « durant 20 ans dans le métier d'avocat, je n'ai pas entendu une demande portant sur des mesures conservatoires ». Maître Zaidi est revenu sur la genèse de l'affaire en affirmant qu'en réalité le ministre de la Communication n'a pas le droit d'ester ou de porter cette action devant la juridiction administrative. Il a également souligné que dans la requête introduite par le ministère de la Communication, « le ministère a carrément demandé d'annuler l'acte de la transaction, une transaction civile qui a été conclue entre deux parties, et qui devait être porté devant une juridiction civile ou commerciale », selon l'avocat.

La défense a demandé l'incompétence du tribunal administratif dans cette affaire selon l'avocat Me Kheled Bourghel, qui a affirmé devant le juge que « l'ère des juges de nuit est révolue ». Rappelé à l'ordre, plusieurs fois par le juge, l'avocat d'El Khabar, maître Bourghel, a descendu en flammes le ministre de la Communication en affirmant que ce « ministre a failli à ses missions ». « Un gouvernement et des ministres qui n'ont pas pu exécuter le programme du président de la République, qui dans ses orientations a insisté sur l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite et audiovisuelle ».

Il est allé plus loin dans sa plaidoirie en interpellant le gouvernement : « Vous avez donné l'ordre à votre ministre, mais vous ne pouvez pas donner l'ordre à la justice ». Le juge Mohamed Dahmane intervient pour lui demander de ne plus sortir du sujet. Mais, peine perdue, l'avocat

de la défense d'El Khabar continue son offensive en citant la déclaration d'un responsable politique, sans le citer par son nom, qui il a qualifié de honteuse. « Comment un responsable politique déclare qu'on ne peut pas vendre l'entreprise El Khabar à un Israélien ? ». L'avocat d'El Khabar a défendu le patron du groupe Cevital en soulignant que « c'est un homme d'affaires algérien ».

L'avocat Mohsen Amara, dont le juge avait demandé le retrait de l'affaire, réplique sans autorisation du juge : « Mais cet Algérien veut introduire El Khabar en bourse, il veut vendre cette entreprise ». Son intervention a poussé le juge à le renvoyer par la force publique de la salle d'audience.

L'avocat du ministère de la Communication, Nadjib Bitam, a vite réagi en affirmant que Mohsen Amara n'est pas mandaté pour défendre le ministère de la Communication. Et d'affirmer devant l'assistance : « Je me démarque et le ministère de la Communication également se démarque totalement de cet incident ». Maître Nadjib Bitam continue à affirmer que l'article 19 de la nouvelle loi sur l'information exige, en cas de changement au sein des actionnaires d'un journal, que l'Autorité de régulation soit informée. En cas d'absence de l'Autorité de régulation de la presse, c'est le ministère de la Communication qui aurait dû être informé, étant la tutelle. Il cite l'exemple de 150 quotidiens qui ont déjà formulé des demandes d'autorisation dont 130 demandes ont été acceptées. Et de citer le cas du quotidien El-Bilad qui a demandé une autorisation de la tutelle, après un changement à sa direction. Pour la question relative à l'incompétence du tribunal administratif, Nadjib Bitam cite l'article 800 du Code de procédure civile et administrative qui stipule que les tribunaux administratifs sont autorisés à traiter toute affaire, quel que soit son type. L'avocat du ministère de la Communication a demandé le gel des effets de cet acte d'actionnariat en avançant le fait que « cet acte peut engendrer une atteinte à l'ordre public, car il s'agit d'un secteur sensible ». Un argument qui a été contesté par la défense, qui elle voit qu'il s'agit tout simplement d'une transaction commerciale entre les actionnaires de l'entreprise El Khabar et la filiale Ness Prod.

**Croissance économique
La Banque mondiale optimiste pour l'Algérie**

Moncef Wafi

Le rapport de la Banque mondiale (BM) publié, ce mardi, sur les perspectives économiques mondiales, est plutôt positif pour l'Algérie dont l'économie devrait rebondir à 3,4%, en 2016 contre 2,9% en 2015, la plaçant en 7^{ème} position des pays de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord (Mena). Pourtant on est loin des 4,1% de croissance du produit intérieur brut réel (PIB) enregistré en 2014. Après avoir tablé sur une croissance de 3,9% pour 2016, en janvier dernier, la BM a abaissé cette prévision à 3,4%, tout en soulignant que la croissance restera soutenue grâce à l'entrée en production de plusieurs projets gaziers et à la solidité de l'activité hors hydrocarbures. A plus long terme, la croissance du PIB national devrait légèrement baisser tout en restant à des niveaux appréciables. La Banque mondiale prévoit une croissance de 3,1% en 2017, avant de redescendre à 2,7% en 2018. On laura compris, l'Algérie n'échappe pas aux prévisions de croissance mondiale pour 2016, arrêtées à 2,4% par rapport aux 2,9% annoncés, en début d'année. En effet, et selon

un rapport semestriel de l'institution de Bretton Woods, le PIB algérien devait croître de 3,9% en 2016 et de 4% en 2017, contre un taux prévisionnel de 2,8% seulement en 2015, expliquant que la chute des prix du pétrole ne devrait pas pénaliser, autre mesure, la croissance de l'économie algérienne. Ces prévisions de croissance, concernant l'Algérie, restaient inchangées par rapport aux précédentes si l'on excepte la révision des prévisions pour l'année écoulée relevées de 0,2%. Pourtant, et selon le même rapport, les indicateurs macroéconomiques de l'Algérie sont négatifs, elle qui fait face, au même titre que la plupart des pays exportateurs de pétrole, à une situation budgétaire compliquée. En effet, la balance du compte courant est déficitaire, dans de nombreux pays de la zone Mena, indique la BM et dans le cas de l'Algérie, les déficits concernent aussi bien le budget que la balance des paiements. La BM a également, indiqué que les réserves de change de l'Algérie ont fondu rapidement, sans donner des indications chiffrées, mais évoque l'utilisation accrue des réserves de change, en raison du finance-

ment des déficits fiscaux. La révision à la baisse de la croissance mondiale s'explique par la difficulté des marchés émergents et des pays en développement, exportateurs de produits de base, à s'adapter à la faiblesse des cours du pétrole. Les marchés émergents et les économies en développement qui importent des produits de base sont plus résilients que les pays qui en exportent, même si les effets positifs de la baisse des prix des produits énergétiques et d'autres tardent à se matérialiser. Ces marchés et ces économies devraient afficher une croissance de 5,8% en 2016, soit un peu moins que les 5,9% estimés pour 2015 en raison d'une embellie de l'activité économique favorisée par la faiblesse des prix des produits énergétiques et une légère reprise dans les économies avancées. Parmi les grandes économies émergentes, la Chine devrait enregistrer un taux de croissance de 6,7% en 2016, contre 6,9% l'année précédente. L'économie indienne devrait poursuivre sa forte progression à 7,6%, alors que la BM s'attend à des récessions bien plus marquées au Brésil et en Russie que ne l'indiquaient les chiffres de janvier.

ANALYSE
Mahdi Boukhalfa

La théorie des « beznas sa » est plus forte que la logique économique. Car les mauvaises habitudes commerciales ont été, malheureusement cette année encore, respectées à l'entame plutôt fraîche de ce mois de ramadhan. Les prix de tous les produits du couffin de la ménagère ont augmenté au moins de 10%, alors que la cote des fruits a suivi la même courbe ascendante. L'étonnement a ses raisons d'être dans la mesure où la surchauffe des prix a débuté quelques jours avant le début du mois sacré pour, le premier jour, pratiquement exploser. Un exemple parmi tant d'autres: à 100 DA/kg, le melon est passé au premier jour du mois de ramadhan à 140 DA/kg, et la pastèque, très prisée en pareille saison et en pareil mois de toutes les envies, est passée de 50 DA/kg à 100 DA/kg dans les marchés du centre. Une telle situation ne pourrait exister ni faire long feu si le système de la distribution et la commercialisation des produits agricoles frais et industriels obéissait à une quelconque logique. Non, il est regrettable de le constater et de l'affirmer aujourd'hui encore plus fort qu'hier qu'à proprement parler, il y a un ministère de trop dans l'actuel gouvernement Sellal. Sinon comment interpréter cette incivilité des prix, cette pagaille et ce désordre généralisé dans un secteur à forte plus-value. A Constantine pour une visite de travail, le ministre de l'Agriculture, sans condamner ni dénoncer, encore moins envisager une campagne de moralisation contre ces comportements attentatoires à la culture commerciale, a tout simplement qualifié de « passagère » la pression sur les marchés ressentie pendant les premiers jours de ce mois de Ramadhan. Selon lui, le « marché finira par se stabiliser et se normaliser notamment sur le plan des prix », comme s'il s'agissait d'une maladie bénigne qui finira tôt ou tard par disparaître. Entre-temps, il y a ce silence incompréhensible du ministère du Commerce, qui aurait au moins pu donner quelques explications acceptables et rationnelles à cette folie des prix qui a pris les allures d'un véritable traquenard social, un déni de justice social et l'expression

la plus barbare de l'acte de commerçant, de négociant. Que la demande soit plus importante sur certains produits par rapport à d'autres en période de forte pression est une chose, mais que les prix prennent des allures incontrôlables relève exclusivement des compétences des contrôleurs des prix et d'une stratégie, hélas absente, du ministère du Commerce pour assurer et protéger les consommateurs des déviations commerciales, frisant le mercantilisme sauvage, observées chaque début de ramadhan. En fait, l'inopérabilité du système commercial, tel qu'il est en vigueur actuellement depuis de nombreuses années en Algérie, est telle qu'il est illusoire de croire à la présence d'une quelconque autorité qui veille à la gestion et la moralisation, dans l'intérêt bien compris du consommateur et du vendeur, de ce secteur. Au point que les aspects les plus rétrogrades et dégradants socialement sont devenus les principales caractéristiques du système commercial à l'algérienne. Car à chercher les causes d'une telle pagaille de la mercuriale, durant toute l'année et non pas seulement durant le mois sacré de ramadhan, c'est aller vers des vérités cruelles, ahurissantes. Comme celle qui a obligé, il y a quelques semaines, des producteurs de pomme de terre à brader à 10-15 DA/kg leur récolte, quand le prix de ce tubercule était cédé en gros entre 20 et 25 dinars et à plus de 40 DA/kg au détail. Mais là, c'est une histoire connue de tous les décideurs, d'hier et d'aujourd'hui, depuis que les mandataires-régulateurs ont été proscrits dans la foulée de la Révolution agraire. C'est à croire que cet esprit de "beznassa", cette mentalité de camelot, ennemi de toute logique économique et commerciale, arrange les uns et les autres, mais au détriment de l'économie nationale, qui n'en tire aucun bénéfice, même pas sous forme d'impôts. Le ramadhan, dans bien des cas, a bon dos.

Retrouvez le confort et la sérénité de votre intérieur



Série E



CLASSE ÉNERGÉTIQUE 'A'



Compresseur Tropicalisé jusqu'à 52°C



Follow me



Engine Protect



GOOD DESIGN AWARD 2015

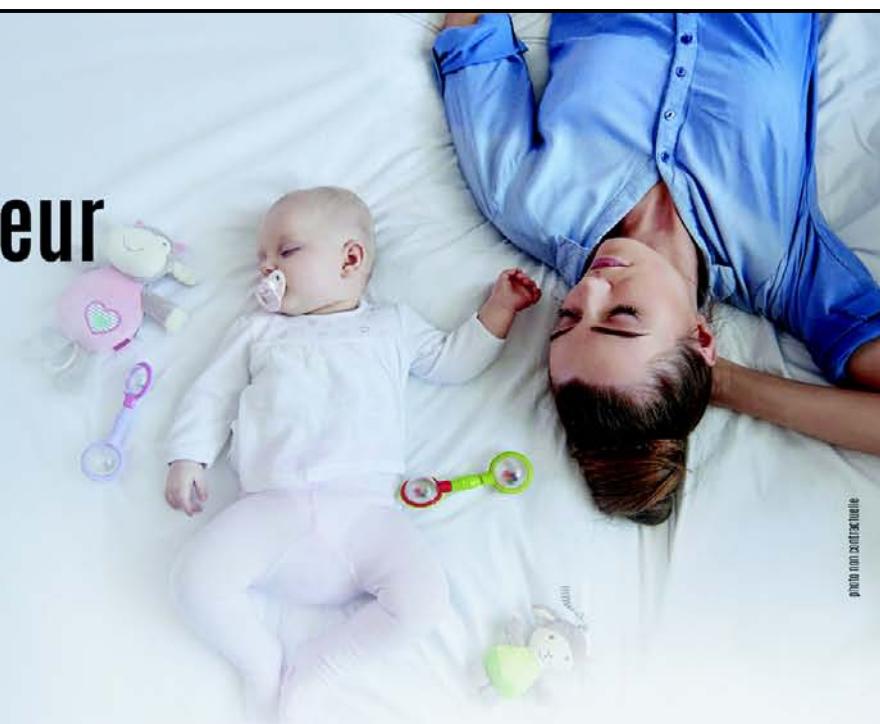


PHOTO : D. DIAZ / PHOTOPQR / SIPA

Climatiseur Brandt à partir de 28 690 DZD TTC (New Palmera 9000Btu)

Brandt STORE HYDRA 021 60 00 42 | Brandt STORE BEZ 023 92 40 73 | Brandt STORE EL EULMA 036 47 15 34 | Brandt STORE TLEMCEN 043 26 02 24

Brandt STORE KOUBA 021 28 82 82 | Brandt STORE BLIDA 025 22 58 85 | Brandt STORE ANNABA 038 86 99 15 | Brandt STORE BEL ABDES 048 54 67 46

Brandt

Pour tous les jours et même les autres.

PLAY
هَبِّ إِلَيْنَا نُخْرُجُ عَلَيْاً

FLEXY 1000 DA

3000 DA
TOUS RÉSEAUX
INTERNATIONAL INCLUS

+

1,5 Go
INTERNET
GRATUIT

ET TOI ?



FLEXY 1000 DA ET CHOISIS TA PLAY *720#

VALABLE POUR TOUS LES CLIENTS PRÉPAYÉS, CHANGE MAINTENANT *100#

f t w www.djezzy.dz



الديوان العمومي للبيع بالمخايدة والتقديرات
مكتب الأستاذ هبى محمد محافظ البيع بالمخايدة
لدى اختصاص محكمة البيضاء

العنوان: حي الملعب القديم، الطابق الثاني رقم 12
الهاتف: 0799.22.07.80 / 0793.80.00.18

إعلان عن بيع بالمخايدة العلنى

نحن الأستاذ هبى محمد محافظ البيع بالمخايدة لدى اختصاص محكمة البيضاء، بناء على طلب السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الكراكرة ولاية البيضاء، وبناء على المداولة رقم 14/27، نعلن عن بيع المقولات الآتى ذكرها بالمخايدة العلنى وذلك يوم 20/06/2016 على الساعة العاشرة صباحا، البيع يكون بخطيرة البلدية.

رقم الحصة	نوع العتاد	رقم التسجيل	الحالة
01	سيارة "هيليكس" 2/4	00215-302-32	معطلة
02	سيارة "دابو"	00322-101-32	معطلة
03	"JAC"	00117-202-32	معطلة
04	سيارة "كيا" 12 مقعد	00076-401-32	معطلة
05	سيارة JMC	00071-302-32	معطلة
06	حافلة صغيرة JAC	00716-407-32	معطلة
07	سيارة "هونداي"	00375-103-32	معطلة
08	عربة جرار العدد (2) + صهريج ماء + غاطسة مانية العدد (2) + محرك مانى العدد (2)	//	مستعملة
09	مجموعة طاولات مدرسية + هيكل نوافذ + مدرسية + أبواب خشبية + سبورات مدرسية + أريكة	//	مستعملة
10	محرك "طيوطا" + مجموعة قطع غيار + عجلات مطاطية + بطاريات شحن	//	مستعملة
11	حصة أجهزة كهربائية + أجهزة الإعلام الآلي + Chaîne Stéréo + Baby-Foot	//	مستعملة
12	حصة قطع غيار غير مستعملة بالقائمة	//	مرفقة

شروط البيع: البيع بدون ضمان. دفع نسبة 21% نقدا في عين المكان عند رسو المزاد غير قابل للاسترجاع
في حالة النزاع. نسخة من بطاقة التعريف ضرورية. رفع العتاد في آجال أقصاه 08 أيام.
لمزيد من المعلومات، الاتصال بمكتبا أو عن طريق الهاتف.

محافظ البيع

Mercuriale Les étals en surchauffe

Durant ce ramadhan qui commence à peine, les Algériens ne devront pas seulement faire face à la hausse des températures mais aussi à celle des prix des produits de large consommation.

D. B.

La hausse des prix lors de ce mois sacré est devenue presque une banalité. Des irréductibles barons du marché de gros jusqu'aux détaillants, en passant par les différents circuits d'approvisionnement, le mot d'ordre est, semble-t-il, lâché, pour qu'aucun répit ne soit concédé à l'égard du pauvre consommateur.

À l'instar des autres wilayas du pays, Oran n'a pas échappé à la folie de la mercuriale. Quand bien même les produits sont disponibles cette année, les prix demeurent sensiblement élevés en ce troisième jour de ramadhan.

Une simple virée au marché hebdomadaire de « Soug Larbaa », réputé pour ses prix abordables en temps normal, nous renseigne sur cette flambée. Hormis la pomme de terre, cédée entre 30 et 40 DA, qui reste abordable, les prix des autres légumes frôlent parfois l'indécence. En effet, la tomate avoisine les 120 dinars le kilo, les haricots verts à 120 dinars, l'oignon entre 50 et 90 dinars, les petits pois entre 140 et 150 DA, selon la qualité.

Pour leur part, les poivrons varient entre 90 et 100 DA le kilo, les courgettes sont à 100 DA et la laitue entre 50 et 60 DA.

Les prix des carottes et des navets très prisés en cette période de jeûne oscillent entre 50 et 60 DA. La majeure partie de ces produits a connu une hausse variant entre 20 et 50 DA comparativement aux prix affichés deux ou trois semaines avant ramadhan.

Les prix des fruits ont également connu une hausse « considérable », ce qui a rendu ces produits presque « inaccessibles » pour beaucoup de consommateurs, estime une ménagère.

Pour les produits les plus consommés en cette période, le prix des dattes varie, selon la qualité, entre 400 jusqu'à 800 DA/kg, les

abricots à 100 DA alors que la pastèque et le melon sont passés, en une semaine, de 50 à 100 DA/kg. Interrogés sur les raisons de cette hausse, les commerçants ont été « unanimes » et ont affirmé que la forte demande durant les premiers jours de chaque ramadhan est comme d'habitude à l'origine de cette flambée, estimant que les prix connaîtront une baisse dès la deuxième semaine du mois sacré.

Ces mêmes commerçants ont tenu à signaler tout de même que comparativement aux précédents ramadans, cette année les prix sont relativement abordables. « La flambée des prix durant la première semaine de ramadhan est un phénomène provoqué par le changement brusque dans la manière de consommer et cela n'est pas propre seulement à l'Algérie », dira un père de famille. Au marché de Mdina Djidida, il n'y avait pas foule devant les boucheries. Devant un achalandage attrayant, des pères et mères de familles, coufin à la main, restent hésitants. Les prix « exorbitants » ne sont pas pour encourager les emplettes.

Entre 1.400 DA et 1.500 DA le kg de viande ovine, et 900 DA à 1200 DA la viande bovine, les prix varient d'une boucherie à l'autre souvent sans justification. Pour le poulet, le kg est vendu entre 340 et 350 DA, soit presque le double d'il y a à peine un mois.

Pour faire face à la cherté de ces prix, beaucoup de consommateurs se sont rabattus sur la viande congelée. La viande bovine congelée revient à moitié prix, le kilogramme étant cédé à quelque 600 DA/kg pour le bovin.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, cette hausse des prix coïncide avec l'arrivée des factures salées d'électricité et de gaz dont les tarifs ont augmenté depuis janvier.



Raïna Raïkoum

Abdelkrim Zerzouri

Les chiffres, à donner le tournoi, des programmes de réalisation de logements à Constantine ne cadre pas avec la protestation quasi quotidienne des populations, revendiquant un toit. Deux villes nouvelles, une troisième est en phase de réalisation, et toujours une population qui se plaint de la « crise » de logement !? Quelque chose ne tourne pas rond dans cette équation. Quelque 8.000 logements attribués le 16 avril dernier, lors de la visite du Premier ministre, à Constantine, un autre lot de 5.000 logements sera attribué, tout au long de l'année 2016, soit au total 13.000 nouveaux logements pour les Constantinois rien que pour cette année 2016. Rien à comprendre, donc, lorsque des citoyens, des mal-logés, se rassemblent par dizaines pour couper les routes et tenir des sit-in incessants, devant la wilaya. Où va tout le logement réalisé ? Il faut savoir que les programmes retenus, pour la wilaya de Constantine, en matière d'habitat tels que présentés au Premier ministre Abdelmalek Sellal, en 2013, faisaient état de 23.000 unités, pour le logement public locatif dont 18.000 unités inscrites au programme quinquennal 2010/2015, auxquels s'ajoutent 11.450 unités pour le programme de résorption de l'habitat précaire et 32.800 unités inscrites dans le cadre des formules LSP et LPA, alors que pour la location-vente, on a prévu la réalisation de 25.848 unités dont 10.000 logements pour le nouveau programme AADL de Constantine, en sus d'une rallonge de 1.500 unités, récemment annoncée.

On est arrivé à un stade, selon des aveux officiels, où le nombre de demandes formulées pour les différents types d'habitat est « inférieur au programme dont a bénéficié la wilaya au titre des différents programmes de développement validés, jusque-là ». Cet ambitieux programme dédié à l'habitat pour Constantine a requis une enveloppe de 9.500 milliards de centimes et

Où va le logement ?
2.600 milliards de centimes étaient retenus, comme besoins immédiats, alors que la pause des VRD primaires et secondaires a nécessité près de 800 milliards de centimes.

Avec tous ces moyens, Constantine aurait dû accéder au statut de première wilaya sans bidonvilles. Elle en avait bien l'ambition, du moins c'est ce qu'on martelait, sans cesse, durant ces dernières années. Les différents walis passés par Constantine, actuellement ministres, avait dans leur temps fait l'ébauche d'une wilaya débarassée de toute trace de bidonvilles. Les déclarations sont là pour témoigner de cette ambition (dé) mesurée, affichée par des responsables, ayant quitté la wilaya, ou ceux qui y demeurent encore. On n'a pas fini de promettre qu'avec l'achèvement de cette (énième) opération, le dossier de l'habitat précaire sera « définitivement clos ». Hélas, on n'a pas fini de clore ce dossier, mais l'ampleur de la protestation est toujours là pour dire le contraire. La plaie est toujours ouverte. Ali Mendjeli, Massinissa et Ain Nehasse où le béton commence à envahir la terre, trois villes nouvelles et on reste avec le même problème sur les bras, la crise de logement. En théorie, presque tous les demandeurs de logements possèdent des pré-affectations, des promesses d'attribution de logement. C'est-à-dire qu'ils attendent l'achèvement de la réalisation des logements pour pouvoir rejoindre leurs nouveaux quartiers. Mais en théorie, seulement. Maintenant, avec la crise économique qui s'installe dans la durée, même si le gouvernement ne le reconnaît pas encore, tous les programmes de logements en voie de réalisation, devraient enregistrer des perturbations liées aux problèmes de financement. Cela aurait, donc, une incidence directe sur les délais de réalisation, et en toute logique cela userait la patience des bénéficiaires de logements virtuels, reconnus sur les décisions de pré-affectation.

Transport ferroviaire Cap sur le fret et les trains à grande vitesse

Yazid Alilat

Le plan de modernisation des transports ferroviaires, à l'orée de 2025, se met, progressivement, en place. Mardi, la SNTF a réceptionné 10 nouvelles locomotives avec une motorisation à énergie diesel pour renforcer le fret ferroviaire et aller vers une plus grande prise en charge de ce créneau. « Nous avons réceptionné, mardi, au port d'Alger dix nouvelles locomotives, de dernière technologie, sur une commande globale de 30 locomotives », a annoncé M. Yacine Bendjaballah, hier, mercredi, à la radio Chaîne 3.

Ces locomotives commandées ont une puissance de 4.000 CV. « Notre priorité, actuellement, est le développement de l'activité fret, qui a connu une stagnation » par rapport à l'activité transport de voyageurs, a expliqué M. Bendjaballah, selon lequel « ces nouvelles locomotives seront injectées dans 20 jours » dans des lignes qu'on a déjà choisies. En fait, la SNTF veut aller vite pour exécuter

son programme de développement de l'activité fret, avec un passage de 2% actuellement à 17%, d'ici 2020, de l'ensemble du trafic marchandises national. La SNTF, selon son DG, ambitionne de prendre en charge, d'ici à 2020, avec les nouvelles locomotives 5 millions sur les 20 millions de tonnes de marchandises transportées, à travers le territoire national. « Et ensuite, on veut aller au-delà des 17%, d'ici 2025.

Le fret ferroviaire est rentable au-delà de 250 km, on a des gains à ce niveau là, et nos tarifs sont compétitifs », explique M. Bendjaballah selon lequel « nous sommes prêts à entrer et s'imposer dans le marché des transports terrestres ». Ce sera une performance qu'on doit atteindre, dans les meilleures conditions », a-t-il affirmé, avant de souligner que toute une logistique est en train d'être mise en place pour cet objectif, dont des contrats de raccordements et des plates-formes dans les infrastructures portuaires à Alger, Annaba, Skikda, Bejaïa, Oran. L'autre grand créneau de la

SNTF est le transport de minerai, « car ce sera la solution de l'après pétrole. »

Pour le transport de voyageurs, le DG de la SNTF a annoncé par ailleurs qu'un programme de réhabilitation des voitures va permettre l'installation et le fonctionnement de la climatisation. « A partir du 16 juin prochain, on va régler le problème de la climatisation, dans les trains de voyageurs », a-t-il dit, expliquant que « le 16 de ce mois, il y aura une rame à partir d'Oran vers Alger qui sera climatisée. Pour l'été prochain, ce sera 100% dans les 200 voitures, qui seront mises en circulation après leur réhabilitation au site de Bel-Abbès, avec un coût de 11 milliards de dinars », ajoute le DG de la SNTF, qui a rappelé que « les premiers autorails modernes vont arriver d-s janvier 2018 ». Et, puis vers 2017-2018, il y aura les trains électrifiés, à grande vitesse, d'abord du 160 km/h, ensuite du 200 km/h, promet M. Bendjaballah, qui annonce le début d'exploitation, dans les prochains mois, de la nouvelle ligne Birtouta-Zeralda, dans la wilaya d'Alger, ensuite la ligne Thenia-Tizi Ouzou et surtout la ligne à grande vitesse, avec trains électrifiés, Oued Tlèlat-frontière avec le Maroc. « Il y a un programme ambitieux de modernisation du réseau ferré », a-t-il dit, ajoutant que le train va revenir à Touggourt, car « on se prépare par rapport à tous les projets industriels et miniers. » Le programme de développement du rail est doté d'un financement global de 127 milliards de dinars, et un peu plus de 50% de ce programme ont été déjà engagés sous la forme d'achat de 17 autorails auprès du constructeur français Alstom, pour les grandes lignes et le réseau inter-villes avec une enveloppe de 21 milliards de dinars.

Puis, il y a le programme d'acquisition de 30 machines diésel de 4000 CV, pour le développement du fret ferroviaire, et, surtout, le basculement du contrôle du passage des trains en mode manuel avec relais à celui électronique, qui permet le passage rapide des trains, au lieu des longs temps d'attente entre le passage de deux trains.

Baccalauréat au Maghreb

Retour sur un examen sous haute surveillance

Mahdi Boukhalfa

Phénomène social, nouvelle tendance dans les milieux scolaires ou tout simplement mise à mort de la méritocratie et de l'égalité des chances à l'accès à l'université, la triche ou la fraude au baccalauréat au Maghreb a pris des proportions alarmantes. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont confrontés à un fléau en passe de devenir phénomène social, au point de mobiliser depuis quelques années un formidable arsenal informatique, un déploiement 2.0 des TIC et des mesures sécuritaires dignes "d'un casse" du siècle entre brouilleurs de télécoms, écoutes, surveillance réseau.... Mais, l'amère expérience vécue au bac version 2016 par plus de 800.000 candidats en Algérie a montré l'inefficacité de ce déploiement de moyens techniques et humains pour débusquer les fraudeurs. Le fait est qu'en Algérie, la fraude a été massive dans certaines épreuves, reconnue par le ministère de l'Education, et a obligé le gouvernement, rareté dans les annales de l'histoire du bac si l'on excepte l'année 1992 où cet examen a été totalement refait, à se réunir pour trouver des solutions urgentes. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui avait promis "zéro fraude" et "zéro tolérance" (voir notre édition du 26 mai 2016) pour la session 2016 du baccalauréat, avait confirmé à demi-mot que des brouilleurs de télécommunication seront installés pour empêcher toutes communications durant les épreuves, ensuite des contrôles d'adresses IP (Internet Protocol) ont été déjà mis en place, et que les fraudeurs pourraient être poursuivis en justice, outre le fait que cette année, l'entrée dans les salles d'examen a été fixée à 8h30, au-delà, tout retardataire sera refoulé. Pour expliquer que les moyens techniques de lutte contre la fraude 2.0, elle a notamment affirmé que « nous avons des compétences qui sont en mesure d'identifier ces tentatives de fraude à travers la demande d'information, et ceux également qui répondent en envoyant des solutions ». « J'attire l'attention que ce n'est pas le fait d'être tout seul qui va assurer la sécurité. Nous avons déjà identifié des adresses IP, et je peux vous garantir, à travers la commission constituée de la DGSN, des ministères de la Poste et des TIC, de la justice et du ministère de l'Education, mise en place cette année afin que l'échange d'informations soit instantané entre nous et des actions immédiates seront prises, sans qu'on puisse ne pas tenir compte des poursuites judiciaires que nous allons engager », a affirmé la ministre. Et puis cette affirmation de la ministre à son passage du 24 mai à la chaîne 3 : « Aucune fuite des sujets n'est envisageable, encore moins possible. Il n'y a aucune chance pour la fuite des examens du bac. Tout est verrouillé. Les 150 personnes qui ont confectionné les questions sont dans les locaux de l'ONEC. Ils ne sortiront que le dernier jour du bac. Ils sont dans un bunker, coupées du monde extérieur, de leur famille, et cet isolement devrait mériter de partager avec nous cette obligation non seulement de ne pas frauder, mais d'aller vers une plus grande moralisation de cet examen ».

Au final, cela a été un grand "bluff", puisque les épreuves de certaines matières étaient déjà établies sur les réseaux sociaux et le scandale a été énorme. De l'enquête menée depuis les premières instants de la découverte de la fuite des sujets, il y a cette information selon laquelle les services de sécurité ont saisi des équipements de l'Office national des examens et concours (Onec).

La ministre a-t-elle parlé trop vite ou a-t-elle péché par naïveté ? Le fait, historique et sociologique est que le

bac 2016 sera refait partiellement pour rendre une certaine crédibilité, largement entamée, à cet examen. Sept disciplines de la filière « sciences expérimentales », les épreuves de mathématiques, des sciences de la nature et de la vie, de physique et d'anglais, de français et d'histoire géographie et de philosophie seront refaites le 19, 20, 22 et le 23 juin. Ces quatre dernières disciplines seront, selon la ministre, totalement ou partiellement partagées avec d'autres filières (mathématiques, technique mathématiques, et gestion et économie).

Des arrestations, nombreuses, dans plusieurs villes du pays, sont opérées, alors que l'enquête des services de sécurité se poursuit pour faire toute la lumière sur ce scandale. Mais, l'Algérie n'est pas isolée dans ce triste palmarès. Au Maroc, les TIC sont devenues l'arme de prédilection des candidats à l'aventure de la triche et la fraude.

MAROC, 3G ET PUCE DE 007

La fraude au Maroc est devenue une science rare, utilisant les dernières nouveautés en matière de TIC. Ainsi, sur les 306.000 candidats qui ont passé l'examen régional du baccalauréat, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle marocain a enregistré 3.048 cas de triche, soit plus de 1%. Mais, le bac national a débuté hier 7 juin pour se terminer mercredi 9 juin, avec près de 431.934 candidats. La session de rattrapage, organisée au Maroc chaque année, aura lieu du 12 au 14 juillet. Une petite curiosité, toutefois, qu'il faut relever. Les examens du baccalauréat régional, première grande épreuve avant le national, ont été marqués par des arrivées en retard de candidats liées au changement automatique d'heure sur les smartphones. Le ministère de l'Education marocain a annoncé qu'il va « permettre aux candidats au baccalauréat qui n'ont pas pu se présenter aux épreuves de passer les épreuves de rattrapage dans la matinée du vendredi 10 juin ». Mais, au Maroc, la triche a pris des allures de science-fiction, où tous les moyens sont bons pour décrocher le sésame de l'entrée à l'université. De minimes entre 2000 et 2010, les cas de fraude avérée sont passés de 1.009 en 2008 à 10.956 en 2015. Pour mettre un frein à cette boulimie de fraude, les responsables du ministère de l'éducation imposent cette année 2016 aux candidats de signer un engagement écrit où ils déclareront avoir pris connaissance des lois et règlements concernant la fraude dans les examens et des sanctions encourues : jusqu'à un an de prison ferme, en plus d'une amende comprise entre 5.000 et 10.000 dirhams. En attendant, un projet de loi demandant des sanctions plus dures traîne au Parlement, où la Commission permanente chargée de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants a annoncé le report du dépôt des amendes.

Tayeb Kebbal, nouveau DG par intérim d'Algérie Télécom

M. Tayeb Kebbal, président du Conseil d'administration d'Algérie Télécom, a été désigné directeur général par intérim, en remplacement de Mohamed Sbaa, a annoncé hier l'entreprise dans un communiqué. «Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la gouvernance d'Algérie Télécom et afin de garantir le pilotage coordonné avec ses organes de gestion, le conseil d'administration, réuni ce mercredi, a décidé de charger M. Tayeb Kebbal, président du conseil d'adminis-

tration, des missions de directeur général par intérim», précise le communiqué. Membre du conseil d'administration du groupe Algérie Télécom depuis 2003, M. Kebbal a occupé plusieurs postes de responsabilité dont, notamment, président du Comité d'audit de l'entreprise, inspecteur général au niveau du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, avant d'être élu président du conseil d'administration en avril 2016, rappelle la même source.

Tout comme en Algérie et en Tunisie, téléphones portables et appareils de transmission électronique sont interdits, avec une surveillance maximale des centres d'impression des épreuves écrites, des cellules de surveillance des données circulant sur Internet et des équipes mobiles, équipées de détecteurs de métaux, feront des descentes inopinées dans les centres d'examen afin de contrôler les candidats. Durant la session 2014, un cas de triche unique a été enregistré : une jeune fille avait eu recours à une opération chirurgicale pour se faire planter un écouteur dans l'oreille, relié à son téléphone portable.

TUNISIE, UN BAC AU LONG COURS

En Tunisie, les épreuves du bac ont démarré le 1^{er} juin et se prolongeront jusqu'au 8. Mais, c'est surtout une impressionnante mobilisation contre la fraude. Comment ? Le ministère de l'éducation a relativement réduit le nombre de candidats par salle, passé de 20 à 18 et même parfois à 16. Il y a aussi le déploiement de brouilleurs de télécommunication dans les salles d'examen, qui ont été efficaces durant les années précédentes. Grâce à ces brouilleurs, le nombre de fraudes est passé de 756 en 2014 à 247 en 2015. Quelque 135.613 élèves sont en train de passer le bac cette année en Tunisie. Tout tricheur risque l'annulation de son épreuve, mais également une interdiction de se présenter à l'examen du baccalauréat pendant 5 ans. Et il peut être définitivement renvoyé de tous les établissements scolaires publics.

FAUT-IL MIGRER VERS LE SYSTÈME ANGLO-SAXON?

Mais, il faut quelque part se rassurer, car le monopole de la triche ou de la fraude n'est pas seulement en Algérie ou au Maghreb, mais partout dans le monde, y compris en France, en Inde, en Chine ou au Congo dont les autorités avaient tout simplement annulé la session 2015, car les épreuves avaient tellement fuité sur les réseaux sociaux que les médias en avaient fait cas la veille de l'examen.

Le remède à cette situation dramatique, avec toutes les conséquences sociales, culturelles et économiques, est d'abandonner le système d'évaluation français, devenu obsolète, qui passe par l'obtention du bac pour entrer à l'université, et adopter le système anglo-saxon (américain, anglais, canadien...), l'accès à l'université à travers le contrôle continu.

Mais, là, nous sommes dans une autre planète.

Praticiens de santé publique Le SNPSP promet une «rentrée sociale chaude»

M. Mehdi

prochaine rentrée sociale sera chaude et décisive. «Des AG vont être organisées pour préparer la rentrée», affirme le président du SNPSP.

Autre sujet évoqué par Dr Merabet, les dispositions «dangereuses» du projet de loi sanitaire «dont le but est de disloquer ce qui reste du secteur de santé publique». Le président du SNPSP rappelle que ce projet de loi sanitaire, «déposé par l'actuel ministre de la Santé devant le gouvernement et l'APN», a été conçu «sans consultation des syndicats et des associations activant dans le secteur de la santé». Il rappelle que cette démarche de ne pas consulter les concernés est contraire à ce «qui a été convenu lors des assises nationales de la santé, de juin 2014, au cours desquelles le ministre s'est engagé personnellement, lors de son discours de clôture, de revenir vers les partenaires sociaux avant de présenter le projet de loi au gouvernement». Le SNPSP «appelle l'ensemble des syndicats du secteur et des associations de malades à la vigilance et à la mobilisation pour repousser le danger de démantèlement du secteur de santé publique».

A propos de la dernière tripartite, le SNPSP condamne «l'exclusion constante des syndicats autonomes» à cette rencontre et dénonce «la décision d'annulation du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge». Lors de leur réunion du 4 juin, les membres du bureau national du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) ont décidé de «maintenir ouverte» la session afin de «suivre l'évolution de la situation et réagir à d'éventuels nouveaux développements dans le secteur de la santé ou la fonction publique» au cours de l'été, en attendant la «réunion du 17 septembre 2016».

Tipasa

Peine capitale contre l'assassin de la petite Chaïma

Le tribunal criminel près la Cour de Tipasa a prononcé, hier, la peine capitale contre Meliani Hamza auteur du kidnapping, viol et homicide volontaire avec guet-apens et prémeditation sur la petite Chaïma Youcef, dans la région de Mahelma (Alger), en décembre 2012. Cette affaire jugée en comparution avait déjà été reportée suite au refus de l'aide judiciaire proposée à l'accusé. Le tribunal présidé par le juge Mohamed Mebrouk a également décidé d'une indemnisation de 2 millions de DA (200 millions de centimes) au profit des parents de la victime, en guise de réparation pour le préjudice moral et matériel subi. Le procès, très peu médiatisé contrairement à ses débuts en 2012, lorsque l'affaire avait défrayé la chronique, a été marqué par le rejet, par l'accusé, de toutes les déclarations qu'il avait faites lors des phases de l'enquête. Durant une heure de temps, l'accusé a renié tous les faits retenus contre lui, assurant qu'il était en bons termes avec la famille de la victime. Il a, néanmoins, été incapable d'expliquer sa disparition immédiatement après la disparition de la petite Chaïma et la découverte de son corps au cimetière de Sidi Abdallah de Mahelma. Interrogé par le juge sur le motif de sa fuite durant huit mois et la falsification de son identité, avant son arrestation, l'accusé les a im-

putées à sa crainte d'une vengeance. Le juge a cependant mis en avant les preuves scientifiques irréfutables trouvées sur le corps de la victime et ses vêtements, (sang et ADN de l'accusé), tout en affirmant que l'expertise a prouvé que le mis en cause est en complète possession de ses forces mentales, en dépit de sa mauvaise réputation de drogué et d'alcoolique notable, selon l'enquête sociale. Durant sa plaidoirie, le représentant du parquet, Abdelhakim Aissa a requis la peine capitale contre l'accusé, soutenant que toutes les preuves scientifiques, au même titre que les aveux de l'accusé s'accordent sur sa culpabilité. Durant l'instruction de l'affaire, l'accusé Hamza Meliani avait avoué le kidnapping, viol et assassinat de la petite Chaïma, soulignant qu'il était sous l'emprise des drogues, au moment du crime, et qu'il y a été poussé par trois personnes qui voulaient se venger du père de la victime. Cette affaire, ayant défrayé la chronique à l'époque, remonte au mois de décembre 2012, quand les services de la gendarmerie nationale et de la protection civile ont découvert le corps sans vie de la petite Chaïma, qui s'est avérée par la suite avoir été victime d'un meurtre. L'enquête menée durant près de neuf mois, par les services de la gendarmerie, a abouti à l'arrestation de l'accusé Hamza Meliani.

M'sila

Deux corps d'enfants repêchés d'un bassin d'eau

Les corps de deux enfants, morts noyés dans un bassin d'eau situé à Oued Baâlou, dans la commune d'Ouled Addi Guebala (M'sila), ont été repêchés, par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué.

Les victimes étaient âgées de 13 et 15

ans, a précisé la même source, soulignant que les dépouilles mortnelles ont été évacuées à la polyclinique de la daïra d'Ouled Derradj. Une enquête a été ouverte par les services, territorialement, compétents pour déterminer, avec exactitude, les causes de cet accident, a-t-on conclu.

30 harraga interceptés au large de Annaba
Des unités des garde-côtes de Annaba (5^{ème} Région militaire) ont déjoué, mardi et mercredi, deux tentatives d'émigration clandestine de trente personnes à bord de deux embarcations de construction artisanale au nord de Ras El Hamra, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des unités des

Bac 2016

■ La fraude ne devrait pas choquer !



Par Abed Charef

D'un côté, les partisans de la ministre de l'Education, Mme Nouria Benghabrit. De l'autre, ses adversaires. Ceux-ci sont des conservateurs, des islamistes, des gens rétrogrades, ennemis du progrès et du savoir. Dans l'autre bord, des militants modernes, ouverts, et par extension, démocrates. C'est la nouvelle ligne de clivage proposée aux Algériens en cet été 2016. Hommes politiques, chefs de partis, leaders d'opinion, journalistes, chroniqueurs et citoyens ont été sommés de se positionner. Avec un diagnostic sans appel : celui qui n'est pas avec nous est contre nous.

Dans un tel conflit, il est inutile de se fatiguer à chercher où se retrouvent Echo-rouk, le MSP, Cheikh Chemseddine Ennahar, les anciens du FIS, les arabo-baathistes et les néo-intégristes. Leur place naturelle est dans le camp qui a déclaré la guerre à Mme Benghabrit. L'autre Algérie, celle de la rationalité et de l'ouverture, de la science et du savoir, est avec la ministre, contre qui un complot, au sens premier du mot, a été trame.

Quelques évidences méritent d'être rappelées pour se convaincre de l'existence d'un vrai complot. La fraude organisée autour des sujets du bac ne visait pas seulement à favoriser un ou des candidats. Elle ne visait pas non plus à tirer un éventuel bénéfice financier, en revendant les sujets du bac. La publication des sujets d'examen sur les réseaux sociaux visait clairement à discréditer l'examen, la ministre, l'administration, ou l'Etat. Ou tous à la fois. De ce point de vue, Mme Benghabrit a raison quand elle affirme qu'il s'agit d'un complot de nature criminelle visant à déstabiliser l'Etat.

PRODUIT DE LA FRAUDE

Sur le reste, toutefois, l'attitude de Mme Benghabrit est plus contestable. Lier son sort à la modernisation du pays et de l'école est une supercherie. La ministre de l'Education fait partie d'un gouvernement dont des membres ont été publiquement mis en cause dans des affaires de pots-de-vin. Elle côtoie, au sein de l'exécutif, des personnes citées dans l'affaire des Panama Papers, et dont l'enrichissement est, au minimum, entouré de doute. Elle fonctionne au sein d'un pouvoir qui est devenu le symbole de la fraude, de la tricherie, du non respect des règles. Comment, à partir d'une telle position, veut-elle convaincre de sa volonté de lutter contre la fraude?

Depuis l'indépendance du pays, aucune décision n'a autant symbolisé la délinquance des institutions que le maintien de M. Abdelaïz Bouteflika à la présidence de la République pour un quatrième mandat. Or, Mme Benghabrit a émergé précisément avec le quatrième

Face au fisc, dans les élections, dans le commerce extérieur, la fraude s'est étendue. Pourquoi choque-t-elle quand il s'agit du bac ?



Ph.: Rachid K.

me mandat. C'est à ce moment qu'elle a fait son entrée au gouvernement. Elle l'a fait avec un tel mépris pour la population qu'on se demande comment des mots comme pédagogie et démocratie peuvent être cités à son propos. Cerise sur le gâteau, elle est soutenue par M. Ouyahia, qui a bénéficié, en 1997, de la plus grande opération de fraude électorale de l'Algérie indépendante. L'attitude de Mme Benghabrit rappelle d'ailleurs une autre militante célèbre, qui avait dénoncé la fraude à l'époque, avant de rejoindre le pouvoir avec armes et bagages : Khalida Toumi. Rejoindre un pouvoir qui fait aussi peu cas de l'esprit et de la lettre de la Constitution révèle des dispositions qui disqualifient définitivement leur auteur. Un produit de la fraude ne peut pas combattre la fraude.

ENJEUX

Cette crispation autour de Mme Benghabrit débouche, par ailleurs, sur une lecture erronée de l'affaire du bac et des enjeux qui l'entourent. S'agit-il de sauver une femme, une ministre, ou l'école? S'agit-il de moderniser l'école, ou de consacrer le contrôle de l'école par un groupe supposé moderne? Prétendre qu'en sauvant Mme Benghabrit, on sauve l'école, ou dire que sauver l'école passe par le salut du soldat Benghabrit est

non seulement faux, mais dangereux. Ce qui impose une mise à plat de toute cette affaire, pour revenir à l'essentiel, avec une question toute simple: c'est quoi le problème, au fait?

Il s'agit en réalité de deux problèmes, étroitement imbriqués. Le premier concerne le déroulement d'un examen, le plus important du cycle scolaire, que l'Etat algérien peine à organiser dans des conditions correctes; le second problème concerne l'enseignement dispensé au sein de l'école algérienne, lui aussi sérieusement remis en cause.

Pour l'organisation du bac, la fraude a atteint un seuil intolérable. Et plus la fraude s'étendait, plus le dispositif était élargi, impliquant les services de sécurité et l'administration locale, sans que cela débouche sur des résultats probants. Le bac est d'ailleurs devenu une épreuve sécuritaire plus qu'un test pédagogique.

SEULES DES INSTITUTIONS CRÉDIBLES...

Comme pour les élections, on voulait combattre la fraude, mais on a eu de nouvelles dérives. La raison en est simple: on a choisi les mauvaises solutions pour lutter contre la fraude. On a fermé les yeux sur les

vrais problèmes, et on a mis des dispositifs bureaucratiques totalement inefficaces.

Mais tôt ou tard, il faudra revenir au réel, pour se rappeler les fondamentaux: seule une administration neutre, disciplinée, obéissant à la loi, sans interférence du wali, du ministre ou du général, peut assurer une élection sans fraude, des importations sans fraude, et un bac sans fraude. Les commissions indépendantes, présidées par Mohamed Bedjaoui et ses amis, les dispositifs sécuritaires complexes, ne mèneront nulle part. Ils ne feront qu'aggraver le problème. Ce qui revient à dire que sans un Etat et des institutions crédibles, la fraude ne fera que s'amplifier.

Quant au contenu de l'école, c'est une autre question. Emettre son avis personnel n'est pas primordial, mais voici le mien: je suis pour une école plus scientifique, moins religieuse, où l'éducation religieuse devrait être remplacée par l'histoire des idées et la philosophie, avec une place plus large pour les langues, vecteurs de civilisations. Mais imposer cette école par effraction, ou par la force, n'est pas la solution. L'école, la défense nationale, la politique étrangère et l'énergie sont des secteurs qui ne peuvent être soumis aux aléas de la conjoncture. Ils doivent faire l'objet d'un consensus national, tout en étant soumis à un débat permanent.

■ Changement de statut en qualité d'auto-entrepreneur

Par Fayçal Megherbi*

Le statut d'auto-entrepreneur est destiné aux entrepreneurs individuels ou aux particuliers, ayant ou voulant avoir une activité complémentaire, sans créer de société dans les domaines des Services et du Commerce. Il remplace impôts et charges sociales par un prélèvement unique sur le chiffre d'affaires annuel.

Il a pour objectif de simplifier l'exercice de petites activités indépendantes: l'auto-entrepreneur peut exercer une activité commerciale ou artisanale, en parallèle d'une activité principale, c'est-à-dire, en complément d'un autre statut (salarié, demandeur d'emploi, retraité, étudiant...).

Ce statut s'applique, tant que le chiffre d'affaires réalisé ne dépasse pas les seuils

du régime fiscal de la micro-entreprise. En droit des étrangers, un étudiant étranger peut demander une carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité commerciale, artisanale ou libérale, en qualité d'auto-entrepreneur.

Dans le cadre d'un changement de statut, l'étudiant qui dispose d'une carte de séjour, en cours de validité, produira le formulaire CERFA n°13473*01 de demande dûment complété: une déclaration sur l'honneur de non-condamnation pour les autres pays, dans lesquels vous avez résidé pendant les dix dernières années; une déclaration sur l'honneur de non-faillite, dans le pays d'origine et pour les autres pays dans lesquels vous avez résidé, pendant les dix dernières années. Les pièces justificatives, relatives à la capacité du demandeur à exercer l'activité commerciale envisagée: curriculum vitae + diplômes + autorisations spéciales, dans le cadre d'une activité réglementée

Concernant l'exercice d'une activité, en société ou en nom propre, les préfectures demandent à verser, dans le dossier de demande de changement de statut: une présentation du projet d'entreprise (business plan), explicitant la politique commerciale envisagée et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés; un budget prévisionnel pluriannuel, sur trois ans, sous la forme de bilans et de comptes de résultat, faisant mention des produits, des charges et du résultat d'exploitation prévisionnels; une copie du projet des statuts de la société, faisant apparaître la répartition du capital social (non requis pour l'exercice d'une activité en nom propre); un justificatif de nomination du requérant (procès-verbal par une assemblée générale) ou une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination, sous réserve de l'obtention, par le requérant, du titre de séjour « commerçant »; une attestation de solde créditeur précisant le montant présent, sur un compte courant, ouvert au nom du requérant,

aujourd'hui d'un établissement de crédit ayant son siège social en France, ou un justificatif de l'engagement de cautionnement pris par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance agréée pour se porter caution et ayant leur siège en France; une copie de la promesse de bail commercial ou, en cas de domiciliation de l'entreprise à votre domicile, l'autorisation écrite du syndic des copropriétaires si le requérant est propriétaire ou l'autorisation écrite du propriétaire si le requérant est locataire (envoyez un courrier recommandé avec A/R, au syndic ou au propriétaire puis joindre au dossier la copie de ce courrier, la preuve de l'envoi postal et l'accord pour la domiciliation)

En cas de reprise d'un fonds de commerce ou de location-gérance, ou en cas d'insertion dans une entreprise existante, la préfecture demandera d'autres documents relatifs à la spécificité de ce mode d'acquisition.

*Avocat au Barreau de Paris

Ramadhan 2016 : sommes-nous assez préparés ?

Pour fixer les idées en Algérie, on prend une semaine pour préparer le ramadhan, une autre pour récupérer de la fatigue du jeûne quitte à paralyser l'activité économique et commerciale du pays et enfin, le mois de congé annuel.

Par Cherif Ali

Au total, deux mois et demi de vacances qui dureront jusqu'en septembre. Dans un pays durement frappé par la baisse de ses revenus conséquemment à la crise pétrolière !

L'activité économique baisse, le laisser-aller s'installe et le mois d'abstinence, de spiritualité et de paix intérieure se transforme en mois de tous les excès, dès le coucher du soleil. Gaspillage, baisse de productivité et absentéisme dans une totale impunité, accompagnent la bigoterie de façade affichée par de nombreux jeûneurs.

Dans ce cas-là, quel sens donner à ce mois exceptionnel ? Sommes-nous assez préparés pour relever ses défis ? Cette baisse de régime, relève-t-elle d'une impression subjective ? Y-a-t-il une attitude sociale, un fait accompli qui banalisent et rendent acceptables tous ces comportements « ramadhaniques » comme, par exemple, le fameux « Revenez après le ramadan ! » ?

Le mois de ramadan, avec toute sa spiritualité et tous ses bienfaits sur le corps humain, peut-il être pris, en définitive, comme prétexte pour excuser un quelconque relâchement de l'effort et le ralentissement de la marche du pays ? La privatisation, l'absence de cigarette ou du café sont-ils des excuses pour lever le pied ? Et la baisse de régime et de l'effort, des fatalités à mettre sur le dos de ce mois sacré ?

Autant de questions auxquelles chacun doit apporter des réponses.

LE GOUVERNEMENT TOUT D'ABORD

Le temps s'est comme figé dans les marchés du pays. On y assiste aux mêmes pratiques spéculatives, au même désordre et, surtout, au diktat de l'informel, à l'absence de l'autorité de l'Etat.

Depuis au moins 20 ans, les pouvoirs publics sont, force de l'admettre, dans l'incapacité de contrer la hausse des prix et à réguler le marché des fruits et de légumes, notamment, pendant le mois de ramadhan. Celui des viandes en plus des prix exorbitants hors de portée de la majorité des ménages, connaît une pénurie de viandes rouges, pour cause de grève des vétérinaires !

La passivité des pouvoirs publics dans une phase aussi cruciale que critique de l'économie de notre pays face à ces comportements commerciaux pervers, exacerbé le mécontentement des Algériens.

C'est peut-être aussi, le rappelait judicieusement un journaliste, l'objectif recherché et inavoué de certains lobby, connectés à des réseaux, voire des clans, politiques maffieux qui, sur fond de lutte pour la succession, caressent l'espoir de faire avorter toute volonté de changement, celle notamment du système rentier dont-ils tirent d'immenses dividendes au détriment de la collectivité nationale.

Le gouvernement doit réagir. Pour au moins contenir la courbe de l'inflation qui repart à la hausse à cause de la spéculation sur tous les produits et biens de consommation. Bien sûr, certains experts l'imputent à des causes endogènes comme l'aggravation des déficits budgétaires générée par la forte dépense publique de ces dernières années. Mais les facteurs exogènes-renchérissement des cours mondiaux des denrées alimentaires- sont aussi des éléments objectifs à prendre en compte.

Il n'en reste pas moins que la récente dépréciation du dinar a réduit considérablement le pouvoir d'achat des citoyens ce qui a pour conséquence, une augmentation généralisée de tous les prix !

Et selon l'OMS, le rythme de l'inflation annuel en Algérie a atteint 5,3%. Et les forces de la spéculation, de l'informel et du gain facile ne comptent pas, bien évidemment, s'arrêter là. Ce qui renvoie le gouvernement actuel, ou celui qui va lui succéder et qu'on dit imminent, à sa mission de régulation et surtout de prévention et de lutte contre de telles dérives, principalement fiscales.



En effet, la fraude fiscale est estimée à plus de 50 milliards de dinars qui échappent au fisc, bon an mal an !

LE JEÛNEUR ENSUITE

L'acte de jeûner met à l'épreuve l'ensemble de ses sens pour se maîtriser, faire preuve de patience et s'élever, mentalement, pour se mettre au niveau des plus démunis. Le jeûne, c'est vrai, encourage le sacrifice et l'empathie envers le prochain.

Mais qui n'a pas eu à déplorer les écarts comportementaux et le changement de ton et d'habitudes des gens, en ce mois précis. Les Algériens, de toutes les régions du pays, sont enclins à dépenser spécialement pendant cette période, au-delà de leurs moyens et à stocker toutes sortes de produits en prévision, disent-ils, du ramadhan.

Bon an, mal an, il s'ensuit un gâchis incroyable, sans compter les incontournables hausses de l'ensemble des prix. Le ramadhan fait ressortir les habitudes comportementales négatives, comme celles liées à la frénésie des achats. Un expert les attribue à «des facteurs psychologiques» qui incitent les jeûneurs à imiter leurs congénères de façon irréfléchie, indépendamment de leurs moyens.

Certaines familles acceptent « les règles du jeu », considérant les dépenses, comme incompressibles, même si comme on dit « après la fête on se gratte la tête » ; ou pour rester dans l'esprit du ramadhan, « Dieu y pourvoira ».

Ce bouleversement du rituel domestique à un coût bien sûr. Il en est de même du rendement collectif, dans les administrations et les entreprises avec le florilège des employés qui somnolent où qui sont peu disposés à accélérer les cadences ; les retards, les absences y compris des responsables, sans parler des visages ternes et de la nervosité à fleur de peau des automobilistes et des piétons également qui complètent le décor de ce mois de ramadhan ou tout le monde est sensé pourtant, faire preuve de discipline et d'endurance. La baisse de rythme est à observer dans tous les secteurs d'activités ou presque, si l'on exclut les pâtissiers et autres boulanger qui font leur chiffre d'affaires pendant ce mois sans oublier les cafés et autres tripots clandestins où l'on s'adonne à des parties de cartes aussi interminables que prohibées pour certaines d'entre elles.

Mais si l'abstinence, observée du lever au coucher du soleil, n'est pas accompagnée d'une attitude morale exemplaire, le jeûne du ramadhan perdrait tout son sens. C'est

malheureusement le constat de qu'on est bien obligé de faire en Algérie et dans l'ensemble des pays musulmans, avec cependant quelques nuances relevées par les observateurs, concernant certains pays d'Asie, où le mois du jeûne est appliqué dans ses moindres prescriptions.

LES GENS DU CULTE ET DE LA CULTURE SONT ÉGALEMENT CONCERNÉS

Les imams et autres prêcheurs avérés ne manqueront, évidemment pas, de louer les immenses vertus du mois de ramadhan. Le mois du « djihad ennes », tiennent-ils à rappeler à chaque occasion. C'est le mois durant lequel le musulman, pratiquant, doit redoubler d'efforts dans la prière, l'accomplissement des bonnes actions, la lutte contre les mauvais instincts, la pratique de la solidarité et du partage.

Autant, de dévotions sincères qui, normalement, lui ouvriront les voies du pardon divin. Les mosquées pendant le ramadhan font le plein, moins les autres jours ! Les visites familiales se multiplient, autour de tables richement garnies de sucreries et autres boissons. Certains n'hésitent pas à faire la fête jusqu'au petit matin.

Pendant longtemps rappelait à juste titre un islamologue, « nous avions cru que l'Islam échapperait à la défiguration qu'a connu la fête de Noël ; le long des siècles, les marchands du temple avaient fini par en faire un rendez-vous annuel universel de cuisine raffinée, de vins et de cadeaux ». A ceci près, Noël ne dure qu'une nuit et les chrétiens eux-mêmes, reconnaissent que la naissance du Christ n'est plus qu'un simple prétexte pour ceux qui festoient. Chez nous, faut-il le dire, le prétexte dure un mois et laisse beaucoup de monde sur le carreau.

Culturellement parlant, pour paraphraser les journalistes de la radio nationale, le ramadhan est aussi un moment fort de la production télévisuelle. Et même si les téléspectateurs critiquent chaque année la médiocrité des nouveaux programmes, produits au prix fort et à grand renfort de publicité, ils restent impatients de découvrir les productions nationales.

Ils sont forcément déçus par les productions et les prestations des artistes !

Beaucoup sont nostalgiques des anciens sketchs et reconnaissent pour les plus jeunes, de se détourner des programmes nationaux au profit des offres des télévisions arabes. Et le football, notamment européen, se chargera de détourner l'attention du reste des télévisions locales !

EPILOGUE

Parler du ramadhan, c'est inévitablement rappeler l'existence des «fataras» ou comme on les appelle, communément, les «mangeurs du ramadhan» ! A coup sûr, ces derniers ne vont pas manquer de se manifester et l'ire de «l'établissement religieux» sera en rapport ; et dans la foulée, s'exprimeront :

1. Le président de l'Association des Oulémas musulmans, qui parlera de provocation et demandera à l'Etat d'intervenir pour mettre fin à la «fitna» et sanctionner durement les non-jeûneurs ; il se gardera tout de même de condamner «ceux parmi les spéculateurs qui veulent affamer le peuple ou pour le moins le faire sortir dans la rue».

2. Le président du Haut Conseil Islamique ou plutôt son intérimaire, lancera du haut de sa tribune «un appel pour faire respecter la constitution qui fait de l'islam la religion de l'Etat».

3. Les quotidiens arabophones, à leur tête «Echourouk» et les députés de l'Alliance Verte, pétitionnistes à leurs heures, qui après avoir «pillonné», sans relâche, Nouria Benghebir, la ministre de l'Education Nationale, feront de ces actes isolés leurs choux gras et ne manqueront pas d'évoquer les dispositions de l'article 144 bis 2 du code pénal qui punit de 3 à 5 ans de prison et d'une amende de 50.000 à 100.000 dinars quiconque commet un tel délit.

4. «Les non jeûneurs», décidément provocateurs à souhait, qui iront jusqu'à évoquer «leur liberté de conscience», et pourront même le «bouchon» en appelant au rassemblement de leurs «ouailles», ce qui va encore exacerber la tension, perceptible dans notre pays.

Et dans ce décor qui se répète, chaque ramadhan que le bon Dieu fait, Mohamed Aissa, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, sera forcé, en l'absence du grand Mufti de la République, dans la nomination n'est pas pour sitôt, de monter au créneau, ou plutôt d'aller au charbon.

Il jouera une fois encore l'apaisement, tout en qualifiant les actes des non jeûneurs de «provocation». Son objectif a-t-il dit, «remplacer l'imam, en préretraite, par un jeune trentenaire, docteur en sciences théologiques, plein d'alacrité, maniant sans peine la tablette électronique et débattant avec ses pairs par visioconférence».

Je n'y arriverai sans doute pas avant la fin du quinquennat, reconnaît-il, mais je ferai tout pour créer les conditions d'une telle mutation. Et c'est toute la problématique de notre pays !

« Le malheur d'être femme »

« La révolution la plus profonde qu'un pays puisse connaître est celle de l'émancipation de la femme. » Ainsi parlait Indira Ghandi dont le pays l'Inde était, dans les années 60, le continent de la famine.

Par Mimi Massiva

En 1967, des centaines de milliers d'enfants et de vieillards moururent dans l'Etat du Bihar. (1) Le président Johnson avait usé du chantage : le blé américain si l'Inde se ralliait à sa politique au Vietnam. La fille de son père ne pouvait cautionner la violence. Elle ordonna à l'agronome responsable de la recherche agricole indienne, Swaminathan de constituer en 5 ans, un stock de céréales de 10 millions de tonnes ; la quantité exacte qu'elle avait quémardé aux Américains.

Une génération plus tard, le stock de céréales de l'Inde s'élevait à 50 millions autant que celui de l'Europe. C'est ainsi que Swaminathan est devenu au grand honneur de toute l'Asie des moussons, le « père de la révolution verte ». Son programme l'IR. 36 a révolutionné non seulement les agricultures indiennes, mais aussi pakistanaise, indonésienne philippine et toute la récolte mondiale du riz. Indira a affronté l'ogre mondial en redoutable femelle pour sauver ses « petits ». Ce qui ne l'a pas empêché d'être assassinée par un déséquilibré, destin classique des leaders non conformes. L'Algérie qui a enterré sans honte une Kahina ne peut enfanter une Indira. Elle partage fièrement sa misogynie avec les dépotes qui contrôlent le 1,5 milliard de musulmans. Bien sûr l'Algérie n'est pas l'Afghanistan, ni le Soudan n'est l'Iran, mais il suffit de presque rien, par exemple le caprice d'un émir saoudien pour parfaire le clonage. « L'homme, diminué dans la vie publique, prend sa revanche dans sa vie intime, le gynécée », a écrit l'anthropologue et historien Bennoune en 1999. (2) Cet ancien moudjahid, docteur d'Etat aux USA, proche de Boudiaf, est l'unique voix qui a su dénoncer le sort réservé aux descendantes de la reine des Aurès.

Elevé par une sœur aînée morte à la suite des sévices de la part de la belle-famille une année à peine après son mariage. Le frère cadet a voué sa vie à défendre l'indéfendable. Combien de femmes en Algérie ont lu son livre, Les Algériennes, victimes de la société néo patriarcale ? On dit que les souffrances noient ou ramènent au rivage. Parfois, il faut se féliciter ou se méfier du traumatisme d'un garçon intelligent qui n'oublie rien.

C'est parce que l'URSS a refusé à sa famille le retour au pays natal, la Pologne, que l'enfant Zbigniew Brzezinski (Zbig) (3) a juré de se venger sur la Russie qui est devenu le « trou noir » à ses yeux. Zbig lui offrit sa guerre du Vietnam délocalisée en Afghanistan en fabriquant Al Qaïda qui a émancipé les femmes à sa façon.

La plus grande anomalie des humains c'est de croire au conte du Sauveur et de la Sorcière. Dans Sapiens (4), Yuval décrit comment se fabrique le cercle vicieux : 1- Un événement historique aléatoire. 2- La domination. 3- Les Lois discriminatoires. 4- La pauvreté et le manque d'éducation. 5- Les préjugés culturels. Puis on remonte du 5 vers le 4 ou vers le 3. Le résultat de ce patriarcal millénaire sans concessions s'étale à nos yeux sans fard. Sous la base d'un chromosome Y dont les savants sont incapables de nous expliquer son impact sur la

matière grise, une moitié des humains se retrouve sous la domination de l'autre.

L'homme qui commande à la femme surveille aussi le fils pour éviter tout complot du duo. Mais la nature est maligne. « Nul ne commande à la nature s'il n'obéit pas à ses lois », précisait Francis Bacon au 16eme siècle. A l'origine, l'égalité : l'enfant hérite 50 % de l'ADN du père et 50 % de celui de la mère. La moitié-moitié, l'idéal dans une famille naturelle. Le 0 % est en danger dans le sens où il ne vaut rien.

Il est un danger pour le 100 % quand son poids mort commence à peser. Dans le Code de la Famille, le vrai problème de la femme ne réside pas dans la polygamie, la répudiation et l'inégalité dans l'héritage, mais c'est dans ce que les lois du codage ne disent pas. De plus en plus d'Algériennes, quel que soit leur niveau, sont plus effrayées par le divorce que par la polygamie, préfèrent le zéro héritage à la demi-part. Il n'y a ni amour ni haine, ni folie ni sagesse, ni bien ni mal, simplement un monde. Celui qui sépare le bureau aux murs aveugles où la loi se rédige et la jungle voulue pour son application.

Dans un corps malade, n'importe quel microbe peut être fatal et tout est animal. Pour les rebelles, l'Etat fait coup double avec la SDF et la prostituée. Pourquoi dépenser de l'argent à construire des foyers des abris pour des idiotes qui n'ont eu que ce qu'elles méritaient. Avis aux autres. Dans cette logique, pour ne pas encourager le divorce on refuse une pension à la répudiée et pour ne pas encourager le viol on la refuse à la victime des terroristes quitte à jeter plus tard de la poudre aux yeux ça et là. C'est pour cela sans doute qu'on ne construit pas des hôpitaux dignes de ce nom pour ne pas encourager le cancer le sida et le diabète.

Encore moins de vraies universités qui pourraient déstabiliser le pays avec un QI trop élevé et bonjour la Syrie. Un clandestin un indic un terroriste une pute une mendiane et un zombie ont l'avantage de ne rien désirer que le laisser-faire et laisser-tranquille. Pour les autres, les vilains petits-jaloux, ils n'ont pas le choix. En privant brimant et culpabilisant la femme, elle ne peut offrir que cet échantillon de sa progéniture. Une bête aux abois passant son temps à se protéger au lieu d'éduquer. La société finit ainsi par ressembler au comateux qui ne respire plus qu'à l'aide de la machine et du tuyau.

Rien d'étonnant quand on entend dans une TV privée et officielle que les maladies mentales progressent de façon inquiétante chez les Algériennes. Tellelement inquiétante que la psychiatre hésite à donner des exemples avant de céder devant l'insistance de la présentatrice. Une malade enlève son œil avant de le manger ; l'autre tue sa nièce de 4 ans en la jetant de l'étage ; sans oublier la professeur de français au lycée qui perd la raison parce que son mari a pris une seconde épouse...

Quand le malheur frappe la femme, l'homme n'est pas à l'abri.

Le migrant type de nos jours est un homme fuyant les pays où la moitié de la population est dans la sous-espèce. Il suffit de rentrer dans n'importe quel lieu étatique réservé au public pour se convaincre que le malchanceux uni à une sous-femme est un sous-homme. Par exemple, le tribunal là où le sort se joue. Où curieusement, le juge est souvent une femme jeune dont le boulot se limite à appliquer la loi avec interdiction de juger ce qui est juste ou injuste. Il faut une femme plus près de la « salope » que de la mère pour faire face à la colère des hommes qui sortiront de là plus misogynes qu'avant. Elle encaisse, en robot bien programmé, la rage, les sanglots, le traumatisme des accusés dont la vie est souvent foulée en quelques mots toujours les mêmes. Des hommes qui n'ont rien volé n'ont assassiné personne n'ont insulté aucune personnalité n'ont violé aucune femme n'ont jamais comploté contre la sé-

curité de l'Etat...leur seul crime c'est d'avoir par maladresse, ignorance violé des lois incompréhensibles écrites par des hommes qu'ils n'ont pas élus. « Ici, tu es un zéro, tout ce que tu peux dire c'est zéro, ton seul salut c'est profil bas et pardon à madame la juge », conseille un avocat expérimenté à tous ses clients. Implacable justice algérienne, à tous les coups, elle tue plus efficacement qu'une guillotine.

Même pas besoin d'interdire la peine de mort puisque tout est inspiré d'un Benbelila Boumediene Chadli et Bouteflika qui même malade peut compter sur des Sellal, des Khelil, des Saadani, des Ghoul et vaste est la Galerie des Horreurs.

Même utilisée, l'humiliation est assurée pour madame la juge avec une voix à peine perceptible et sous surveillance d'un énergumène à la fonction indéfinissable comme au bon vieux temps de l'UNFA.

On se souvient de l'image pitoyable donnée par des moudjahidates détrônées de leur poste de sénatrices. On comprend pourquoi les députées, plus jeunes et plus débrouillardes, de passage en France, n'ont pu répondre aux questions banales d'un journaliste sans le feu vert du « mâle dominant » qui les escortait. Il reste le mystère Louisa Hanoune entrée à la Régence par la grande porte en envoyant balader le serment des sœurs : le féminisme. Elle n'est pas la seule à trahir, mais la seule qui ait réussi le miracle d'être considérée par un Ali Belhaj comme « le seul véritable homme politique algérien. » En bonne avocate, elle a commencé par défendre les islamistes avant de soutenir la politique bouteflikienne pour finir par le flou ajouté au flou de la santé présidentielle. Compromise aux favoris mâles, elle paraît plus sympathique. Le malheur d'être une femme n'est-il pas la justement dans cette contradiction et cette vulnérabilité ? Simone de Beauvoir a beau dénoncer le Second Sexe, elle était un second sexe face à Sartre, si on en croit le livre d'Irène Frain, « Beauvoir in love ». On reproche au féminisme d'avoir été manipulé et financé par Rockefeller dont le bras droit était un certain Zbig. Mais quel mouvement dans l'histoire n'a pas été plus ou moins manipulé ? Ce qui ajoute au malheur d'être une femme, c'est que l'initiateur de la psychologie des foules Gustave le Bon affirme : « On ne saurait nier, sans doute, qu'il existe des femmes très distinguées très supérieures à la moyenne des hommes, mais ce sont là des cas aussi exceptionnels que la naissance d'une monstrosité quelconque. » Malheureusement pour lui dans la foule, on peut trouver des hommes très distingués très supérieurs qui finissent en petits soldats à force d'être manipulés.

Logiquement le manipulateur doit bien manquer de distinction et supériorité pour en arriver là à moins qu'il ne soit un surhomme, une divinité. Et le malheur d'être femme n'implique pas le bonheur d'être homme, sinon on s'en apercevrait dans le monde arabo musulman. « En Islam, la femme est l'hôtesse, c'est-à-dire passagère, risquant à tout moment la répudiation unilatérale, elle ne peut prétendre à un lieu de permanence. Ainsi dans une religion qui commence avec une émigration quasiment sacréalisée, la femme devient une émigrante constante, sans point d'arrivée et pour cela créature méritant à la fois le meilleur et le pire.

Le meilleur symboliquement et le pire historiquement. » Ainsi parlait Assia Djebar, nulle part dans la maison de son père, morte en exil. « Le malheur d'être une femme » The wrongs of woman, roman fortement autobiographique écrit par la britannique Mary Wollstonecraft en 1797, publié à titre posthume considéré premier essai politique révolutionnaire sur les droits de la femme. Issue de la noblesse, l'héroïne est jetée dans un asile par son mari après qu'il l'ait dépouillée de sa fortune et de son enfant. Elle dénonce le patriarcat qui exploite et empêche les

femmes d'aimer, de désirer, de vivre à leur guise. Comme Assia, Mary parle de prison et affirme que la mère, la citoyenne et la femme sexuée sont inconciliables avec le système patriarcal prononcé par la religion et la Banque. Malgré les progrès d'une civilisation dite non discriminatoire et sans-frontière, les malheurs se sont féminisés : la pauvreté, la précarité, l'injustice, la violence, la traite...

D'après le rapport 2012 Femmes (violences) de l'ONU : 1 femme sur 3 est victime de violence physique et sexuelle dans le monde ; 1 décès sur 2 est dû à la violence contre 1 sur 20 pour les hommes ; 2,6 milliards de femmes vivent dans des pays où le viol n'est pas un crime ; 98 % des 4,5 millions exploités sexuellement sont des filles parmi les 21 millions d'enfants condamnés au travail forcé ; 133 millions de femmes vivant dans 29 pays d'Afrique et Moyen-Orient ont subi des mutilations ; 700 millions de femmes forcées au mariage avant 18 ans dont les ¾ moins de 15 ans.

Les plus pauvres ont 2,5 fois plus de risques... Des chiffres officiels, mais la réalité est bien plus terrifiante quand on sait que les victimes ont peur de dénoncer leur bourreau. Surtout dans les pays où être femme est plus qu'un malheur. Le viol existe en Angleterre et en Algérie, mais là où on est face à un mal à combattre, de l'autre, on a la boîte de Pandore à vider.

Dans le « Malheur d'être femme », on peut lire : « Parce qu'elles ne peuvent pas trouver de travail respectable et bien payé, elles doivent dépendre des hommes. Des femmes...réduites à travailler durement, voler, mendier ou se prostituer pour survivre : elles sont avilisées par ces activités et se considèrent mal à cause d'elles... » (Wikipedia) Consciente d'être privée de ses droits naturels par la société, Mary Wollstonecraft tente le suicide puis se résigne et s'invente un mode de vie.

La critique ne l'épargne pas, on considère son œuvre un appel à la prostitution et à l'adultére. Elle a osé dire que l'interdiction de l'adultére est un des plus flagrants torts faits aux femmes. Mary se battait dans un pays transformé en Empire par une femme : Elisabeth 1ere.

Quatre siècles plus tard, l'Algérienne n'ose même pas se poser cette question : que faire en dehors de faire des enfants ? Plus le pays est nataliste plus il est sexiste plus il est pour l'interdiction à tout va tous sexes confondus plus il est volontaire à sacrifier sa population, le maillon faible en premier. On revient au cercle vicieux de Yuval. Il est temps de se demander si la malédiction du monde arabo musulman n'est pas due au malheur d'être une femme. De se demander s'il n'est pas construit exclusivement sur la répression du sexe faible. Même un « printemps » quand il devient arabe, au lieu de fleurir comme ailleurs, vire illico de l'antichambre à la chambre de l'enfer. En Algérie, le salut de la foule ne viendra pas du Palais. Le pont n'est pas coupé, il n'a jamais été construit. On est loin de ce petit pays perdu d'Islande où autant de femmes que d'hommes sont sortis en riant avec des casseroles pour défier le système mondial.

On peut essayer de méditer sur leur étonnante victoire. « Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être que par des insoumis. » (Gide) Si on considère que la femme est un être humain, sa soumission ne s'explique que par la peur. Si on veut qu'elle participe au sauvetage, c'est simple...

(1) Les vrais penseurs de notre temps (Guy Sorman)

(2) Les Algériennes (Mahfoud Bennoune)

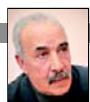
(3) The Grand Chessboard (Le grand échiquier) (Zbigniew Brzezinski)

(4) Sapiens, une brève histoire de l'humanité (Yuval Noah Harari)

A quoi sert-il d'avoir deux langues nationales ?



Les plus pessimistes d'aujourd'hui ont été les plus optimistes autrefois. Ils poursuivaient de vaines illusions. L'échec les a découragés.
(Hu Shi, philosophe chinois).



Par Farouk Zahi

Oui, à quoi sert-il d'avoir deux langues nationales dont l'une est officielle depuis la constitution de 1963 et l'autre depuis peu pour enfin de compte, communiquer dans une langue étrangère à la grande majorité de la communauté nationale ? On pourrait nous rétorquer la même chose pour l'écriture, notre argumentaire serait de dire que ce nous écrivons est destiné à un lecteur initié et dont la maîtrise de la langue d'écriture est bien établie. Par contre, ceux qui en usent et abusent de ce revers, ce sont des personnalités nationales dont la voix est portée par les médias conventionnels d'hier et les réseaux sociaux d'aujourd'hui. La consternation réside aussi dans le fait d'inviter des chefs de missions diplomatiques qui s'expriment dans la langue châtiée d'El Moutanabi, quand nos officiels trouvent des difficultés à lire un discours écrit dans la langue qui a été longtemps un moyen de dépersonnalisation nationale. Il y a ceux qui font l'effort de se faire comprendre par la majorité de la population en se réadaptant à une réalité linguistique tels que l'ancien président du RCD, dont l'accent rocailloux du terroir y ajoute un zeste de truculence ; Ahmed Bedjaoui, pour ne pas le citer, est sans nul doute l'archétype historique de cette heureuse conversion, et ceux qui récitent des textes dont ils ne sont pas souvent les rédacteurs. Ajoutée à leur égo, cette propension à vouloir communiquer soi-même, démontre si besoin est, leur prétention délibérée de toujours considérer leurs proches collaborateurs comme inaptes à cette tâche. D'ailleurs, la fonction de porte parole a été, lamentablement, laminée et dans tous les secteurs d'activité.

La dernière tripartite est une anthologie dans le registre. Cet événement d'une extrême importance pour le pays ou du moins de ce qui l'on est attendu de par la volonté de ceux qui l'ont organisée, intéresse aussi bien le chercheur

en économie que le simple ouvrier. De tous les intervenants, soit en séance plénière ou en aparté, seul le Premier ministre et la dame membre de la Confédération algérienne du patronat (CAP) se sont exprimés en langue nationale débarrassée de toute obséquiosité. Pourtant le lieu (Résidence d'Etat de Djennane El Mithak) et l'aréopage politique réuni commandait aux organisateurs d'être drastiques en matière de protocole et de tenue générale.

À ce propos, le Secrétaire général de la plus grande organisation syndicale du pays ne s'embarrasse d'aucun protocole en matière de couvre chef. Et même si cette excentricité semble être tolérée dans le microcosme officiel, les règles de bien séance dictent au porteur de se décoiffer en espace clos. Le guevarisme, âge d'or des luttes sociales pour la liberté, n'est plus qu'une relique gravée sur les tee-shirts d'un alter mondialisme en mal de dépaysement post révolutionnaire. Quant à l'inénarrable président du FCE (Fédération des chefs d'entreprises), élevé au sein de l'école nationale, pourtant arabisée, il s'échine à vouloir manier la langue de Voltaire donnant l'impression, ainsi, de réciter une fable ou une leçon de chose en prenant le soin de ne pas courroucer le maître d'école. L'organisation précitée, foisonne de lettrés bilingues et même trilingues, qui sont autrement capables de lui donner plus de crédit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Mais que ne ferait-on pas, si ce naja qui terrorise et fascine à la fois : l'objectif de la caméra, ne renvoyait pas cette image narcissique au journal de 20 h ? Il est d'ailleurs remarqué que l'on ne se bouscule pas quand il s'agit d'une interview radiophonique.

Le rapport final présenté par le directeur de cabinet du Premier ministre, ne dérogeait pas lui aussi, à la règle de francisation ce qui ne manquera pas de donner du grain à moudre aux tenants de l'unijambisme linguistique. Le tragique est vécu dans l'agora planétaire qu'est le siège des Nations unies, quand les représentants du pays qui y a fait introduire la langue arabe comme langue officielle s'expriment dans une autre langue. La France des lumières

res, elle-même, mène une lutte acharnée contre l'anglicisme environnemental. Le notre, est malheureusement envahi, par toutes sortes d'inscriptions graphiques qui n'émeulent plus personne.

En plus de « la vache qui rit » qui revient en force, voilà que les empêtres, ottoman et chinois se retrouvent en terrain conquis. Comment ce jeune apprenant peut-il se reconnaître dans un univers linguistique bigarré et illisible ? Quant à nos « frères » moyens orientaux, principaux investisseurs dans la téléphonie mobile et les fabricants de sodas américains, ils n'y vont pas de main morte pour dénaturer ce qui peut encore ressembler à la langue arabe. Et ça va de « ahdar » à « garga3 ».

Le Premier ministre n'a pas manqué de revenir sur la fraude constatée lors des épreuves du baccalauréat de cette année. Il réaffirme la solidarité gouvernementale à l'égard d'un de ses membres mis sur le grill de la désapprobation suite à cette déconvenue. Il ne faut, surtout pas tirer sur les ambulances. Ce malheureux épisode, qui n'est d'ailleurs pas le premier et ne sera, probablement pas le dernier, a été vécu par tous les ministres en charge du secteur depuis 1992 sauf, que celui-ci a connu une ampleur jamais égalée du fait des moyens technologiques de communication dont dispose le pays. Parler, présentement, de fraude comme si on découvrait pour la première fois ce travers national, c'est aller, à notre avis, vite en besogne. Elevée au rang de pratique courante, on ne s'embarrasse plus de scrupules pour en user en toute occasion. Stigmatiser de jeunes lycéens, c'est faire preuve de mauvaise foi, car cette dérive sociétale est visible dans tous les domaines d'activité ; il y a lieu à titre illustratif de citer : Le certificat médical de complaisance, le faux certificat de résidence, la fausse déclaration de revenus, le faux bail de location, le faux PV d'élections, l'acte notarié frauduleux, les faux moudjahidine, le faux taximan etc...etc. La liste est tellement fastidieuse, qu'il serait difficile dont restituer ses différents constituants. A supposer que le jeune lauréat obtienne haut la main son diplôme en toute probité, le milieu universitaire l'initiera à la fraude intellectuelle du plagiat par, encore ces sacrés TIC, opérant par le satanique : « copier-coller ». Il apprendra, plus tard, à demander à ses étudiants de potasser les sujets contenus dans son dernier ouvrage.

Il a d'abord raconté ses démêlés avec la femme de son oncle qui l'a accusé de lui faire du gringue. Du coup, le frère de cette bonne femme est venu le battre avec un gourdin. Le jeune s'est baissé et c'est elle qui a pris le choc en pleine figure. Résultat, de la prison pour le neveu qui a été accusé d'avoir porté le coup. Un truc sordide mais ça a fait rire tout le monde sur le plateau. Attends, tu ne vas pas être déçu de la suite. Notre gars fait dāank un peu de prison et en sort avec l'habitude, bonne ou mauvaise, chacun pense ce qu'il veut, de fumer du shit.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



De quoi faire un bon sketch

On, je sais, c'est le ramadan, tu es fatigué, tu as envie de regarder Game of Thrones ou d'aller lire les derniers potins sur facebook mais laisse-moi te raconter deux histoires.

Allez... Oui, c'est toujours la même émission de téléréalité. Non, je n'ai pas de nouvelles du gigolo et de l'Allemande mais je te tiendrais au courant. Cette fois aussi, je suis sûr que ça va te plaire. Installe-toi et écoute. C'est ce programme où l'invité sur le plateau a demandé qu'une personne bien précise de son entourage soit convoquée pour s'entendre dire quelques vérités. Tu vois le genre...

Donc... Je dis bien donc parce que c'est devenu un mot vedette en Tunisie. Même quand tu parles arabe, même littéraire, tu dois user et abuser du « dāank ». Ça fait plus branché. Donc, c'est l'histoire d'un jeune, à peine plus de vingt ans qui a été blessé deux fois pendant les affrontements à Kasserine en 2011. Il a été soigné à l'hôpital et l'Etat lui a versé une indemnité de sept mille dinars. Et ce même Etat lui a même trouvé un emploi à la protection de l'enfance alors que, de son propre aveu, le gars n'avait ni les diplômes ni les compétences pour ce poste. Là, je me suis dit que l'émission cherchait à nous prouver que la justice transitionnelle – tu vois, j'ai appris ça en te lisant – a tout de même bien fonctionné. Une sorte de message implicite délivré à tes copains de la gauche ou encore aux barbus qui prétendent défendre la révolution... Mais le récit du type est allé dans un tout autre sens.

Il a d'abord raconté ses démêlés avec la femme de son oncle qui l'a accusé de lui faire du gringue. Du coup, le frère de cette bonne femme est venu le battre avec un gourdin. Le jeune s'est baissé et c'est elle qui a pris le choc en pleine figure. Résultat, de la prison pour le neveu qui a été accusé d'avoir porté le coup. Un truc sordide mais ça a fait rire tout le monde sur le plateau. Attends, tu ne vas pas être déçu de la suite. Notre gars fait dāank un peu de prison et en sort avec l'habitude, bonne ou mauvaise, chacun pense ce qu'il veut, de fumer du shit.

Et qui dit shit, dit argent. Cet argent qui lui file vite entre les mains ce qui l'oblige à en trouver pour se payer ses doses. A son travail, il magouille, promet à des femmes qui cherchent à adopter qu'il va les aider moyennant un petit « café » de quelques milliers de dinars. Bien entendu, il n'a rien fait pour elles mais il dépense tout leur pognon. Et quand l'animateur fait le naïf en lui demandant pourquoi il raconte tout ça, le type dit : « je veux redevenir normal, je ne veux plus être obsédé par l'envie permanente de fumer de la zetla ». Là, j'ai encore eu un petit doute. Je me suis dit, tiens on veut nous montrer que les gens qui ont été dans la rue pendant la Révolution ne sont pas tous des héros. Et puis j'ai pensé que c'était un plaidoyer contre la drogue et que, de l'autre

côté du rideau, se trouvait un médecin qui pourrait l'aider. Tiens, au passage, j'ai appris qu'il n'y a plus de centre de traitement des addictions en Tunisie et que celui de Sfax vient de fermer. Voilà un vrai sujet, non ?

Oui, j'y arrive. En fait, derrière le rideau, il y avait le père du type. Un marbrier qui a travaillé toute sa vie pour que ses enfants ne manquent de rien. En écoutant son fils lui raconter ses soucis, il est tombé des nues. Surtout quand le gamin lui a reproché son « absence d'écoute ». Il fallait voir le visage du père. L'incompréhension et le désarroi, khô ! Un choc culturel, une scène étrange, dérangeante, où la mentalité de la Tunisie profonde entre en collision avec la téléréalité et la psychologie à deux sous. Remarque, je plains le pater. Tu trimes toute ton existence, tu penses avoir fait le nécessaire et tu te retrouves à la télé devant ton fils en pleurs – qui forçait un peu le pathos d'ailleurs – et qui, en gros, te dis que s'il a fait des bêtises, c'est de ta faute parce que tu n'as pas suffisamment dialogué avec lui. Dialogué... Moi, si j'avais pu rentrer dans le poste, ce petit merdeux je lui aurais mis deux ou trois baffes histoire de lui apprendre le respect dû aux aînés. Génération Y... Ils font des conneries et ensuite ils viennent culpabiliser les parents... En fait, je suis sûr que tout ce cirque, c'était juste pour que le père soit au courant des bêtises du fils et qu'il ne se mette pas à hurler.

Ok, je fais plus court pour la deuxième histoire. Là, c'est un jeune gars qui boit et qui joue. Il est marié et sa femme a quitté le domicile conjugal. Il veut qu'elle revienne, elle refuse. Elle raconte devant tout le monde qu'il a vendu des meubles, un réchaud et même les jouets de ses enfants pour pouvoir parler. Du sordide, oui, mais du réel. Le genre de chose que nos sociétés préfèrent taire. Le jeu et la boisson... Chuut. Alors, dāank, le type joue et boit. Et en plus, il habite au-dessus de ses parents. « Il va souvent dormir chez ses parents » lui reproche sa femme sur le plateau. « Et alors, où est le problème. Un fils a le droit d'aller voir sa mère, non ? » répond l'animateur comme s'il sentait visé.... L'histoire classique des jeunes couples tunisiens est résumée par ce dialogue...

Un jour, la mère monte chez son fils pendant son absence et, chose inévitable, elle se dispute avec sa bru. Laquelle se défend et cogne la belle-mère. Oui, un coup de poing dans la mâchoire ! Que fait le type quand il apprend ça ? Non, non, il ne frappe pas sa femme, ce serait trop banal. Il sort de chez lui, court chez les parents de sa femme et tabasse sa belle-mère. La loi du talion, khô. Tu bats ma mère, je fracasse la tienne... Ça ferait une belle comédie, non ? Ou alors, un bon sketch pour le ramadan histoire de tenir le coup. Tiens, à propos du ramadan, tu écriras bien que je le souhaite apaisé, diététiquement raisonnable et plein de ferveur pour tout le monde et en particulier aux fidèles lectrices et lectrices de tachronique.

Corruption, argent, pouvoir, state capture à l'algérienne

Par Ali Hannat *

Machiavel l'associe à une régression de la liberté car pour lui «une société corrompue est une société dans laquelle les hommes ne savent plus exercer leur liberté²». Pour sa part, Max Weber³ distingue entre la corruption qui vise le personnel politico-administratif dans un système de domination rationnelle-légale et celle du despote qui distribue des faveurs pour entretenir la loyauté des «sujets», dans un système patrimonial. Pour sa part, Montesquieu situe le commencement de la corruption «presque toujours par celle des principes⁴». La corruption a également intéressé la création littéraire et artistique. Shakespeare en a fait un de ses sujets préférés sous forme de tragédies comme «Hamlet» et «Richard III» ou sous forme de comédie avec «Mesure pour mesure».

La corruption, dans ses formes les plus variées, ne se limite pas à une sphère géographique précise, ou à un régime politique déterminé et encore moins elle est conditionnée par des considérations culturalistes, comme certains essentialistes tentent de l'expliquer. Elle est assujettie plutôt à la nature du système de gouvernance, au degré de transparence et à la force des institutions.

STATE CAPTURE OU LA MAINMISE SUR L'ÉTAT

A l'instar d'autres économies en transition, la corruption en Algérie a pris une nouvelle image, loin des petits «kahoua» (café) ou «tchipa» (pots-de-vin) offerts ou plutôt soutirés pour accéder à un service public. Ainsi, la corruption en Algérie se manifeste sous deux formes qui se confondent parfois et interagissent souvent. Son premier visage est la «grande corruption» à haut niveau, grande en raison des statuts du personnel impliqué, grande par le discrédit qu'elle jette sur les institutions et grande par son ampleur inquiétante. C'est une forme agressive, complexe et sophistiquée de corruption des hauts décideurs qui utilisent leur position officielle pour promouvoir leur bien-être, leur statut et leur pouvoir personnel en violant les lois et les règles des marchés publics en contrepartie de juteuses et généreuses commissions et cela au détriment du Trésor public (scandales Autoroute, Sonatrach 1 et 2, SNC-Lavalin,) se soldant par des surévaluations des coûts des projets et une qualité douteuse des réalisations.

Le deuxième visage de la corruption en Algérie est cette forme de «State capture»⁵ où les nouveaux oligarques détournent l'appareil administratif, politique, voire judiciaire, pour influencer l'élaboration et la conception de politiques et de lois avec des règles de jeu avantageuses à leurs intérêts, ce qui va à contresens du caractère impersonnel de la norme de droit. C'est une forme de corruption prédatrice, de mainmise du pouvoir économique-financier sur les leviers des décisions politiques, soit en achetant le personnel public, ou en plaçant leurs protégés dans des postes névralgiques ou dans des institutions gouvernementales élues. Cette captation de l'État algérien est d'autant plus facilitée par la collusion de l'élite politico-administrative avec les détenteurs de l'argent qui mettent au service des politiciens, lors de campagnes électorales, leurs moyens financiers dissuasifs. La coalition d'hommes d'affaires algériens formée pour soutenir et financer la candidature du président Bouteflika pour un 4^e mandat en est l'illustration la plus nette de cette exubérante incursion de l'argent dans la sphère politique à son plus haut niveau⁶. Désormais, l'image de la Chkara est associée aux élections algériennes.

En fait, le degré de captation de l'État est déterminé par la nature de la gouvernance et il est proportionnel à l'ampleur des réformes économiques et politiques. Il y a un lien de causalité entre la mauvaise gouvernance, la médiocrité du personnel politique et l'ampleur du contrôle des institutions par le pouvoir de l'argent. Plus les réformes sont timides, grande est l'emprise des oligarchies sur le système étatique. Plus la mauvaise gouvernance est répandue, plus l'ampleur

La corruption politique a accompagné l'histoire humaine à travers les âges. Elle fut et continue d'être traitée et analysée sous ses différents traits juridiques, politiques, philosophiques et économiques, voire anthropologiques. Aristote considère la corruption comme « une caractéristique du pouvoir¹ » et non «pas un défaut naturel des hommes».

de la corruption est large. Quand «la corruption est en force, le talent est rare. Ainsi, la corruption est l'arme de la médiocrité qui abonde, et vous en sentirez partout la pointe»⁷. Par contre, une gouvernance démocratique est mieux armée pour résister à la pression de la puissance de l'argent, à la culture de patronage et aux pratiques de népotisme avec comme atout majeur la règle de droit.

LOBBYISTES, RABATTEURS ET CORRUPEURS

La corruption politique engendre une catégorie d'intermédiaires qui jouent le rôle d'entrepreneurs entre l'entreprise et l'administration. Ces rabatteurs, appelés pudiquement consultants, qui ont leurs entrées auprès des cabinets des décideurs assurent le contact, la négociation et les échanges avec le corrupteur et le corrompu. L'exemple le plus médiatisé est celui de Farid Bedjaoui et son présumé rôle dans les scandales Saipem- Eni/Sonatrach, SNC-Lavalin.

Cette catégorie de corrupteurs n'est pas à confondre avec les lobbyistes, car le lobbying, dans plusieurs pays, est une activité légale encadrée par des devoirs et protégée par des droits reconnus. Les lobbyistes sont enregistrés et offrent leurs services à leurs clients aussi bien des entreprises que des organismes à but non lucratif pour défendre leurs intérêts, opinions ou orientations, en essayant d'influencer les centres de décision. Le lobbyiste tente de convaincre alors que le corrupteur veut accéder à un droit indu en contrepartie de pots-de-vin. Le lobbyiste franchirait la ligne de la légalité s'il tentait de convaincre l'agent public en recourant à un moyen illégal.

CORRUPTION, ENRICHISSEMENT PERSONNEL

La transition économique néo-libérale des années 90, entreprise dans l'opacité, le patronage et les passe-droits en matière de privatisation et d'ouverture des canaux d'importation, a donné naissance à des fortunes colossales, dans leur majorité, bâties non pas grâce au génie managerial de leurs propriétaires ou leur entrepreneurship confirmé, mais plutôt acquis en raison de leur proximité avec le pouvoir politique et à l'ombre de l'opulence de la rente pétrolière en pleine extension (Containers Economy). D'ailleurs, l'existence d'une rente pétrolière ou d'une autre nature aiguise les intérêts des uns et des autres et devient un enjeu majeur de convoitise dans un système non-démocratique. Sa captation passe par la prise de contrôle du centre du pouvoir. Une fois le pouvoir acquis, la rente constitue un atout de poids dans le verrouillage des institutions, le renforcement du système clientéliste et la consolidation de la captation de l'État.

Sous le règne de Bouteflika, State capture a atteint un degré avancé de confusion entre le pouvoir étatique et celui de l'argent. La mainmise sur l'Etat ne cesse de s'enraciner progressivement en Algérie, encouragé par l'opacité des processus décisionnels et celle de l'identité des véritables décideurs, d'autant plus que l'absence opérationnelle du chef de l'Etat, pour réaffirmer l'autorité du pouvoir politique dans la gestion de l'Etat, accentue cette tendance. Le patron des chefs d'entreprises algériens, le visage médiatisé de cette State capture, a atteint un tel degré de puissance et de visibilité au point de faire de l'ombre à plusieurs membres du gouvernement, voire à leur chef. L'autre visage emblématique du patronage algérien et de la dépravation de la chose politique et de la fonction parlementaire, le vice-président de l'APN se comporte plus comme un représentant de cette oligarchie que comme un éléu du peuple.

La mésaventure du journal El Khabar est

en fait la partie émergée et visible de la dégradation du sens de l'Etat en Algérie, un Etat de droit...sélectif, un Etat qui s'est transformé en terrain de confrontation entre les intérêts contradictoires des clans, alliés d'hier, nés de la même matrice clientéliste de ce régime. Le contrôle de l'Etat dans un système politique «normal» est un enjeu compétitif entre des partis politiques agréés, à force de confrontation de programmes et de visions. En Algérie, il est l'objet de lutte entre des groupes de kleptocrates qui mobilisent leurs atouts matériels et financiers, leurs relais médiatiques, leurs soutiens dans l'administration et leurs appuis dans les rangs des décideurs militaires de jadis et d'aujourd'hui. C'est l'illustration de la vraie nature d'un Etat détourné, un Etat otage d'institutions informelles, une State captation à l'algérienne. Cette dépravation de l'Etat algérien et la déliquescence de ses institutions font rapprocher l'Algérie de Bouteflika, sur plusieurs points, de la Russie d'Eltsine avec qui l'Etat avait atteint un tel degré de délabrement et de putréfaction lui faisant perdre de son lustre au plan international et d'autorité au plan interne avec l'émergence d'une oligarchie vorace.

D'autre part, cette State capture risque d'engendrer des effets contradictoires sur l'investissement étranger. Certaines entreprises pourraient tirer profit de la situation de corruption étatique généralisée en jouant le jeu et en faisant appel à des intermédiaires et des rabatteurs pour les introduire auprès des décideurs et faciliter leurs affaires avec une contrepartie pécuniaire. D'autres recourent à la sous-traitance ou au partenariat avec des oligarques nationaux afin d'assurer la protection de leurs investissements. Par contre, la mainmise sur l'Etat peut décourager certaines catégories d'investisseurs étrangers à s'y installer ou à y demeurer, car ils ne pourraient supporter les embûches et les lourdes administratives auxquelles ils feraient face. D'ailleurs, plusieurs partenaires étrangers ont tiré des leçons amères de leur expérience algérienne, et plusieurs projets d'envergure annoncés tambour battant sont restés lettre morte à cause notamment du climat d'affaire malsain. Le Forum économique mondial (World Economic Forum) dans sa publication «The Global Competitiveness 2015-2016» confirme ces craintes et dénombre parmi les multiples «facteurs problématiques pour faire des affaires en Algérie : l'accès difficile aux financements, la bureaucratie et la corruption», la reléguant ainsi à la 87e place en matière de compétitivité économique.

SE RÉAPPROPRIER L'ÉTAT

Tout le monde s'accorde que le pouvoir de l'argent prédateur constitue un risque sérieux sur les centres de décision et la démocratie. Le danger est encore plus grand dans un Etat en transition, avec des institutions fragiles sans expérience pluraliste ou tradition démocratique, à résister à la puissance de l'argent corrompu.

Dans ce type de pays comme l'Algérie, les nouveaux oligarques utilisent leur puissance médiatique et financière pour bloquer toute réforme politique qui pourrait remettre en cause leur proximité avec les décideurs et éliminer les avantages de protection dont bénéficient leurs entreprises et leurs positions dominatrices sur le marché. Les réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour améliorer la gouvernance sont retardées, diluées, minées voire combattues par la collusion entre les oligarchies et les carrières politiques et administratives qui tirent des gains privés substantiels de la poursuite de la faiblesse de la gouvernance. L'Algérie se trouve ainsi coincée dans un cercle vicieux qui fait perpétuer cette mainmise sur l'Etat.

Les tentatives d'introduction de l'obliga-

tion du chèque pour les transactions commerciales, par exemple, pourtant une réforme banale en apparence, ont été sabordées afin de maintenir le statu quo qui avantage l'opacité des échanges et brouille la traçabilité de la provenance des fonds. L'emprunt obligataire, qui est en soi une mesure économiquement bénéfique et politiquement noble en étant une contribution citoyenne à l'effort national, est perçu plutôt comme une opération de blanchiment de l'argent de la sphère informelle.

La concentration du pouvoir entre les mains de l'exécutif, l'absence d'un contre-poids de taille et crédible, la connivence des intérêts de la classe politico-administrative avec ceux du pouvoir économique, le non-affranchissement de la justice des autres pouvoirs, la médiocrité de la classe dirigeante, la culture de l'impunité et le caractère formel des contrôles sont autant de caractéristiques de la State capture algérienne. La dégradation des mœurs politiques et les excès des abus des dirigeants tous domaines confondus ne cessent d'amplifier le manque de confiance envers les gouvernants et de ternir la crédibilité et le sérieux des institutions.

La récente réforme constitutionnelle de 2016 n'a pas remis en cause ce système clientéliste en s'abstenant d'introduire des mesures ambitieuses pour la construction d'un Etat démocratique avec des institutions fortes et légitimes qui rendraient l'Etat aux représentants réels du peuple et qui feraien de la règle de droit l'instrument fondamental de la gouvernance étatique. La nécessité du changement est inéluctable. Le contexte interne et les défis externes ne peuvent plus s'accommoder du statu quo ou de réformettes. Il s'agit de refondre ce système en instaurant une gouvernance démocratique et véritablement méritocratique qui permettront de valoriser l'éthique de responsabilité, la crédibilité des institutions, la séparation effective des pouvoirs et par conséquent de bannir la corruption et autres conflits d'intérêts.

*Énarque, politologue
Ottawa, Canada

Références

- 1- Aristote : *Politique*, Livre V
- 2- Machiavel : *The Prince*, 1513
- 3- Max Weber: *Economy and Society*, 1922
- 4- Montesquieu *De l'esprit des lois*, 1748
- 5- Joel Hellman and Daniel Kaufmann: «Seize the State, Seize the Day: State Capture, corruption and influence in Transition», World Bank Policy Research Working Paper no 2444, Sept 2000. Joel Hellman and Daniel Kaufmann: «Confronting the Challenge of State Capture in Transition Economies» in *Finance and Development*, vol. 38, no 3, 2001. Catherine Mercier-Suisse : *Restauration de l'Etat de Droit ou captation de la rente pétrolière en Russie*. NAQD d'études et de critique sociale, 2009, janv/fev (25), pp.69-85.
- 6- Un vede juridique et un flou total concernant le financement des partis politiques et des campagnes électorales ainsi que les limites des dons des individus et des entités dans la législation algérienne. Des textes réglementaires définissant les modalités de mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi organique relative aux partis politiques du 12 janvier 2012 notamment le volet relatif à leur financement devraient être publiés. A titre d'exemple : le financement des partis et candidats par les individus au Canada est limité à 1.500 \$ par année civile à chaque parti politique et l'interdiction de toute contribution politique de la part des sociétés et des syndicats. Un financement public est accordé aux partis fédéraux.
- 7- Au Québec, le montant maximum des dons individuels aux partis qui était de 1.000 \$ annuellement a été réduit à 100 \$ par année par individu.
- 8- Honoré de Balzac : *Le Père Goriot*, 1835

Apulée de Madaure: la mémoire de l'Algérie antique

Quant à ma patrie, vous avez rappelé, d'après mes propres écrits, qu'elle était située sur les limites de la Numidie et de la Gétulie. Apologie, XXIV.

Par F. Hamitouche

Après avoir consacré quelques lignes à la singularité et à l'universalité d'Apulée, il est par conséquent opportun d'approfondir la question identitaire que se pose ce dernier dans les milieux romaniens de l'Afrique du Nord. Pour le faire, nous partons de la fameuse «profession de foi» révélée dans l'Apologie (1), telle que la perçoit M. Coltelloni-Trannoy. Cette dernière dit: "Il s'appuie précisément sur une triple identité, (ethnie/cité et famille/Empire, toute référence à la province d'Afrique proconsulaire en étant absente.)"(2) Cette triple relation identitaire est reprise par Cl.Briand-Ponsart. Il croit savoir qu'Apulée «se pense dans trois cercles, le local avec Madaure qu'il intègre avec toute son histoire, en tant que citoyen dont le père a exercé des fonctions municipales, universel comme philosophe, cercles qui s'emboîtent sans s'opposer» (3) A l'examen de ces citations, il ressort que l'interprétation que font les deux auteurs cités précédemment, juxtapose la géographie, la société et la politique pour déduire une histoire singulière d'Apulée qui quant à lui est totalement versé dans l'universalisme gréco-latin. Terme à terme, les mots de la désignation identitaire s'emploient dans un jeu complexe des appartenances. Au demeurant, le recours dans le discours au local c'est à dire sa ville de naissance, Madaure est dédoublement en suivant M.Cottelloni-Trannoy d'une filiation ethnique. Ce dédoublement géographique et ethnique nécessite des précisions sur son origine semi-gétule et semi-numide. Le texte de Cl. Briand-Ponsart essaie tant bien que mal à fournir des arguments historiques convaincants sur le mode d'appellation des groupements tribaux nord-africains, rendu difficile par leur plasticité (4). Il expose à l'appui d'autres auteurs (5), la continuité historique des Gétules et l'éffacement des Musulames, sans fournir des arguments ethno-historiques probants qui expliquent l'effet évanouissant (6) qui suit la simultanéité du démembrement-remembrage des groupes tribaux nord-africains. A la différence de M. Cottelloni-Trannoy, Cl.Briand-Ponsart évoque l'histoire de Madaure sans donner des précisions sur les faits marquants de cette dernière. Par contre, M. Cottelloni-Trannoy détache par désintégration implicite, l'histoire de la cité. Cette mécanique désintégratrice conduit à une mise en relation de la cité et de l'Empire. La relation de la cité et de l'empire expose plus une histoire romaine qu'une histoire libyco-phénicienne de Madaure. Du coup les mises en relation des deux binomes; ethnie/cité et famille /empire est transitive parce qu'elle débouche sur une triple identité; ethnie, cité et empire. Quant à la famille c'est un adjuant ajouté à l'origine géographique pour laisser apparaître un nom qui se transpose selon diverses modalités de la participation nominale du mi-Gétule, mi-Numide à l'ordre romain. En suivant le raisonnements de Cl.Briand-Ponsart, la citoyenneté romaine d'Apulée est le cercle emboîté de la cité qui le rattache à Madaure, sa ville natale. Dans ce schéma explicatif, ce dernier ne recourt pas à un terme transitif, celui de la famille comme le fait M.Cottelloni-Ponsart, parce qu'il est transversal aux trois cercles dont le dernier se caractérise par le statut de philosophe incarné par l'empire, donc l'universalité du monde romain et des idées gréco-romaines. Pour ce qui de la remarque de M. Cottelloni-Ponsart sur l'absence de toute référence à l'Afrique proconsulaire, au lieu de lui renvoyer la balle en sachant bien qu'il ne peut répondre à postériori, il faut plutôt se poser la question de la réalité administrative du découpage romain de l'Afrique du Nord occupée en grande partie par des tribus mouvantes ou autonomes.

Pour examiner les jeux sur l'identité, nous allons exposer les modes d'emploi des rapports d'altérité. En ce qui concerne le problème de l'altérité, nous ne nous employons pas à reproduire toute la littérature induite par J.F. Lyotard dans sa philosophie de la différence.(7)

Pas à pas, nous allons nous intéresser à la vie d'Apulée. Dans l'Encyclopédie berbère, J. P. Cebe fait une présentation succincte des œuvres d'Apulée.(8) Cette présentation a le mérite de faire connaître l'auteur à néophytes et surtout de signaler l'œuvre majeure que constituent Les Métamorphoses. A tel point que lors du colloque: Regards croisés sur Apulée, le Haut Commissariat à l'Amazighité a jugé nécessaire de faire des recommandations pour «procéder au recueil des diverses déclinaisons du conte de Psyché (asfur, lehwa, afrux, uymun, fsixa), et leur

fixation dans un recueil et les replacer aussi dans leur culture d'origine.»(9) Or, la revendication d'une «origine» amazighe du conte de Psyché crée une confusion des genres à partir du moment où toute une tradition critique de la tradition orale bien menée depuis des décennies par le groupe qui édite le «bulletin de la littérature orale arabo-berbère» ou le travail de C. Lacoste-Dujardin,(10) montrent la variation régionale d'un même récit universellement connu. A partir de ces travaux sur la tradition orale, il se dégage, un semblant consensuel sur l'adaptabilité du local au global et vice versa c'est à dire une régression de l'universel vers le singulier. Dès lors, comme il a été énoncé, il faut comparer les différentes versions du conte de Psyché pour rendre compte de la réciprocité des emprunts entre les anciens Amazighs et les anciens Grecs.

Par conséquent, J.P.Cebe nous apprend que Apulée «imite les Métamorphoses» aujourd'hui perdues, de Lucien de Patras qui ne fait qu'un probablement avec Lucien» (11). Donc, il reste à approfondir la question des échanges berbéro-grecs qui remontent d'après les historiens de la Méditerranée orientale à au moins deux mille A.J.-C. Du coup, on est certain de sonder la profondeur culturelle par la réciprocité des échanges. Dans le même contexte, S.Chaker donne l'exemple de l'emprunt par les Nord-Méditerranéens de tout un lexique agricole berbère. Ce qui lui permet de dire : «Les Berbères connaissaient ces végétaux bien avant les Indo-européens qui n'en ont découvert la plupart qu'en arrivant sur les rives de la Méditerranée (au plus tard à la fin du III^e/ début du II^e millénaire).»(12) Dans le même registre, il donne l'exemple de l'emprunt par les Grecs du mot égide (aigis, aigidis) provenant de la racine berbère «IGD». De telle sorte qu'il affirme à l'appui d'Hérodote que l'égide de la déesse est d'origine libyenne. A l'appui de cet emprunt grec au berbère, il prend pour exemple le thème de la jeune fille protégée par une peau de caprin (chevreau ou bouc) et/ ou métamorphosée en chevreau ou en gazelle pour échapper à la folie meurtrière (ou incestueuse) du père est très répandu dans les contes berbères, le conte de la vache aux orphelins (Tafunest iguilen), recueilli par Legey, 1926 et Laoust 1949. (13) En ce sens, il existe toute une compilation des contes et légendes berbères (14) que nous pouvons mettre à profit pour induire une réciprocité des échanges «culturels» entre les deux rives de la Méditerranée.

Mais il faut reconnaître que ce travail nécessite énormément d'investigations pour arriver à départager l'originalité amazighe des autres traditions méditerranéennes et orientales. En effet, le comparatisme ne suffit pas à établir des distinctions nettes entre d'un côté, les cultures qui empruntent et de l'autre côté, celles qui créent. Ainsi, la détermination d'une tradition orale proprement berbère a principalement pour objectifs de repérer les voies de l'interchangeabilité sans tomber dans les excès de l'interprétation réciproquement des uns ou d'une autre manière d'origine vide de sens pour les autres. Dès lors, la mise à l'épreuve des recommandations du Haut Commissariat à l'Amazighité doit se conformer à une lecture serrée de la tradition orale. Cette lecture doit nous permettre de sortir de l'ornière de «l'origine sans originalité» qui répète une nouvelle fois, est une exposition gratuite ou pour ne pas dire des ressources inutiles lorsqu'on constate les degrés d'élevation de la culture grecque ou égyptienne par rapport à la culture berbère qui donne malheureusement raison aux constats de L. Balout ou Mommesen. (15) D'autant que tous les efforts entrepris par les berbérans se heurtent à une réalité historique incourtournable de l'histoire non écrite pour l'élaboration de corpus culturels permettant le dégagement des grands ensembles thématiques de l'oralité et des archétypes sociaux. Malgré l'handicap de l'oralité, il est tentant de mettre en parallèle par exemple, les «contes kabyles» recueillis par L. Frobénius (16) pour analyser les différents thèmes partagés par les traditions orales de la Méditerranée.

Nous posons d'un grand ensemble de recueils de la tradition orale touarègue (19) qui a coup sûr, permettent d'identifier la circulation des contes, légendes et mythes partagés entre les populations leucodermes et mélanoïdernes du Sahara. En terme de comparaison, J. Dhuy s'est penché sur les rapports de l'universalité et de la particularité des récits oraux.

Dans ce texte, il passe au crible les différentes versions connues du conte-type de Pygmalion. Tout d'abord, il met en parallèle deux contes, le berbère (le chasseur adroit), emprunté par les Egyptiens pour extraire une «origine». Il confirme cette origine en constatant que «le conte des deux frères» (Egypte) est une version inversée du conte emprunté par les Egyptiens». (20) Et il conclut par une antériorité du conte kabyle sur le conte égyptien pour en faire remonter l'existence à au moins 1200 ans av.J.-C. De plus, d'un point de vue historique, cette remontée du temps de l'histoire commune de l'Egypte ancienne et la Libye antique, coïncide avec la période des guerres libyques (21). On ne connaît pas bien les voies de diffusion du conte kabyle. Du coup, l'établissement du parallèle entre deux traditions socialement distinctes, l'une rurale et non étatique et l'autre urbaine et étatique, nous laisse perplexes sur un tel rapprochement parce que ça suppose une hiérarchisation des deux sociétés. La lecture des deux contes suffit par elle-même à dégager les cadres sociaux des deux contes. Cela dit, si on admet le recours à l'analyse structurale du récit, il est tout naturellement hypothétique de fonder le comparatisme analytique de J. Dhuy sur le phénomène.(23) Tout compte fait, J. Dhuy élargit le champ de la diffusion lorsqu'il traite le cas du conte-type de Pygmalion. Il aboutit à la conclusion suivante: «Le résultat confirme le passage du mythe de l'aire nilotique à l'Afrique de l'Est, puis sa diffusion vers l'Afrique Australie, puis du Sud.» (24) Il faut remarquer que pour arriver à une telle conclusion, il s'appuie sur la classification des langues qui regroupe le berbère et l'égyptien ancien à la famille afroasienne qui elle-même inclut une grande partie des langues de l'Afrique de l'Est. Tout ça est facilité par les échanges effectués par les peuples de l'ensemble nilotoque, dit-il. Le graphique (25), montre les ramifications des différentes branches. On constate une distance très rapprochée des branches du berbère de l'égyptien et du bari. Plus on s'éloigne de ce petit groupement, plus les ramifications se diffusent progressivement suivant une voie migratoire vers l'Est, l'Ouest, et le Sud du continent africain. Par contre, le ramonage grec fait exemption d'autant que l'égyptien n'y figure pas et que le Bari est inconnu à moins que le terme ne désigne le nom d'une peuplade de Madagascar ou de la Réunion. Cette classification ne correspond pas à celle établie par Luca Storza.(26) Et pour conclure sur la modélisation de J. Dhuy, il est difficilement admissible que l'historicité des événements passés puisse donner une concordance et une fiabilité aux échanges interculturels même si on peut envisager la ressemblance des traditions orales lorsqu'elles abordent des thèmes universaux.

À lors la question qui se pose d'une manière générale dans l'interchangeabilité culturelle, est ce que les termes «origine, antériorité» suffisent pour déterminer une particularité à l'amazighe tout en lui enlevant l'universalisme atteint par les peuples voisins, l'Egypte et la Grèce? Si c'est le cas, alors on admet le caractère conservatoire (S. Chaker) de la culture amazighe qui la soumet inéluctablement à un immobilisme selon l'expression de T. Mommesen qui établit de fait un suivisme civilisationnel (L. Hegel).

Si la légitimité du ressourcement ne fait pas défaut, il n'en demeure pas moins que le phénomène de la métamorphose est un thème universellement connu. Ainsi se pose le problème de la filiation directe de la tradition orale amazighe non exposée comme telle par Apulée. Il ressort une déduction hative des sources orales qui ont inspiré le récit d'Apulée. Par conséquent, il reste à démontrer, comment Apulée s'est ressourcé dans sa «culture d'origine». Par défaut, on ne sait pas s'il parlait le libyque mais il semble que non. Du coup, l'usage du punique suffit-il à distinguer sa propre culture d'autant qu'il dit avoir hérité la philosophie de ses «ancêtres», Aristote, Théophraste, Eudème, Lycon, et toute la lignée de Platon (27) pour se montrer «supérieur» vis à vis de son accusateur Emilianus le libyco-phénicien. Quoique les avis divergent sur l'interprétation de l'Apologie, nous allons examiner de plus près les rapports d'Apulée avec lui-même et avec les autres.

A suivre: A la campagne et à la ville, la société africaine antique

Notes :

1-Apulée, *L'Ane d'or ou les Métamorphes*, Gallimard, Folio classique,1975.

-L'Apologie, Classiques en poche, Les Belles Lettres, 2002.»Quant à ma patrie, vous avez rappelé, d'après mes propres écrits, qu'elle était située sur les limites mêmes de la Numidie et de la Gétulie. J'ai déclaré en effet, dans une conférence publique faite en présence de Lollianus Avitus, que j'étais demi-numide et demi-gétule.»,

2-M.Cottelloni-Trannoy, *La Maurétanie royale et les débuts de la Maurétanie cesarienne. Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*, CRAHM, 2001.

3- Cl.Briand-Ponsart, *A propos de la mémoire d'Apulée, L'Afrique antique médiévale, Identité et mémoire imaginaire*, PUR, 2002.

4- Le mot «plasticité» utilisé par les historiens de l'antiquité de l'Afrique du Nord est un concept sociologique qui est employé par les ethnologues pour expliquer les modes d'organisation sociale et politique des tribus nord-africaines. Nous avons, une version abrégée connue sous le nom de la segmentarité qui rappelons-le, met en parallèle des segments opposés 'fission segmentaire' et de leur dissolution (fusion des segments).

Mais son aspect statique est critiqué par l'introduction de la dynamique qui fluidifie les rapports des segments enchevêtrés ou des cercles emboîtés. Quant à nous, nous préférons une représentation globale de la société berbère traditionnelles où premièrement, les cercles concentriques reflètent le mieux, l'organisation de la Tribu-Etat (Etat numide, Etats maghrébins médiévaux, le Makhlén, etc.), ou deuxièmement la confédération de tribus correspond à une recomposition tribale agencée par des groupes tribaux qui ne vive pas nécessairement l'exercice du pouvoir de l'Etat, formant des boucles de cercles, repérables dans les rebellions, et troisièmement, la tribu proprement dite qui occupe un territoire et qui fonctionne dans une totale autonomie. Elle a l'aspect d'un cercle indépendant qui coexiste aux autres cercles de même nature. La présente triple organisation tribale anéantie la théorie qui oppose le Bled Siba au Bled el Makhlén, parce que la synthèse khaldounienne de la bio-circularité de l'histoire n'est pas opérationnelle lorsqu'il s'avère que les autres organisations de tribus coexistent et surtout elles ne subissent pas de rupture quant une tribu dominante agrège les autres pour créer une puissance qui incarne le pouvoir de l'Etat.

5- Cl. Briand-Ponsart : «G. Camps, préfère donner un sens avant tout ethnographique au terme de Gétules et compter les Musulames comme des Numides. L'hypothèse de S. Csell qui donne aux termes de Gétule/Gétulie un sens avant tout politique et géographique est préférable

6- L'effet évanouissant est une réalité sociale concomitante à l'existence continue des tribus nord-africaines qui au gré des circonstances historiques se donnent d'autres appellations après leur démembrement et remembrement simultanés.

7- J. F. Lyotard, *Le différend*, Editions de Minuit, 1983. Il expose dans la notice consacrée à E. Levinas- Totalité et infini, Livre de poche, 1990, la problématique de l'altérité.

8- J.P.Cebe, *Apulée, Encyclopédie berbère V.6, 1989?* réf:824/827

9- Haut Commissariat à l'Amazighité, recommandations du colloque, *Regards croisés sur Apulée*, Souk Ahras, 2015.

10- L. Galand, *Bulletin de liaison de la littérature orale arabo-berbère*, CNRS-EPHE, 1978.

-C.Lacoste-Dujardin, *Le conte kabyle: étude ethnologique*, F. Maspéro, 1982. Nous rappelons que cette dernière a énormément contribué à la traduction de l'allemand au français par A. Fetta, de la compilation des contes kabyles de L. Frobénius.

11- J.P.Cebe, EB, V.6, 1989, réf: 824/827,

12- S. Chaker, *Aux origines berbères: Préhistoire et linguistique. Allocution/ Autochtonie du peuplement et de la langue berbères? Faits de langues*, Revue linguistique NO27, OPHRYX, 2006.

-Origines berbères, Linguistique et Préhistoire, Encyclopédie berbère no 35, 2013, réf: 5833/5834.

Dans ces deux textes, l'auteur donne plusieurs exemples de l'antériorité des noms des végétaux et des animaux par rapport aux langues indo-européennes. Nous tenons à préciser que nous nous démarquons de l'usage racial du mot «indo-européens» qui servait tout au début de son invention aux philologues du XIX^e siècle de classer les langues. Nous connaissons la dérive racialisante des anthropologues défenseurs de l'indo-européisme qui a mené au racisme.

13- S. Chaker, *Résistance et ouverture sur l'Autre: le berbère, une langue vivante à la croisée des échanges méditerranéens. Un parcours lexicologique*, Actes du colloque, L'interprétation des cultures dans le bassin de la Méditerranée, Paris, Sorbonne, 2001. Mémoire de la Méditerranée, 2003, p 11. Nous nous différencions de l'auteur sur l'usage du mot «conservatoire» parce qu'il faut reconnaître que ce mot induit implicitement une fossilisation de la culture berbère (dixit: de M. Kaddafi) et un immobilisme historique qui lui enlève toute dynamique qui lui est propre, dixit: L. Hegel.

Nous pouvons déduire que le cheval représente la vie des sédentaires (montagne et plaine) tandis que la gazelle représente celle des semi-nomades (steppe). Donc, la version rapportée par Legey et Laoust s'adapte aux meilleurs environnements des locuteurs. Il reste à comprendre comment le récit s'est décliné en fonction des milieux sociaux et environnementaux. Enfin y aura-t-il une version propre aux Berbères nomades du Grand sahara (Touaregs et Maures)?

14- L. Frobénius, *Contes kabyles traduits en français de l'allemand par M. Fetta avec une introduction de C. Lacoste-Dujardin*, Edisud, 1995.

15- L. Balout: «En somme, les Berbères n'ont jamais donné naissance au cours de l'histoire ancienne et moderne à un foyer culturel original.», cité par Th. Obenga.

- T. Mommesen, «Les dominations étrangères se succèdent amenant d'autres civilisations, les Berbères resteront comme le palmier et le sable du désert.», cité par Y. Moderan.

16- Afrocentrismes, Karthala, 2000. F.X. Faubelle-Aymar, Cheikh Anta Diop, ou l'afrocentrisme malgré lui. Retour sur son influence dans les études africaines.

- L'Afrique de Cheikh Anta Diop, Histoire et Idéologie, Karthala, 1996, Ouvrage dans lequel l'auteur parle de la question berbère chez Cheikh Anta Diop (Formation of the Berber branch, General History of Africa, Libya Antiqua, Unesco, 1986), sous forme de pluriel. faut-il rappeler que d'après ce dernier, la pluriel permet de comprendre la méthode diopniene d'inversion du faux en vrai selon un axe défini par le repérage d'un racisme apparent.

-A. Froment, Race et Histoire: la recomposition idéologique de l'image des Egyptiens anciens, Journal des Africaniistes, no 64, 19. La discussion porte sur la place de l'Egypte dans l'histoire de l'Afrique où l'idéologie noire joue contre l'idéologie blanche des européno-centristes. En effet, les Berbères vus par les anthropologues européens du XI^e siècle joue le rôle de miroir. Cette controverse refait surface par l'impact de recherches sur le Sahara sur l'origine berbère de l'Egypte, B. Lugain, lorsque l'Egypte était amazighe.

17- A. Hampaté Ba et G. Dieterlen , *Les fresques d'époque bovidienne du Tassili N'Ajjer et les traditions des Peul: Hypothèses d'interprétations*, Journal des Africaniastes, no 36, 1965.

18- M. Hachid, *D*

La question migratoire : la peur de l'Europe

Une fièvre migratoire sans précédent s'est emparée de notre planète. Peu d'esprits sont à même d'en appréhender toute la portée et la complexité. Ses signes extérieurs sont cependant connus de tous.

Par Kamal Guerroua

Mais l'humanité sera-t-elle portée à l'infini dans ce tourbillon vertigineux du déni de soi? Dès qu'on évoque la crise des migrants en ces temps des peurs et d'incertitude, on ressent la suspicion, déjà combien contagieuse, de cette vieille Europe vis-à-vis de tout ce qui est étranger monter crescendo aux enchères! Il y en a même qui déterrent le propos du général américain Wesley Clark, ex commandant des opérations militaires en Serbie qui, en voyant les nombreux réfugiés quitter en masse le Kosovo, dit «mon job est d'en finir avec l'unité des nations européennes» ou celui du «désarmement identitaire» du Pape François pour appuyer la thèse d'un complot contre l'Europe. En écho, fort heureusement d'ailleurs, un cri humain qui jaillit de «ces tripes blessées du monde» ne cesse de nous rappeler au devoir d'assistance à des populations persécutées, menacées de mort ou simplement en proie à la précarité, la faim et le manque de débouchés. Mais que faire? Guerre civile syrienne, conflit kurde, faillite irakienne, troubles permanents dans la corne d'Afrique, lutte intertribale en Libye, instabilité dans le sud méditerranéen, etc., les conséquences sont là, lourdes à assumer par les uns et par les autres, c'est-à-dire, les pays d'origine d'où émane «cette misère humaine» et l'Europe, principale destination des migrants. En effet, des milliers de ces derniers affluent au fil des jours aux côtes grecques et italiennes sur des bateaux ou même des cargos de fortune. Près de 29 000 sont morts au cours de leur traversée depuis 2000. En 2015 seulement, plus de 2000 personnes sont portées disparues en Méditerranée. Et chaque fois, les capitales occidentales versent des larmes de crocodiles et promettent un «plus que jamais ça! aussi tonitruant que pathétique. Puis, plus rien! Car, récemment même, environ 880 personnes y ont péri et le feuilleton macabre continue sur sa lancée. On dirait que «la Mare Nostrum» s'est transformée, bavardage banalisé des politiques aidant, en «un monstre anthropophage», triste!

En vérité, depuis «le Pacte européen sur l'immigration et l'asile» de 2008, la tournure ou le chemin qu'a emprunté le dossier migratoire s'est dramatisé encore davantage. En cause, la logique sécuritaire a pris le dessus sur toute autre considération politique, morale ou humaine. A titre d'exemple, la distinction pragmatique entre immigration choisie, utile au marché du travail et immigration indésirable, peu rentable à renvoyer hors des frontières de la citadelle de l'Union Européenne est devenue non seulement un point de consensus entre pays membres mais aussi et surtout un mécanisme de défense commun con-

tre le «péril migratoire»! A cet effet, les centres de rétention administrative sont plus encouragés à mener les opérations d'expulsion. On ne devrait pas s'étonner d'un tel dispositif sécurisé d'autant que, depuis au moins 20 ans, la stratégie migratoire européenne s'est essentiellement orientée vers la lutte contre l'immigration clandestine (fermeture drastique des frontières et approche de plus en plus restrictive des voies «dites» légales du mouvement migratoire), tout en ignorant les profondes causes à l'origine de cet état de fait. Ce qui ne cadre pas, ironie du sort, avec la ligne directrice de la politique étrangère de l'U.E, à savoir l'interventionnisme militaire en Afrique en particulier, le soutien à des régimes anti-démocratiques dans le cadre de «la normalisation autoritaire», le pillage des matières premières, des accords d'association et de libre-échange aux clauses souvent inéquitables, la compromission avec l'oligarchie financière mondiale au détriment des valeurs humaines, etc. Quantité de facteurs ayant, effet boomerang oblige, fortement contribué à accroître l'effectif des migrants provenant d'Afrique et du Moyen-Orient vers le vieux continent. «Deux poids, deux mesures», hypocrisie, cynisme, manipulation et Realpolitik, tels sont généralement les mots d'ordre sous lesquels se rangent les actions des leaders européens dans leur politique avant que «le survaut de dignité» de la chancelière Allemande Angela Merkel ne viennent semer un peu d'espoir! Rappelons qu'au tout début pourtant, «le programme Tamperre» ayant vu le jour en 1999, lequel fut le premier jalon de la politique sécuritaire concernant l'immigration, a été très souple dans la matière. D'autant plus que l'accent a été mis sur la liberté et le respect des droits fondamentaux aussi bien des citoyens européens que les étrangers plutôt que sur les mesures de sécurité proprement dites.

Toutefois, les choses ont changé à partir de 2001 à cause des attentats de World Trade Center et ceux du mars 2004 à Madrid. Du coup, le lien de cause à effet entre immigration, grand banditisme, criminalité et terrorisme a été officiellement réactivé quoique de manière insidieuse, s'adjugeant la part du lion dans toutes les discussions en rapport avec les problèmes frontaliers. Ces derniers sont insérés, dès lors, dans l'ordre du jour par ceux qui ont confectionné le contenu du programme de la Haye en 2004.

La militarisation des contrôles et la clôture des voies sont alors justifiées sous le prétexte des menaces de toutes sortes. L'agence Frontex étant justement créée dans la perspective de coordonner les efforts des pays membres de l'U.E dans la gestion des frontières extérieures afin qu'ils se dressent en front commun face au terrorisme et à la criminalité. Or on remarque qu'en filigrane, la priorité n°1 de ces procédures-là est l'immigration. D'ailleurs, les moyens qui lui sont octroyés ont grimpé de

façon exceptionnelle de 19 millions d'euros en 2006 à 114 millions d'euros en 2015.

Les missions opérationnelles de celle-ci, en oeuvre depuis 2007, consistent dans le déploiement d'équipes d'intervention rapide (R.A.B.I.T) en cas d'afflux massif de migrants aux frontières de l'un des Etats membres. Et aussi dans les vols d'expulsion conjoints, la surveillance maritime et terrestre des frontières, et enfin, cette agence étant chargée de rassembler et d'analyser le renseignement sur la situation qui prévaut aux frontières. Le grand contraste est que Frontex agit en dehors de toute supervision réelle par le Parlement Européen. En ce sens qu'elle pourrait garder le secret sur ses activités et entretenir le flou juridique si jamais une violation des droits fondamentaux était commise lors de l'une de ses opérations. En octobre 2013, cette agence-là aura été dotée par le biais du programme «Eurosur» d'un système de contrôle des frontières encore plus sophistiqué (satellites, drones, réseaux de communication spécifiques, capteurs sur les littoraux, etc), et ce, en étroite coopération avec les pays d'origine ou de transit des migrants. Ce système, pourtant très coûteux dans le contexte tendu de la dépression économique, aurait été largement défendu par la Commission Européenne. Cette dernière croit que cela allait permettre de sauver beaucoup de vies humaines en haute mer, en détectant les signaux des bateaux en détresse.

Mais la question qui se pose est si l'arsenal juridique ou la législation accompagnant ces procédures-là réaffirme l'obligation de recherche et de sauvetage en cas d'identification d'un bateau en danger de noyade. Le hic est donc là. D'autant que la clause visant la protection des migrants étant reléguée en seconde position après celle de la détection, la prévention et la lutte contre l'immigration illégale (voir à ce sujet l'excellente contribution de Marie Bazin, «Politique migratoire européenne: une approche sécuritaire criminelle», Billets d'Afrique et d'ailleurs, Juillet-août 2015). Militarisé à outrance, cet arsenal procédural a eu des conséquences repoussantes, rendant les routes migratoires de plus en plus impraticables, meurtrières et dangereuses. Ce qui aurait favorisé l'expansion rapide des réseaux de passeurs qui contournent par d'autres méthodes encore plus périlleuses l'itinéraire traditionnel vers l'eldorado. Sans doute, derrière toutes ces embûches bureaucratiques et sécuritaires se trouve le soutien à l'industrie européenne de la sécurité.

Un business juteux pour les entreprises privées. Eurosor dont le budget avoisine 250 millions d'euros et qui frôle le pic d'un milliard dans les prochaines années, aura vu ce pécule profiter aux grands industriels européens. Mangeant à tous les râteliers, les politiques semblent trouver une aubaine inespérée dans ces drames répétitifs de l'immigration.

En gros, l'Europe a peur de l'étranger. Et cette peur a mené à une sorte d'agressivité de sa part. Qu'en est-il des chances d'entrer de façon régulière dans son territoire? En réalité, pas de grande différence! Utilitariste, la démarche européenne s'est réorientée beaucoup plus vers les travailleurs qualifiés et les saisonniers, peu regardante dans la foulée des personnes souhaitant demander l'asile (visa humanitaire temporaire), les étrangers malades, des familles, des sans-papiers, etc.

Il est clair, somme toute, que la procédure d'asile avant le grand virage de 2015 et même après demeure un véritable parcours de combattant. La déclaration du Conseil Européen lors de sa session extraordinaire du 23 avril 2015 en est la preuve. Celui-ci n'a fait que confirmer la piste sécuritaire suivie depuis au moins 20 ans par toute l'Europe (plus d'autonomie à Frontex et renforcement des opérations maritimes, éludant par là le sauvetage en mer, lequel n'est jamais considéré comme une priorité). Et pourtant, l'opération navale «EUNAVFOR Med» lancée le 22 juin 2015 dans la partie sud de la Méditerranée centrale avec le soutien logistique de l'O.T.A.N dans le but de démanteler les réseaux des passeurs n'a pas eu les résultats escomptés parce que ces derniers (les passeurs s'entendent) sont devenus, eux aussi, compétitifs en termes de stratégies. Bref, les Européens sont comme écartelés entre leur droit-de-l'homme hypocritement «généreux» et un protectionnisme exacerbé aux contours «nationalistes»! Sinon pourquoi Mme Merkel, et avec elle beaucoup d'autres leaders européens, aurait-elle viré sa cuti pour retirer sa main tendue aux migrants au début? En délaissant ses missions de contrôle des flux de migrants et de frontières à des pays «tiers» parmi lesquels on peut citer l'Egypte, le Mali, le Niger, la Tunisie, via des accords bilatéraux, l'U.E considère ceux-ci comme de simples pays exécutants de ses politiques.

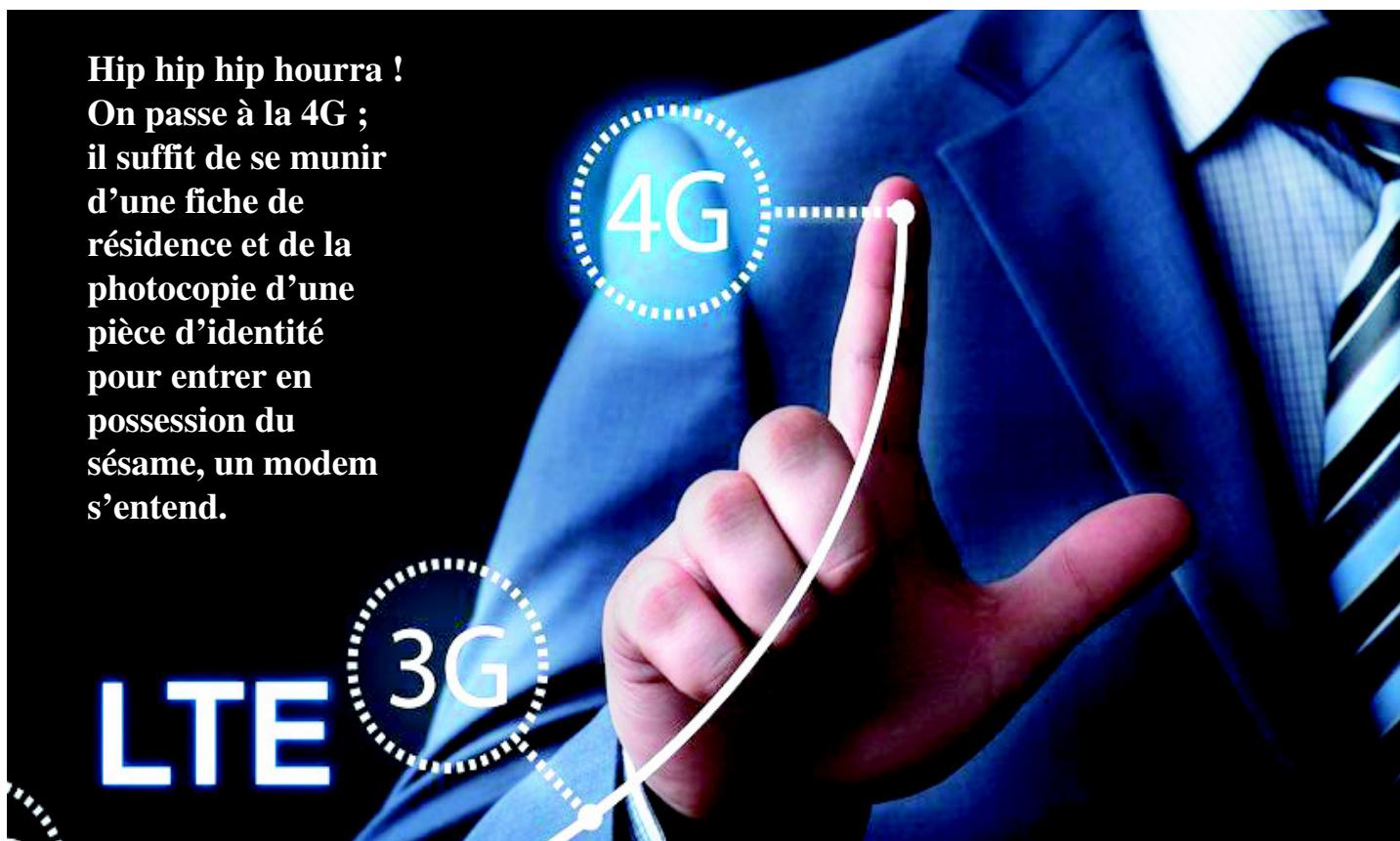
Il y a également cette stratégie de sous-traitance dans les procédures liées à l'asile. Les pays d'origine de migrants sont tenus d'être complices de tout le processus d'expulsion, en contrepartie d'aides financières conséquentes. Les dizaines de milliers de Syriens, Afghans, Érythréens, Somaliens, Soudanais et Africains qui accostent en Grèce, Malte, Italie et parqués dans des centres de détention en témoignent.

D'autres, refoulés tout juste aux portes de l'Europe, obligés de faire demi-tour ou d'entreprendre leur demande d'asile dans un pays tiers, c'est-à-dire, d'origine ou de transit comme le Maroc ou la Turquie se comptent par millions. Pourquoi tarde-t-on à apporter des solutions concrètes à ce sujet sensible? Une chose est sûre: l'Europe paiera les pots cassés de ses fuites en avant car, faute d'être canalisées, ces vagues migratoires seront déstabilisatrices de tous les équilibres régionaux.



Passage à l'oralité secondaire

Hip hip hip hourra !
On passe à la 4G ;
il suffit de se munir
d'une fiche de
résidence et de la
photocopie d'une
pièce d'identité
pour entrer en
possession du
sésame, un modem
s'entend.



Par Hatem Youcef*

En attendant bien entendu l'autre 4G que les opérateurs de la téléphonie mobile s'affairent d'ores et déjà à généraliser à tout le pays. On est de plain-pied dans l'ère (post)moderne, l'ère de du technologized word (mot technologisé). C'est le passage à l'oralité secondaire en somme.

L'ORALITÉ SECONDAIRE EN QUESTION

Il y aurait donc une oralité secondaire et non pas l'oralité tout court. L'oralité secondaire suppose et s'oppose à l'oralité primaire qui est synonyme d'absence/ignorance totale de l'écrit selon les spécialistes. Walter J. Ong en fut l'un des plus éminents ; jusqu'à la quatre vingt dixième et ultime année de sa vie il n'avait cessé de travailler sur l'oralité et son contraire. L'oralité secondaire est cette oralité moderne synonyme de l'invasion des tics comme la téléphonie, les magnétophones, l'internet, la télévision, la radio, etc. «L'âge électronique est aussi l'âge de l'oralité secondaire» dixit il (1982:2). Grace à ces outils, le monde est devenu un village, un village global comme l'avait prédit Marshall McLuhan en 1962 de même qu'il avait prédit la World Wide Web. L'oralité s'est vue magnifiée et les tribuns s'adressent désormais non pas à un auditoire limité par l'espace, mais à un public éparpillé aux quatre coins du monde.

En effet, l'oralité secondaire est oralité en ce qu'elle génère un besoin constant de recourir à l'ouïe projetant de la sorte les récepteurs dans le monde des sons qui constituent l'essence même de l'oralité. De lectorat on passe au statut d'auditoire, le livre en papier est remplacé par l'écran des tablettes. La chanson, les films avec leur lot de dialogues et la rhétorique qui y est déployée tiendraient de l'oralité secondaire puisque les supports qu'on utilise pour en jouir sont des outils hautement technologiques. Même la presse et le roman dont le support traditionnel est le papier sont investis par la technologie et sont partagés par la littératie et/ou littératie, comme il convient à quelques chercheurs iconoclastes de l'appeler en français, et l'oralité secondaire. Le cours magistral, la conférence et le discours tiennent des deux notamment avec la visioconférence.

L'oralité secondaire incite l'homme moderne à l'extraversion pour remédier à l'introversion qui a été depuis longtemps son lot. Là est l'autre attrait de cette forme d'oralité surtout pour l'Occident où cette théorie de l'oralité a émergé. En effet, l'oralité secondaire serait intéressante dans la mesure où elle atténue la tyrannie de l'écrit et l'imprimerie qui sont coupables d'avoir sérieusement affecté la socialisation qui prévaut là où l'emprise de l'écrit n'est pas moindre. S'étant arrogé des pouvoirs suprêmes, la littéracie s'est présentée comme la norme, les moyens de pensée et d'expression humains les plus naturels. En effet, il y a beau temps que l'écrit est devenu le paradigme à l'aune duquel tout progrès est mesuré.

La langue elle-même a dû subir le poids des gens lettrés qui l'ont façonné plus que les tribuns et autres bardes qui déclamaient leur poésie sans la graver comme les Arabes ou encore le grand poète kabyle Si Mhand U Mhand dont on dit qu'il ne répétait jamais ses poèmes. Ironie du sort, ce sont les progrès qui ont émané de l'invention de l'écriture et l'imprimerie qui ont donné naissance aux outils de l'oralité secondaire, à savoir les médias, la téléphonie et l'internet dont Viber, Skype et Facebook constituent justement les éléments clés de cette oralité secondaire. L'oralité secondaire a donc réduit le poids de l'écrit en permettant aux Occidentaux de retrouver les bienfaits de l'oralité à l'instar de la socialisation, la spontanéité, etc., à travers le service de réseautage social cher à Zuckerberg, des tweets, et tutti quanti. Ce service de réseautage social mondial connu sous le nom de Facebook nous a permis à nous 'Autre(s)' de nous libérer un tant soit peu du joug de l'oralité en nous donnant la possibilité de griffonner les lettres. Il nous permet aussi de 'technologiser' nos commérages, faire voyager la rumeur et adoucir la nostalgie des émigrés. Il offre aux semi-lingues que nous sommes la possibilité de faire un tant soit peu partie de ce monde de l'écrit.

La tchatche et les SMS aussi nous inscrivent désormais dans le monde des gens accoutumés aux lettres et non plus uniquement aux sons. Nous avons ainsi un accès quand bien même restreint à cette première technologie qu'est l'écrit qui nous est livré de la même manière que les autres technologies au compte-gouttes. Toutefois, même en ayant accès à des grapholectes comme le français et l'arabe qui peuvent nous aider à appréhender

quelque peu le monde, cela reste insuffisant du fait que ces mêmes langues demeurent des langues étrangères quand bien même hautement maîtrisées. De plus, c'est l'anglais qui permet une conception plus ou moins totale du monde parce que tout se fait dans cette langue globale. Parce que l'écrit dote le grapholecte d'une puissance bien plus grande que celle d'une langue à tradition orale, le maghribi cher à Abdou Elimam et tamazight ne peuvent pas en l'état actuel des choses permettre à leurs locuteurs de comprendre le monde. L'anglais mettrait à la disposition de ses utilisateurs au moins un million et demi de mots que ni le français ni l'arabe ne peuvent concurrencer à preuve notre recours à l'emprunt pour dire des mots comme literacy, technologized, etc., qui n'ont pas leur équivalent en français. Ainsi, contrairement au français, l'anglais acquiert de plus en plus de vocables grâce à la latitude laissée aux penseurs, inventeurs et aux locuteurs ordinaires pour lexicaliser sans encourir les représailles des templiers de la langue. Alors qu'il faut passer par l'Académie française quand il ne faut pas carrément invoquer Richelieu pour codifier un nouveau terme en français, l'anglais s'enrichit à chaque fois qu'un scientifique ou un littérateur ressent le besoin de faire dans la néologie comme cela a toujours été le cas depuis Shakespeare.

L'HOMO LOQUENS

L'oralité secondaire n'est pas tout à fait la même chose chez nous. Sa signification est tout autre dans la mesure où l'oralité ne nous est pas étrangère. C'est juste qu'à peine avons-nous commencé à prendre goût aux bienfaits de la littéracie que nous voilà rattrapés par l'oralité tout court. On connaît un engouement démesuré pour les smartphones, les iPhone et autres gadgets électroniques dont l'utilisation chez nous ressuscite les démons de l'oralité primaire et la conforte même. Le son qui est le représentant attitré du mot dans les cultures orales (Ong, 1999 :68) acquiert une dimension autrement plus symbolique grâce à ces outils. Il serait sans doute intéressant de quantifier les conversations téléphoniques des Algériens, le nombre d'heures passées à tchatcher, à écouter les chansons, utiliser Viber (mis sur pied par la société israélienne Viber Media Inc) pour parler d'un continent à l'autre alors que jadis cela se faisait d'un balcon à l'autre, etc. les opérateurs de la téléphonie mobile sont devenus comme par enchantement des partenaires sociaux fiables, des créateurs d'emplois, des sponsors de sport, des mécènes même qui

n'hésitent pas à s'inviter dans l'enceinte universitaire pour y dresser des tentes pour commercialiser la parole.

L'omo loquens est l'homme de parole et est l'icône des sociétés orales comme la nôtre. « Les peuples à tradition orale attribuent communément et universellement aux mots un grand pouvoir » (Ibid:65). Ne dit-on pas que l'homme se tient par la langue? La parole est gage de vérité, elle est garante d'une transaction, c'est la preuve inébranlable, etc. Ce sont les proverbes et autres adages qui font office de littérature et qui se transmettent oralement bien sûr et sont fixés dans le temps de façon mnémonique. L'omo loquens sévit dans l'administration qui fonctionne oralement en dépit de l'éminence de l'écrit pour un fonctionnement efficace. Ce sont les interminables réunions en vue de tenir des réunions. Ce sont les comités, conseils et autres cellules mis sur pied pour le suivi d'un projet, la rédaction d'une missive, un rapport, une requête, etc. L'oralité secondaire, c'est la démocratisation de la tricherie dans les examens même les plus souverains comme le bac. Ce sont les 4/4 et autres voitures de luxe conduits par des fonctionnaires qui ne peuvent même pas subvenir aux besoins desdits véhicules avec leur modique paie. Alors que l'Occident découvre les vertus de l'oralité par le truchement de l'oralité secondaire, les musulmans ont balayé le couple symbiotique oralité/écrit que l'islam a tenu à fixer à travers le Coran et le hadith. N'est-ce pas que le hadith est transmis par ouïe, mais n'en constitue pas moins une source de législation pour la communauté d'iqra ? Les musulmans ont rabroué la première technologie avec les derniers savants que sont Ibn Khaldun, Ibn Rushd, Ibn Bajjah, Ibn Hayyan, etc.

Conclusion

Il v a sans dire que nous n'avons aucun mérite dans cette oralité secondaire qui est, comme le souligne Ong, une émanation des cultures aux longues traditions d'écriture comme l'Occident. Ong ajoute que l'oralité secondaire dépend dans son invention et son fonctionnement de la culture généralisée de la lecture et l'écriture qui ne sont pas des traditions chez nous. On se retrouve dedans comme on s'est retrouvé dans l'écrit sans ne rien y comprendre et sans avoir ni le temps ni les moyens pour maîtriser toutes ces technologies qui nous submergent et nous abrutissent davantage qu'elles nous affranchissent. Si l'oralité secondaire est une sorte de rééquilibrage chez les Occidentaux, elle est pour nous une projection dans l'ère qui a précédé l'oralité première, car on se retrouve exclus de cette dernière, de l'écrit et de tout en fait. La 4G dont les mérites ont déjà commencé à être vantés à tue-tête ne va pas nous projeter dans le futur ; elle va juste nous installer profondément dans l'oralité secondaire qui n'est pas du tout la même que celle dont a abondamment écrit Walter J. Ong qui constitue la source principale de cet écrit qui n'est peut-être, en définitive, qu'oralité déguisée.

*Universitaire

Références

- Ong, Walter J. *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*. London and New York: Routledge, 1982/2002.
- «Writing is a Technology that restructures Thought» in *The Written Word: Literacy in Transition* eds. Gerd Bauman, Oxford: Clarendon Press, 1986, pp. 23-50.
- «Orality, Literacy, and Modern Media» in David Crowley and Paul Heyer, *Communication in History: Technology Culture, society*. Third Edition, New York: Longman, 1999, pp. 60-67.
- Le mot literacy a fini par voyager vers le français devenant littéracie puis littératie (voir la revue *Le français aujourd'hui* No 190. 2015).
- Nous avons nous-mêmes humblement traduit les citations de Walter J. Ong.



média tic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
LivresYoko et les gens du Barzakh
Roman de Djamel MatiYOKO ET LES GENS DU BARZAKH.
Roman de Djamel Mati,
Chihab Editions, Alger, 2016,
361 pages, 1 100 dinars.

ÉCRITS MELANCOLIQUES

C'est quoi, le Barzakh ? C'est l'équivalent du purgatoire dans le Coran. «C'est un état psychique au sein duquel les vivants ne sont plus des vivants, car leur esprit se retrouve dans un entre-deux-mondes qui se situe à la frontière de leur passé et de l'incertitude qui les attend. Un isthme d'apparence irréel, carcéral, intemporel, fait de cauchemars coupables et fous. Un endroit où leurs actes les jugent»

Alger, en pleine saison pluvieuse et sombre : Trois familles que tout sépare, mais trois destinées qui se croisent car partageant une même tragédie... sans fin.

Makioussa, mariée (mariage d'amour) à un Malien (Ibrahima), qui perd dans un accident de voiture son époux, et, croit-elle, sa jeune enfant de six mois... Fattouma et Kamel qui, étant donné l'infertilité du couple, adoptent une enfant au teint assez brun (abandonnée ?)... Un jeune homme, Juba, amoureux fou de Mariama (l'enfant qui a grandi et qui est devenue une très belle femme, une révoltée)... et, au milieu de la scène, rond-point et carrefour des tragédies... un chat, Yoko. Un chat, une jakuma (qui a plusieurs

vies, qui peut être mangeuse d'âmes ou nourissante de l'esprit et qui a le don d'ubiquité), qu'il ne faut jamais, mais alors jamais, selon la croyance transmise par une vieille bambara de Bamako, abandonner. Elle peut porter chance ou grand malheur. Il ne manquait plus que la «harga» !

L'auteur : Né à Alger, il est ingénieur en chef de géophysique. Auteur de plusieurs romans et d'un essai sur l'informatique. Six romans déjà parus : «Fada» (2004), «L.S.D» (2009), «Les yeux de Yoko et les gens du Barzakh» (2013) dont une trilogie «Siberkaïf.com» (2003), «Aigre doux» (2005) et «On dirait le Sud» (2007) et d'un essai («Le bug de l'an 2000» paru en 1998).

Extraits : «Quand la tendresse s'en va toute seule, c'est qu'elle a rendez-vous avec l'isolement. Avec le temps, quand la tendresse n'est plus partagée, elle devient le refoulement d'un sentiment affectif malheureux» (p 75). «Qu'allons-nous devenir plus tard, quand nous serons grands ? laisse échapper dans un soupir un jeune garçon (...) Une voix lui répond : Rien ! Il n'y a qu'à voir comment vivent nos parents.

L'auteur : Né à Niort en 1972, diplômé de persan et d'arabe, il a beaucoup voyagé au Moyen-Orient notamment. Toute son œuvre porte la trace de sa passion pour cette partie du monde. Entré en littérature en 2003 avec *La Perfection du tir* (Actes Sud), il s'est imposé grâce à son quatrième roman, *Zone* (Actes Sud, 2008), tour de force sans point, embrassant l'histoire du XX^e siècle sur le bassin méditerranéen, récompensé par (entre autres) le prix Décembre et le prix du livre Inter.

En 2010, Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants lui avait valu le prix Goncourt des lycéens. Deux ans plus tard, Rue des voleurs avait été distingué par le prix Liste Goncourt/Le Choix de l'Orient, autre surgeon du célèbre prix.

Extraits : «L'Europe a sapé l'Antiquité sous les Syriens, les Irakiens, les Egyptiens ; nos glorieuses nations se sont approprié l'universel par leur monopole de la science et de l'archéologie, dépossédant avec ce pillage les populations colonisées d'un passé qui, du coup, est facilement vécu comme allégorie : Les démolisseurs écervelés islamistes manient d'autant plus facilement la pelleteuse dans les cités antiques qu'ils allient leur profonde bêtise inculte au sentiment plus ou moins diffus que ce patriottisme est une étrange émanation rétroactive de la puissance étrangère» (p 55), «Napoléon Bonaparte est l'inventeur de l'orientalisme» (p 94), «La révolution dans la musique aux XIX^e et XX^e siècles de-

déguis. Dont les oliviers centenaires mangés par les poux. Même les étourneaux (un oiseau bâtarde, asservi, tricheur, ravageur, espionnage), porteurs de bonne chair et signe de bonnes et belles récoltes ont fui. Aujourd'hui donc, avec le temps qui est passé, installé dans un «réduit moisi», il écrit surtout au «Peuple des disparus» et voudrait bien participer à l'établissement d'une «banque de données» sur le Massacre (200 000 morts), la déennie noire étant passée par là.

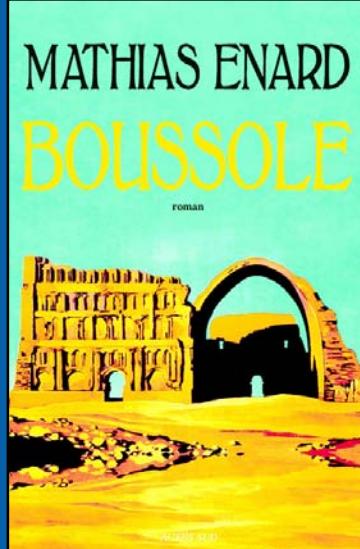
C'est, aussi l'histoire de deux jeunes gens journalistes (radio), un garçon et une jeune fille, issus du village, qui essayent de redonner à la parole (publique) la voix qu'il faut pour qu'elle ait un poids. Qui s'aiment mais qui n'arrivent pas à se communiquer leurs sentiments. Un comble pour des journalistes. Hélas, trop de pesanteurs et comme hier, ne restent plus que les oiseaux charognards. «Le ver est dans le fruit !» avait prédit, il y a longtemps, l'Oracle.

L'auteur : Universitaire, journaliste, romancier, il a publié plusieurs ouvrages consacrés à la littérature et à la musique algériennes. Il a, aussi, animé des émissions radiophoniques, consacrées à la littérature.

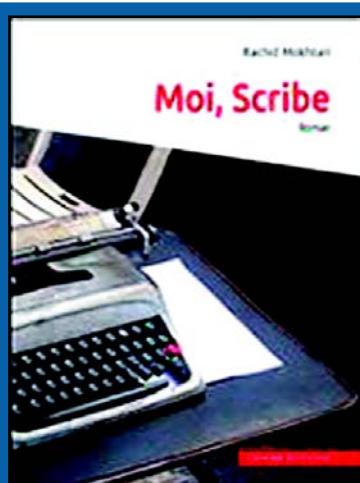
haut de gamme et autres coulisses. Il s'agit donc du «Contre-manuel de la politique. L'art et la manière de flinguer sa carrière en 200 histoires vraies».

Et, les 30 commandements du ratage en politique. Tops, flops et cas pratiques ! Bref, toutes les petites et grosses «...ies» faî-

tes et tous les mensonges dits dans la presse ou sur les plateaux télé par les hommes et les femmes politiques, grisés par le succès et oubliés que celui-ci peut leur filer entre les doigts aussi rapidement qu'il était venu. Pouvoir de la «vox populi démocratique» éclairée... respectée !



Boussole. Roman de Mathias Enard,
Editions Barzakh, Alger 2015
(Actes Sud, France 2015),
378 pages, 950 dinars.



Moi, Scribe. Roman de Rachid
Mokhtari, Chihab Editions,
Alger 2015, 227 pages, 900 dinars

PS : Parution, en France, d'un drôle de guide destiné aux politiques qui ne veulent pas «rater leur carrière».

Un futur best-seller que l'on aimerait bien voir édité chez nous... encore qu'on en a point besoin, les carrières se faisant et se défaissant non sur le terrain mais dans les salons d'hôtels

Leur futur est déjà mort, leur passé volé et leur présent difficile !» (p 96) «Le mal est profond. Ses racines se perdent dans les gouffres de l'histoire récente de la société. Une société qui se construit dans le mal-être des gens, dans les promesses trompeuses, dans les simulacres culturels et culturels, les discours propagandistes et anesthésiants» (p 189).

Avis : Attention à la déprime. Plutôt à son aggravation. «Une méditation romanesque sur le deuil» (Aps) et sur la solitude des couples qui, avec l'âge, n'ont (presque) plus rien à se dire ou à faire. Donc, lire en entrecoupant avec des moments de rire, de joie et de bonheur... en famille, entre amis... pour emmagasiner le max' d'espoir.

Citations : «La solitude, c'est elle qui habille la vieillesse de tristesse» (p 57), «On nous veut serviles, inertes, dociles, c'est-à-dire morts-vivants ! Ici, il y a pire que la mort, c'est vivre cette existence» (p 97), «C'est quoi, mourir ? Probablement, comme aller se coucher sans rien attendre de demain» (p 180).

vait tout à l'Orient » (p 120), «Aujourd'hui, l'Europe est son propre homme malade, vieilli, un corps abandonné, pendu à son gibet, qui s'observe pourrir en croyant que Paris sera toujours Paris, dans une trentaine de langues différentes, y compris le portugais» (p 2015).

Avis : Roman de l'altérité, sensuel et savant, gonflé de références. Un chef-d'œuvre de littérature. Pas DE la littérature. Difficilement lisible... sauf pour ceux qui aiment l'écriture difficile, souvent illisible. Et, à dire vrai, Kamel Daoud, mis à part le nombre de livres publiés, méritait amplement le prix Goncourt (et, je ne suis pas le seul à le penser... Jack Lang l'a dit avant moi).

Citations : «Les étrangers connaissent mieux une ville que leurs habitants, perdus dans la routine» (p 18), «La vie est une symphonie de Mahler, elle ne revient jamais en arrière, jamais sur ses pieds» (p 50), «L'association sexualité-Orient-violence avait du succès dans l'opinion publique, jusqu'à aujourd'hui : un roman sensationnaliste, à défaut d'être sensationnel» (p 142), Le pétrole et l'animal, voilà le goût de l'Arabie » (p 155), «La construction d'une identité européenne comme sympathique puzzle de nationalismes, a effacé tout ce qui ne rentrait plus dans ses cases idéologiques. Adieu différence, adieu diversité » (p 313).

Extraits : «La terre, voyez-vous, a une âme, il ne suffit pas de tenir l'araire, de semer, d'y planter des ceps, d'arroser et de clôturer pour que ses mottes deviennent dociles et généreuses (...). Il y a autre chose... Et, si vos terres ancestrales subissaient le même sort que les nôtres, arrachées à leurs légitimes propriétaires ? Hé bien, elles s'y refuseraient. Voyez-vous, le mal provient d'une vengeance des ancêtres» (un patriarche-Oracle s'adressant à une délégation de fermiers colons venus demander conseil suite à l'infertilité de leur vignoble, p 67), «Les pieds des montagnards, (...) habitués à la marche, poussent vite et c'est, pour les anciens, à la finesse des chevilles et au galbe des mollets que se mesure le charme féminin» (pp 122-123).

Avis : Grandeur et décadence de l'écrit. Parallèlement à la «décadence» d'une société. Mythes et/ou réalités, chacun y trouvera des arguments. Ecriture trop rapide, changeante. Déroutante, parfois.

Citations : «L'âge est traître, ingrat et, comment dire, prétexte à camoufler l'impuissance» (p 13), «Dieu a créé le Bien et le Mal, ce sont des jumeaux» (p 60).

La presse au comble des tensions

La tension est vive entre le ministère de l'Intérieur et le syndicat des Journalistes, après l'irruption par les forces de l'ordre au siège de ce dernier et l'appel à limoger le ministre. Des médiations sont en cours.



A moins de 100 mètres des locaux du syndicat, la police avait déjà dressé ses barrages avec les forces antiémeute derrière, ouvrant une petite brèche sur le côté droit devant les journalistes qui montraient leurs cartes syndicales. Mais l'accès des journalistes à leurs locaux n'était pourtant pas facile. Une fois relégués dans ce petit coin, les journalistes se retrouvaient assaillis par des femmes et des hommes brandissant des portraits du président Abdel-Fattah Al-Sissi. Accompagnées d'un DJ, elles se mettent à insulter les journalistes : «traîtres», «agents à la solde des ennemis». «Ce sont les hommes de main du ministère de l'Intérieur», lance ironiquement un journaliste. L'intérieur du célèbre bâtiment, situé au centre du Caire, foisonne de journalistes. Dans la grande salle de réunion, dans les couloirs, à la cafétéria et même sur les escaliers, des cris fusent : «La presse n'est pas un crime. Vive la liberté de la presse».

Les journalistes venaient de répondre à l'appel du conseil du syndicat pour tenir une réunion extraordinaire après l'irruption des forces de sécurité dans les locaux du syndicat pour arrêter deux journalistes, travaillant pour le site d'opposition Bawabet Yannayer, Amr Badri et Mahmoud Al-Saqqa, et qui étaient en sit-in après que la police eut mené un raid à leur domicile sur fond de manifestations contre la rétrocession des deux îles de Sanafir et de Tiran à l'Arabie saoudite. Le ministère de l'Intérieur a démenti que les forces de l'ordre aient pris d'assaut le bâtiment, mais a confirmé que les deux journalistes ont été arrêtés. «Un nombre limité d'officiers, pas plus de quatre ou cinq, sont entrés et les ont arrêtés», a dit le porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Les responsables du syndicat affir-

ment que celui-ci «n'a jamais été enlevé de la sorte par la police depuis sa fondation en 1941». La loi stipule en effet que les locaux du syndicat ne peuvent en aucun cas être occupés, fouillés ou fermés que sur ordre du Parquet général et en présence d'un délégué du Parquet et du président du syndicat. Pourtant, le procureur général, dans un communiqué, a défendu le ministère de l'Intérieur affirmant : «L'arrestation s'est faite en conformité avec une décision du Parquet comme le permet la Constitution pour les domiciles qui sont plus sacrés que n'importe quel autre endroit». Il a également décidé d'interdire toute publication sur l'affaire jusqu'à la fin de l'enquête.

LES DÉPUTÉS ATTAQUENT LES JOURNALISTES

Au parlement, les députés ont également vivement critiqué les journalistes lors d'une séance publique. La députée Olfate Qamar a ainsi estimé que «les journalistes doivent être égorgés», en faisant semblant avec sa main de passer un couteau autour du cou. Et le même jour, un groupe de quelques dizaines de journalistes qui réclament vouloir «rectifier la voie» tiennent une réunion au groupe de presse Al-Ahram pour attaquer le conseil du syndicat et «sa politisation de la crise», en présence de 5 membres du conseil qui d'ailleurs avaient assisté à la réunion de l'assemblée générale. La crise, selon un ancien chef du syndicat préférant parler sous couvert de l'anonymat, est due surtout au fait que le syndicat a adopté, sous l'emprise de la colère, des décisions «disproportionnées» et a «inséré initialement le nom du président de la République dans l'affaire».

En effet, lors de la réunion du 4 mai, le syndicat avait réclamé le limogeage du ministre de l'intérieur et demandé aux journaux de ne publier que le négatif de sa photo. Le syndicat a



aussi réclamé des excuses au président de la République, alors qu'il avait exigé des excuses au gouvernement dans la version initiale du communiqué. «Tout ce que le syndicat a dit est réel et touche à la dignité de tout journaliste», affirme, pour sa part, Khalid Al-Balchy, membre du syndicat. L'ancien chef du syndicat critique la façon dont la crise a été gérée et affirme que lui-même menait une médiation entre le syndicat et le gouvernement et qu'il négociait avec le premier ministre, Chérif Ismail, un communiqué dont l'actuel chef du syndicat, Yéhia Qallach, était au courant. Celui-ci confirme qu'il y a eu médiation, mais rien de concret. «Nous ne pouvons que répondre aux demandes de l'assemblée générale», dit-il.

Qallach croit qu'il y a une volonté de diviser les journalistes pour masquer la crise et l'erreur du ministère de l'Intérieur. Celui-ci a envoyé, par mégarde, un email aux journalistes indiquant son plan pour gérer médiatiquement la crise. Celui-ci prévoyait entre autres le fait d'attaquer certains membres du conseil connus pour être des opposants.

Les sources proches du gouvernement affirment que l'idée maintenant

est de pousser le syndicat à retirer ses demandes. Le syndicat a, en effet, allégé le ton en publiant un communiqué dans lequel il affiche son respect au président, se dit ouvert aux négociations et ajourne la réunion extraordinaire de l'assemblée générale à laquelle il avait fait appel.

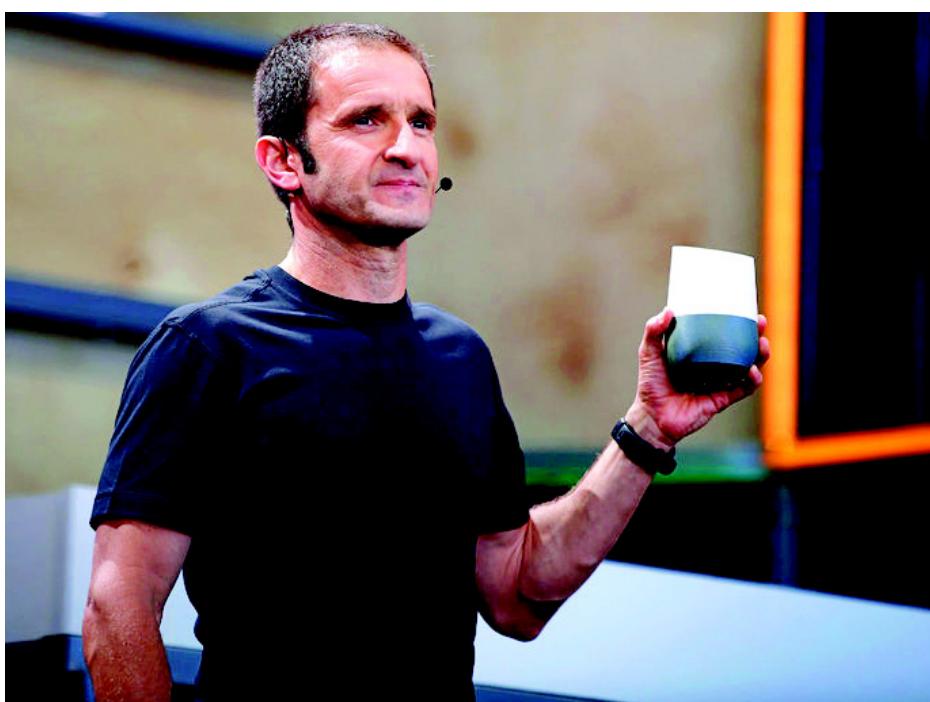
La médiation actuelle est paradoxalement menée par le parlement et le chef de la commission de la culture et des médias, Ossama Heikal, qui a précisé au syndicat que l'opinion publique n'est pas en faveur des journalistes et que ces derniers doivent renoncer à leurs demandes.

Le rédacteur en chef d'un quotidien privé ayant assisté à la réunion du syndicat croit que l'objectif du gouvernement va au-delà de la crise actuelle avec le ministère de l'Intérieur. «A mon avis, le gouvernement veut entraver la nouvelle loi sur les médias élaborée par le syndicat des Journalistes et qui doit passer la semaine prochaine au parlement. Celle-ci offre des libertés sans précédent aux journalistes, surtout en matière de la libre circulation de l'information», dit-il. Et d'ajouter : «L'idée est donc d'attirer les journalistes vers une bataille secondaire, ce qui les empêchera de se mobiliser pour défendre la loi». L'Egypte dispose déjà d'un arsenal accablant le travail des journalistes et la liberté d'expression, mais la Constitution de 2014 exige d'alléger ses restrictions.

Le Comité pour la Protection des Journalistes (CPJ) a révélé qu'en 2015, au moins 23 journalistes se trouvent derrière les barreaux en raison des informations qu'ils avaient rapportées. Le syndicat parle d'au moins 29, dont la majorité arrêtée en plein exercice de leur métier. Cette bataille entre l'Etat et les journalistes n'est pas la première, mais elle semble plus compliquée. Le conseil du syndicat, réuni lundi, a décidé de présenter une étude juridique détaillée sur tout ce qui s'est passé et de l'envoyer au procureur, au conseil d'Etat et au président. Une première étape, mais qui pourrait finir par l'appel à une assemblée générale extraordinaire que chaque partie verra en sa faveur. L'ancien chef du syndicat estime qu'elle sera l'occasion de voter une motion de censure contre le conseil actuel et de partir à des élections anticipées. Qallach se dit ouvert. «Si c'est la volonté des journalistes, j'y céderai». La nouvelle bataille est ajournée.

Le nouvel «assistant» virtuel de Google va vous prendre par la main

Qu'est-ce que Google assistant? Un assistant virtuel, un peu comme Siri, mais qui veut aller encore plus loin. En soi, aucune invention pure. Mais à l'échelle de Google, cette innovation pourrait vraiment marquer une rupture.



L'EXPRESS

Cela fait des années que, subrepticement, Google se glisse partout dans votre vie quotidienne. Vous lui posez des questions dans votre navigateur, votre mobile, peut-être dans votre montre, vous pouvez lui demander

d'envoyer vos SMS. Il piste vos e-mails, connaît vos déplacements, vous lui demande quel itinéraire emprunter. Mercredi, lors de sa conférence annuelle dédiée aux développeurs - Google I/O - Google a annoncé comment il voyait l'avenir de cette relation. "C'est Google qui va demander à ses utilisateurs, 'salut, que puis-je faire pour vous?' ", a expliqué le directeur général de Google Sundar Pichai.

L'AGENT OMNISCIENT QUI VEUT FAIRE MIEUX QUE SIRI

Pour prendre encore plus de place, Google crée Google Assistant. Un "agent conversationnel" doté d'une intelligence artificielle, répondant à la voix comme au texte, capable de devancer vos besoins. Il s'agit d'une évolution de Google Now, qui est déjà un assistant virtuel à reconnaissance vocale, comme Siri ou Cortana. Google assistant combine toutes les facultés du moteur de recherche de Google et de ses diverses plateformes. Mais plutôt que de fonctionner sur le mode "une question, une réponse", il est conçu pour créer des dialogues, en langage naturel, et tenir compte du contexte.

Par exemple, si vous demandez à Google assistant quels sont les films à l'affiche dans tel cinéma, il donnera une liste. Puis, si vous lui dites que vous vous voulez y aller avec vos enfants, il sortira une sélection pour enfants seulement et vous proposera de réserver la séance.

Les utilisateurs ont déjà l'habitude - pour certains - de parler à Google en faisant précédé leur demande de la formule consacrée, "OK Google". Aux Etats-Unis, 20% des recherches sur Google se font de manière orale, a indiqué l'entreprise mercredi, ce qui commence à faire du monde.

Google assistant devrait faire progresser cet usage, en se rendant plus indispensable. Grâce à au machine learning, le majordome virtuel apprendra à mieux servir son client au fur et à mesure que ce dernier lui parle.

L'assistant intelligent sera accessible sur tout type d'appareil connecté. En particulier, il sera décliné dans deux nouveaux produits de Google, également annoncés lors de la keynote Google I/O.

GOOGLE HOME, L'ENCEINTE CONNECTÉE QUI VEUT FAIRE MIEUX QU'AMAZON ECHO

Google assistant sera matérialisé sous la forme d'une enceinte portable connectée pour la maison, baptisée Google Home. Concurrent direct de l'Amazon Echo, dont la société

aurait vendu 3 millions d'exemplaires (à 180 dollars), elle sortirait à l'automne selon la presse américaine.

Cet objet permettra de converser avec l'assistant virtuel, mais aussi de remplir des fonctions domotiques (allumer les lumières, baisser la température...), et cela sans avoir besoin de quelque écran que ce soit.

ALLO, LE CHATBOT QUI VEUT FAIRE MIEUX QUE FACEBOOK

Allo, c'est une application mobile de messagerie instantanée, qui incorporera Google assistant pour ne plus avoir à sortir de l'appli pour effectuer d'autres activités en ligne (comme effectuer une recherche sur le web ou passer une commande). Comme le chatbot testé par Facebook dans Messenger. Mais la particularité d'Allo sera d'écouter toutes vos conversations et d'intervenir au milieu quand on ne lui a rien demandé. Par exemple en suggérant des réponses pré-rédigées. Si un ami vous envoie une photo de son bébé, Allo pourrait vous proposer de répondre "Il est mignon!" en un clic. Et s'il s'agit d'une photo de pièce montée, il pourrait vous suggérer un "miam" approprié avec le smiley qui convient.

Il sera également possible de s'adresser directement à l'assistant virtuel pour lui poser des questions, en l'apostrophant à l'aide de la mention "@google".

DES RÉPONSES PRÉ-RÉDIGÉES

"Google écoute et prêt à faire des suggestions", a expliqué Erik Kay, directeur technique pour les produits de communication chez Google. Cela peut faire peur, d'un point de vue du respect de la vie privée, mais d'après Google il sera possible de désactiver la fonctionnalité, et dans tous les cas le stockage des informations sera temporaire (Google n'a pas précisé la durée).

Et puis, c'est pour la bonne cause: "Fournir des liens hypertexte aux gens n'est pas suffisant. Nous avons vraiment besoin de les aider à faire les choses qu'ils ont à faire" a déclaré Sundar Pichai, déterminé à aider son prochain.

L'envoyé spécial de l'ONU confirme que des forces françaises combattent en Libye

INTERVIEW - Comment stabiliser une Libye plongée dans le chaos depuis cinq ans ? Comment freiner l'avancée de l'Etat islamique ? Et faire qu'une nouvelle crise des migrants ne survienne pas ? Ce sont depuis bientôt sept mois, les difficiles questions que doit résoudre l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler.

le JDD.

A près la signature en décembre dernier d'un Accord national, un nouveau gouvernement d'union soutenu par la communauté internationale s'est installé fin mars à Tripoli. Mais sur le terrain il reste deux autres gouvernements et le pouvoir des milices. Pour le JDD, le diplomate allemand Martin Kobler revient sur les immenses défis qui lui restent à relever.

La Libye compte aujourd'hui trois gouvernements.

Qui contrôle le pays ?

Il n'y a qu'un seul gouvernement reconnu par la communauté internationale : c'est le gouvernement d'union nationale que dirige Fayez el-Sarraj. C'est lui qui a la main sur la Compagnie nationale de pétrole et la Banque centrale. Bien sûr, la situation reste très fragile et el-Sarraj ne contrôle pas entièrement Tripoli. Mais est-ce que le gouvernement à l'Est contrôle le pays ? Certainement pas. Celui de Tripoli ? On ne sait même pas où se trouvent certains de ses représentants. Ces deux gouvernements sont hors-jeu. Il y a aussi des milices qui soutiennent ouvertement le Conseil présidentiel (du gouvernement d'union nationale, Ndlr). Et aujourd'hui à Tripoli, la quasi-totalité

des groupes armés, s'ils ne le soutiennent pas, ont au moins opté pour la neutralité à son égard.

Vous leur avez promis quelque chose en échange ?

Pas question ! Ce qu'ils veulent, ce sont des garanties et une immunité. A l'ouest du pays, la majorité des combattants sont fatigués. Donc il n'y a pas vraiment à les convaincre mais à leur offrir une alternative. Aujourd'hui, toutes les milices sont payées par la Banque centrale. Dans quel pays voit-on cela ? Un jour, on pourra leur dire qu'elles seront payées si elles intègrent l'armée régulière. Et Haftar doit avoir un rôle important dans ce dispositif.

C'est la prochaine étape ?

C'est encore trop tôt. La prochaine étape, c'est que les ministres du gouvernement investissent leurs bureaux à Tripoli et travaillent. Certains ont commencé comme ceux de la Jeunesse et des Sports ou de la Défense. D'autres hésitent encore, sont toujours à Malte... Malgré tout, je n'aurais jamais pensé que les choses avancent ainsi. «Il reste encore 20 millions d'armes en circulation en Libye ! Mais elles sont de petit calibre et de mauvaise qualité. Ils n'ont pas non plus de matériel pour se battre de nuit.»

Reste quand même à convaincre le Parlement à l'Est d'avaliser ce Conseil présidentiel et le général Haftar de l'accepter ?

Selon l'Accord politique libyen, le gouvernement aurait dû effectivement être approuvé par le Parlement en février, et nous sommes fin mai... Mais mon principal problème aujourd'hui est surtout d'éviter une confrontation militaire entre les troupes de Haftar et les milices de Misrata. Les deux ont un ennemi commun : l'Etat islamique. C'est pour cela qu'il faut établir une structure armée commune, un état-major d'opérations commune. Et Haftar doit avoir un rôle important dans ce dispositif.

Mais le général Haftar dit déjà qu'il est le chef de l'armée nationale libyenne et il combat l'EI...

Nous devons soutenir tout combat contre l'Etat islamique. Mais il y a aussi un embargo sur les armes. C'est dans ce dilemme qu'est plongée la communauté internationale ! Reste qu'Haftar ne dispose pas d'une armée et d'un territoire très consolidé comme il le prétend. Son armée, c'est plutôt la somme de forces régulières, d'anciens kadhafistes, de mercenaires venant



du Soudan ou du Tchad, ou encore des forces tribales. Il y a aussi des forces spéciales françaises ou américaines qui sont sur le terrain, les milices de Misrata. Mais tout cela n'est pas suffisant pour vaincre l'EI. Il faut des bases consolidées pour ce combat, une armée régulière moderne.

Qui pour la commander ? Haftar ?

C'est aux Libyens de décider. Mais Sarraj est le commandant suprême, il faut que tout le monde l'accepte. Alors, seulement, cette armée bénéficiera de l'exception de l'embargo sur les armes qui a été acceptée à Vienne la semaine passée et pourra recevoir des armes de qualité. C'est la seule façon efficace de vaincre l'EI. Pour arriver à cela, j'essaye de mettre tout le monde autour de la table et faire accepter que tout le spectre politique libyen puisse y être présent, de Haftar aux Frères musulmans. Mais, jusqu'à présent, c'est difficile de convaincre Haftar. Il refuse de nous parler.

La Libye a réellement besoin d'armes ? Où sont passés les stocks de Kadhafi ?

Beaucoup de ces armes ont été vendues même s'il reste encore 20 millions d'armes en circulation en Libye ! Mais elles sont de petit calibre et de mauvaise qualité. Ils n'ont pas non plus de matériel pour se battre de nuit.

Qu'en est-il d'une intervention militaire internationale évoquée depuis des mois ?

Si c'est le gouvernement libyen qui la demande, dans ce cas, ce ne serait pas une intervention mais une assistance. En début de semaine, Sarraj a d'ailleurs envoyé une lettre à l'Union européenne pour demander une assistance, notamment pour la formation de l'armée.

«Parmi les 17 djihadistes arrêtés, l'un était Nigérian. On peut donc suspecter des connexions avec Boko Haram.»

Mais si les Libyens ne parviennent pas à s'entendre, certaines puissances vont vouloir intervenir...

C'est vrai que le processus politique est très lent, beaucoup plus lent que ce qui se passe sur le terrain. L'Etat islamique, lui, se soucie peu de l'Accord national libyen et se propage. Et pourtant, il y a un an encore, l'EI, ce n'était rien en Libye !

De combien de combattants dispose-t-il aujourd'hui ?

Dans la région de Syrie, on peut les estimer à 2.000 ou 3.000, et environ 2.000 dans le reste du pays. Ils se propagent et s'enfoncent vers le Sud, à la limite du Niger et du Tchad. Manifestement, ils veulent s'attaquer au pétrole. Ils ne cherchent pas à contrôler la production mais plutôt à conduire le pays vers un désastre économique.

D'où les djihadistes tirent-ils leurs revenus et comment s'approvisionnent-ils en armes ?

Ils prélevent des taxes à Syrte, chez les déplacés, ils profitent de la traite humaine. Ils profitent aussi de l'industrie des enlèvements. Les milices kidnappent et vendent leurs otages à Daech. C'est le même système qu'en Irak. Quant aux armes, elles arrivent par la mer, le Soudan, les routes traditionnelles de trafic. Certaines milices leur viennent aussi en aide.

L'EI a-t-il des contacts avec d'autres groupes djihadistes de la région ?

La semaine passée, une cellule a été démantelée à Tripoli. Parmi les 17 djihadistes arrêtés, l'un était Nigérian. On peut donc suspecter des connexions avec Boko Haram. L'expansion vers le sud libyen est d'ailleurs un signe de cette recherche de connexions. Cela doit être arrêté rapidement, sinon...

«A cause de la mission européenne Sophia, les passeurs mettent les migrants dans les bateaux et ne leur donnent même plus l'essence suffisante pour aller jusqu'à Lampedusa.»

Y a-t-il réellement des échanges entre Daech au Levant et sa branche libyenne ?

On peut le suspecter oui. J'ignore si des instructeurs sont arrivés du Levant mais nos experts nous disent que les combattants de Libye sont beaucoup plus professionnels qu'il y a un an. Et 70% d'entre eux sont étrangers : Tunisiens, Algériens, Irakiens, Syriens, Marocains... Ce n'est pas un hasard si l'Algérie comme la Tunisie ont arrêté leurs vols pour Tripoli.

Et comment les combattants de Syrie arrivent-ils en Libye ?

Par les airs, la mer, les voies terrestres. Tout est ouvert. La frontière maritime en particulier n'est pas contrôlée.

A ce sujet, faut-il s'attendre à une nouvelle vague de migrants arrivant à Lampedusa puisque la route depuis la Turquie est désormais fermée ?

Non, les chiffres sont en baisse. L'année dernière, à la même période, 47.000 migrants étaient arrivés en Italie. Cette année, ils sont un tiers de moins ! On estime qu'il y a aujourd'hui 234.000 migrants économiques en Libye. Les chiffres sont probablement plus élevés. Mais, pour l'instant, il n'y a pas un mouvement de masse pour traverser vers l'Italie.

La mission européenne Sophia pour lutter contre le trafic de migrants serait-elle efficace ?

Non, bien au contraire ! Elle crée un appel d'air ! Elle ne patrouille pas dans les eaux territoriales libyennes. Les passeurs mettent donc les migrants dans les bateaux et ne leur donnent même plus l'essence suffisante pour aller jusqu'à Lampedusa. Ensuite, ils appellent le numéro d'urgence en Italie leur disant : "Eh, préparez-vous, 500 vont arriver!"

Les géants du foot européen valent plusieurs milliards d'euros

Le cabinet KPMG a lancé une nouvelle méthode de valorisation des clubs. Il valorise le Real Madrid à près de 3 milliards et le PSG à 843 millions d'euros.

Les Echos

Suprématie du Real Madrid et de Manchester United, domination globale de la Premier League anglaise, un Paris Saint-Germain dans le Top 10 mais assez côté français : le cabinet pluridisciplinaire KPMG s'est penché à son tour sur l'élite du football européen, et ses conclusions confirment largement l'état des lieux du foot continental tel qu'il ressort notamment des publications régulières de Deloitte et de «Forbes».

Dans une étude inédite parue jeudi et qui établit un classement des 32 plus grands clubs continentaux par leur valeur financière, KPMG place ainsi le Real, qui affronte l'Atletico Madrid samedi soir en finale de la Ligue des Champions, et MU au sommet avec une valorisation de 2,9 milliards d'euros pour l'un et l'autre. De même, on retrouve, sans surprise pourraient-on ajouter, le FC Barcelone et le Bayern Munich à quelques encabures du duo de tête anglo-espagnol.



En outre, la richesse de la première division anglaise est à nouveau établie, la Premier League composant 50 % du Top 10 européen. Par ailleurs, 7 clubs anglais figurent dans les 32 formations passées en revue par le cabinet pluridisciplinaire, soit une part de 22 %.

LA LIGUE 1 FAIT PÂLE FIGURE

A contrario, la Ligue 1 française fait pâle figure avec 4 clubs, et quand bien même le PSG made in Qatar fait office de n° 10 européen avec une valeur de 843 millions d'euros.

Le club parisien est ainsi loin devant l'AS Monaco, estimé à 195 millions d'euros par KPMG et classé 26e. L'ASM devance l'Olympique de Marseille, 27e avec une valeur de 190 millions (une indication qui peut être utile au moment de sa mise en vente), et l'Olympique Lyonnais, deux rangs derrière l'OM avec un total de 186 millions d'euros.

Si le constat de KPMG paraît attendu, il convient toutefois de mettre en exergue sa méthodologie. Son classement tient compte en effet de la rentabilité des clubs, de leur popularité - ce qui couvre entre autres leur dimension sur les réseaux sociaux -, de leur potentiel sportif, soit la valeur de l'équipe, de leur capacité à capter des droits TV, enfin, de la détention ou non de leur stade. En substance, KPMG balaie tous les leviers économiques du football professionnel d'aujourd'hui, un secteur à part entière. S'élevant à 26,3 milliards d'euros, la valeur totale des 32 clubs expertisés par le cabinet pluridisciplinaire en témoigne d'ailleurs également. Ceci étant, l'étude de KPMG montre bien aussi l'hétérogénéité du foot européen et la concentration de sa richesse. L'air de rien, le trio de tête - Real-MU-Barça donc - capte près d'un tiers de la valeur totale des 32 clubs composant ce classement 2016.

Travail domestique des enfants : une nouvelle loi qui ne répond pas à tout

TELQUEL.ma

La loi polémique sur le travail domestique a finalement été votée le 31 mai en séance plénière au Parlement (49 voix pour, 7 contre). Elle n'entrera toutefois en vigueur qu'une fois publiée au Bulletin officiel, ce qui peut prendre plusieurs semaines. L'âge minimum de travail a été fixé à 16 ans, et les députés ont accepté de couper la poire en deux en instaurant un moratoire de cinq ans avant de relever cet âge à 18 ans, comme réclamé initialement par la société civile. Mais au-delà de cette polémique qui a cristallisé les débats, comment la loi sera-t-elle appliquée concrètement sur le terrain ?

Le phénomène des enfants travailleurs est en effet bien enraciné dans la société marocaine. Le nombre des mineurs en dessous de 15 ans travaillant actuellement au Maroc s'élève à 69 000, selon les derniers chiffres de l'enquête nationale sur l'emploi du HCP (Haut-Commissariat au plan) rendus publics en 2015. Ce phénomène touche, selon le HCP, plus le milieu rural avec 62 000 enfants qui travaillent, contre 7 000 dans le milieu urbain. Les garçons sont les plus touchés avec 60.1% et 39.9% pour les filles. Pour le cas spécifique des enfants travaillant dans les maisons, notamment le phénomène des petites bonnes, il n'existe aucune statistique officielle. Pour autant, il s'agirait d'une pratique assez répandue, selon les associatifs. Et c'est à cet aspect que la nouvelle loi veut particulièrement s'attaquer.

Le débat sur la loi des travailleurs de maison a été monopolisé par l'âge minimum, entre celui proposé par le gouvernement (16 ans) et celui défendu par la société civile, qui milite

La polémique sur l'âge minimum du travail, notamment celui des petites bonnes, occulte un autre point tout aussi important : comment retirer du marché du travail ces enfants ? Quelles perspectives faut-il leur offrir ?



pour un âge légal de 18 ans. «On a depuis le début mis à l'index le manque d'un dispositif de retrait des mineurs prévu par la loi» dénonce Bouacha Ghiati, présidente d'Insaf qui milite pour l'éradication du travail des petites bonnes en dessous de 18 ans. Pour elle, c'est le cœur même de leurs revendications de fixer l'âge des travailleurs domestiques à 18 ans. Elle rappelle une évidence : «Un majeur aura la possibilité d'interroger la justice et de porter plainte».

La future loi prévoit bien un volet coercitif. Elle condamne à une amende comprise entre 25 000 et 30 000 dirhams quiconque emploie un(e) travailleur(se) en dessous de l'âge prévu par le texte (article 23). En cas

de récidive, l'amende sera doublée et une peine de prison comprise entre un et trois mois de prison peut aussi être décidée par le juge. Les sanctions seules ne suffisent pas, et c'est ce que pointe le CETPB qui réclame des «mécanismes pour sauver et accompagner les filles actuellement en situation d'exploitation dans les maisons et ceux/celles qui seront identifiés(e)s après la promulgation de la loi». Mais quelles sont ces mesures d'accompagnement ? «Il faut recenser ces enfants, les extirper du travail pour ensuite les accompagner psychologiquement pour une période transitoire dans des centres spécialisés», explique Mohamed Khattab, membre du CETPB. Après cette

l'emploi nous explique, pour sa part, qu'il n'y a pas de disposition particulière à prendre puisque la loi prévoit «que tous les enfants en dessous de 16 ans doivent être à l'école», rappelant les programmes d'éducation informelle mis en place par le ministère de l'Education nationale.

Autre bémol soulevé par la société civile : l'application des sanctions, même après la mise en œuvre de la future loi et quelles que soient les mesures d'accompagnement. La loi adoptée prévoit qu'un inspecteur du travail ou une assistante sociale constatent l'infraction à la loi, tandis que la société civile appelle à privilégier le «flagrant délit». «Cela nous paraît le plus efficace et le plus facile à mettre en œuvre, plutôt que la procédure classique et inadaptée de l'inspection du travail proposée dans le projet de loi actuel, sur le modèle du code du travail», explique le CETPB dans une missive qu'il avait envoyée aux partis de la majorité.

Pour Nouzha Sqalli, député PPS, ce n'est pas à cette loi spécifiquement de prévoir le retrait de ses enfants du monde du travail, car cela reste la mission de la police. «Pour les mineurs, il doit y avoir l'approche de la pénalisation. Par exemple, pour un crime de droit commun, on va ne peut pas envoyer un inspecteur de travail, c'est le travail de la police». Pour cela, elle propose la mise en place d'une autre loi qui prévoit des sanctions pour ceux qui font travailler les mineurs et les intermédiaires qui aident les gens à les recruter. Autant dire que le vote de cette loi n'est qu'un début, tant que le chemin reste encore long pour faire revenir les enfants déscolarisées sur les bancs de l'école.

Avoir 20 ans au Maroc, un cauchemar,... sauf si...

L'ECONOMISTE

Depuis que les communicants ont pris le pouvoir, depuis que les femmes et les hommes ont été réduits à des chiffres, depuis que les communiqués de presse ont remplacé les décrets et surtout leur application, une myopie généralisée semble avoir frappé les gouvernements au Maroc : la jeunesse suffoque, et personne presque ne s'en rend compte, ou du moins, n'arrive à voir venir un train à grande vitesse qui déraille. Au Maroc, avoir 20 ans, c'est un cauchemar.

LES DEUX LISTES

Pourtant, ramenées à l'unité «humainisée», les statistiques donnent froid dans les dos. En moyenne, à 20 ans, au Maroc, on n'a pas le bac, on n'a pas de formation professionnelle, on n'a pas fait de service civil, on n'a pas de métier dans les mains, on n'a pas de carrière sportive professionnelle et on n'a pas d'argent. La liste de ce qu'on n'a pas est longue et ne peut être exhaustive. Sur 100 élèves qui accèdent à l'école primaire, seuls 13 obtiennent le bac, le taux de chômage chez les jeunes dans les centres urbains est de 40%, le taux d'insertion en formation professionnelle est faible, l'économie marocaine ne crée plus d'emplois, pire, elle en détruit depuis 2 ans, et l'ensemble des fédérations

sportives, toutes disciplines confondues, comptent 250 000 licenciés...

Reste alors ce qu'on a : un téléphone intelligent, avec des usages malins, doté d'une connexion à internet, mais dont la «VoIP» vient d'être coupée, un téléviseur branché sur les chaînes satellites, souvent en mode piratage, très souvent sur des chaînes arabophones, trop souvent «religieuses»...

IL SE FAIT BON D'ÊTRE...

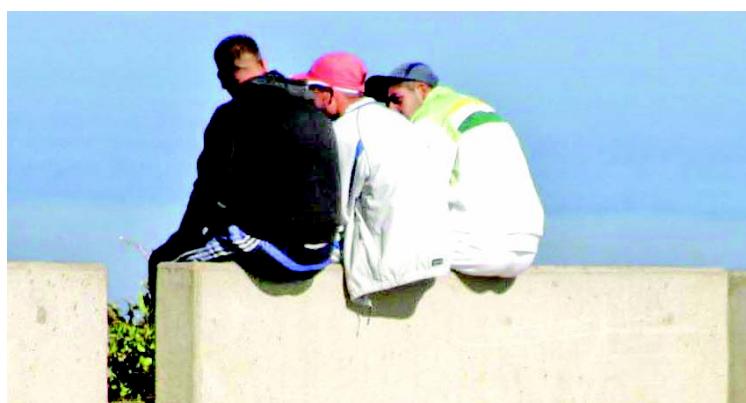
La régulation du champ de la société civile, avant de buter sur un amour gouvernemental, tombe dans la tentation de récupération et de maîtrise du champ associatif. La réforme du sport professionnel, ayant fait pourtant l'objet d'une sévère lettre royale en 2008, est otage d'une incomptance généralisée... Pendant ce temps, en dépit d'une informatisation à coup de millions, les files s'allongent devant les guichets de l'Anapc, où il se dit qu'il se fait bon, en ce moment, d'être militant du PJD ou du PPS...

Etre là par accident, par malédiction, par malchance, être là pour rire, être là comme si on était de trop... Coupés des réseaux de formation, des espaces de la seconde chance, coupés des réseaux de l'emploi, des opportunités d'apprentissage d'un métier, coupés des réseaux sportifs, des occasions d'expression d'un quelconque talent artistique ou culturel, coupés des réseaux associatifs, des possibilités d'ascension dans un parti po-

litique ou un syndicat, les jeunes n'ont plus que les réseaux sociaux ou se retrouver, se former, se déformer, s'exprimer, rêver d'ailleurs ou... s'indigner. La contestation est le maître mot sur internet, là où 14 millions de Marocains se rendent chaque jour, sur Facebook, qualifié par le chef de gouvernement de «courant politique non structuré», où les jeunes passent en moyenne deux heures par jour.

C'est là que Khaoula, jeune anonyme qui s'est révoltée contre le passe-droit accordé sur une file d'attente à une artiste, trouvera ses instants de gloire. C'est là que Abderrahmane, jeune Sifiote qui dénonça la mauvaise qualité de la chaussée, et pointa les responsables de la commune, soulèvera une vague de sympathie. C'est là où des milliers de jeunes s'indignent suite au scandale du stade Moulay Abdallah, au point de provoquer, ou du moins contribuer, au licenciement du ministre responsable «politiquement». Bref, c'est là où les lanceurs d'alerte s'activent. Une indignation passive, en passe de devenir une indignation active : les jupes d'Inzegane, la grossesse incestueuse à Kénitra, la tête rasée d'une jeune fille à l'université de Fès... conduisent à des mouvements réels, sur le terrain, et dans les couloirs de Rabat.

Le suicide d'Amina Filali, forcée à épouser son violleur, comme la mobilisation contre le travail des jeunes filles à domicile à 16 ans, finiront par amener le personnel politique à corriger ses lois. Certaines encore, comme le code pénal, mettent par un trait de plume, des millions de ces jeunes dans l'ilégalité, après les avoir plongés dans la précarité : le projet maintient la pénalisation des liens sexuels en dehors des liens du mariage, alors même que le très sérieux HCP place l'âge de mariage moyen au-dessus de 30 ans! Le projet de code de la presse, quant à lui, augmente le contrôle autour des formes d'expression sur le web, et comprime le dernier espace, pas si virtuel que cela finalement, d'opinion assumée... En attendant, le TGV, tout en déraillant, ne perd pas de sa vitesse. Au Maroc, avoir 20 ans, est un cauchemar... sauf si on prend ses affaires en main.



La Chine va tester le bus du futur !

Cette énorme structure est totalement électrique et peut transporter plus de 1 000 passagers. C'est la solution ultime aux bouchons et à la pollution.



VSD A chaque problème, sa solution. En proie depuis des années à d'interminables bouchons et à des problèmes importants de pollution de l'air, la Chine pourrait enfin avoir le remède à ces maux. À l'occasion de la 19ème exposition internationale de la haute technologie de Pékin, qui s'est tenue le week-end dernier, un projet totalement novateur et futuriste a été dévoilé aux visiteurs. Le concept est très ingénieux, mais reste encore à peaufiner. Il s'agit d'un bus surélevé, capable d'enjamber les voitures. Rien que ça !

L'entreprise chinoise Transit Explore Bus est dépositaire du projet. Son inventeur, Song Youzhou, a pour objectif de tester un prototype de cet engin révolutionnaire dès cet été, a rapporté lundi le webmagazine américain Citylab. Le mode de fonctionnement semble simple. Il est ainsi détaillé : il s'agit d'une gigantesque structure de 60 mètres de long, 8 mètres de large et 5 mètres de haut, posée sur des rails ou des glissières spéciales qui bordent les deux côtés de la route. L'arche formée permettrait ainsi aux véhicules de moins de deux mètres d'emprunter la même route sans être bloqués, puisqu'il s'agirait de rouler en-dessous. La construction a déjà démarré, selon l'agence de presse d'Etat Xinhua. Le bus «enjambeur» géant pourrait transporter entre 1 200 et 1 400 passagers et rouler à 65 km/h, affirme Youzhou. En plus d'être pratique, il serait écologique. Son fonctionnement serait en effet électrique et pourrait remplacer 40 bus, ce qui généreraient une économie de 800 tonnes d'essence par an. Reste néanmoins à savoir comment la Chine compte aménager ses routes pour accueillir ce nouveau mastodonte. Selon les spécialistes des transports, la construction de nouvelles lignes de métro seraient cependant plus onéreuses, ce qui place l'idée du bus surélevé en bonne position.

Cette solution de désengorgement du trafic qui verra ses premiers balbutiens dans la ville de Changzhou n'est pas vraiment toute nouvelle. En fait, ce projet a déjà été imaginé en 2010 et avait intéressé la capitale chinoise qui voulait tester sa faisabilité, avant de laisser tomber. Quant à l'origine de cette idée, elle proviendrait en fait d'un autre pays. Selon le site spécialisé TreeHugger.com, l'idée d'un bus sur échasses est effectivement la propriété de deux architectes américains, qui l'avanceraient pour la ville de New York. C'était il y a 45 ans... Cette fois-ci, il serait intéressant que la démarche aille jusqu'à son terme et qu'elle se concrétise.

AIR ALGERIE

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55

Vendredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Constantine	14h40
Oran - H. Messaoud	08h30
Oran - Tindouf	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Constantine - Oran	17h10
H. Messaoud - Oran	11h25
Tindouf - Oran	18h00
Tamanrasset - Oran	08h15
Ghardaïa - Oran	11h35

INTERNATIONAL

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40

VOL

Arrivée

Vol	Arrivée
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Casablanca	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45

VOL

Arrivée

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu/ Ven /Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Jeu	
Mulhouse- Oran	15h15/16h35

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - OUED TLELAT	
08h45	09h10
10h15	10h40
13h20	13h41
21h15	21h40
00h30	00h55
OUED TLELAT - ORAN	
09h30	09h55
11h00	11h20
13h20	13h41
22h00	22h25
01h00	01h25
ORAN - AGHA	
08h00	12h36
12h30	17h36
AGHA - ORAN	
08h00	12h56
12h30	17h36
BECHAR - ORAN	
23h00	08h46
ORAN - CHLEF	
16h30	18h56
CHLEF - ORAN	
05h40	08h21
ORAN - Témouchent - Bénisaf	
17h02	18h03
07h15	08h14
Témouchent - Bénisaf - ORAN	
06h30	06h47
18h15	18h32
ORAN - SBA - TLEMCEN	
17h00	19h42
TLEMCEN - SBA - ORAN	
06h00	08h32
ORAN - MAGHNIA	
08h30	12h09
12h50	16h22
MAGHNIA- ORAN	
14h05	17h26
08h50	12h22

ALGERIE FERRIES



Juin

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Dim 12 -20h00	Lun 13 -09h00
ALICANTE / ORAN	
Ven 10 -22h00	Sam 11 -09h00
ORAN / MARSEILLE	
Jeu 09 - 12h00	Ven 10 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Dim 19 - 12h00	Lun 20 - 14h00

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Lun 13 - 21h00	Mar 14 - 06h00
Lun 20 - 21h00	Mar 21 - 06h00
ALMERIA / ORAN	
Dim 12 - 23h59	Lun 13 - 08h00
Dim 19 - 23h59	Lun 20 - 08h00

AIGLE AZUR

VOL

DEP/ARR

Mer / Jeu/ Ven /Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Jeu	
Mulhouse- Oran	15h15/16h35

TUNISAIR

Tunis/ Oran

Oran / Tunis

Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Aujourd'hui à 22h30 au T.R.O

► Samedi 11 juin à 22h30 au T.R.O

«EL GHALTA»

Auteur : SAID FAHSSI

Résumé: Amar un enseignant de lycée nouvellement marié, est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple, qui fait face à la dure réalité matérielle de la vie.

► Vendredi 10 juin à 22h30 au T.R.O

A l'Occasion de la Célébration de la Journée de l'ARTISTE

Variété Musicale

Avec une pléiade d'ARTISTES

Direction et Maison de la Culture W/d'Oran/et T.R.O

► Dimanche 12 juin à 22h30 au T.R.O

«Selkou El Hasal»

Auteur et Mise en Scène : KADID Walid

Résumé: c'est l'histoire d'un jeune qui monte pour la première fois dans un ascenseur d'un immeuble au milieu des étages il y a eu une coupure d'électricité est la commence sont aventure.

Ass/



La santé a bon goût



Profitez de la promo à Lipercity

~~60 Da~~
55 Da

LOGICOM VOYAGES

La meilleure offre et la plus complète pour voyager entre l'Algérie et l'Espagne

ORAN - ALMERIA et GHAZAOUET - ALMERIA

Qualité et Tarif unique
Couverture exceptionnelle
Meilleurs services à bord

TEL : 041 24 94 39-37
FAX : 041 23 90 54

EMAIL :
voyages@logicom.dz

IMPORTANTE SOCIETE DE MEUBLE ET ARTICLES DE DECORATION ORAN

RECHERCHE :

■ RESPONSABLE MARKETING (H/F)

- Diplôme dans la filière. - Expérimenté(e).

Qualités requises :
- Capacités d'analyse.
- Organisation / Rigueur / Bon sens relationnel / Sens des priorités.

Transmettre CV + photo récente à l'adresse E-mail :
ressources.h.dz@gmail.com
Ou le Fax : 041 61 70 07

UNITE DE MENUISERIE / EBENISTERIE
INSTALLEE A ES-SEНИA

**Recrute
dans l'immédiat :**

- 02 Contremaîtres en Menuiserie / Ebénisterie. Très bonne qualification et expérimentés.
- 04 Ouvriers Menuiserie / Ebénisterie. Bonne qualification et expérimentés.

Conditions :

- Résider à Oran / Es-Senia / et environs immédiats. Personnes non qualifiées et ne répondant pas aux profils indiqués, s'abstenir. Merci.

Il est offert :

- Salaire selon compétence.
- Transport assuré.
- Bonnes Conditions de travail.

Transmettre CV + photo récente
à l'adresse E-mail :

ressources.h.dz@gmail.com

Ou le Fax : 041 61 70 07

Salon de coiffure

Cherche

**Coiffeuse
qualifiée avec expérience**

Tél :

0541.64.92.69 - 0554.04.82.86

Ouverture d'une nouvelle Clinique médico-chirurgicale et est dotée de plusieurs services médicaux et chirurgicaux.

Le service d'imagerie médicale avec son équipement de haute gamme. Il répond aux besoins de la radiologie.

En ce mois sacré de Ramadhan, elle offre à sa clientèle une réduction de 40% dans le cadre du dépistage du cancer du sein pour le couple mammographie et échographie mammaire.

Adresse : 15, Rue Tolozane - Les Palmiers - ORAN
Mob : 0561 870 856 / 0561 882 066

E.P.E. TEXALG SPA

AU CAPITAL SOCIAL DE : 5.000.000.000 DA

COMPLEXE INDUSTRIEL SOTEXHAM ES-SEНИA ORAN

E-mail : up-texalg-oran@hotmail.fr / up.texalg.oran@gmail.com

Tél : 06 60 20 93 56 / 06 60 20 93 64

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01/2016

FOURNITURE, POSE, MISE EN EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU BRUTE & FORMATION DU PERSONNEL

L'Entreprise Algérienne des Textiles, par abréviation TEXALG / Complexe industriel SOTEXHAM Es-Senia ORAN, lance un Avis d'appel d'Offres National Restreint pour les entreprises spécialisées dans la réalisation des installations de traitement d'eau. Les soumissionnaires qualifiés ou leurs représentants dûment mandatés, intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le Cahier des charges auprès du Secrétariat de la Commission des marchés du complexe contre le paiement de la somme non remboursable de Cinq mille Dinars Algériens (5.000,00 DA) sur compte le N° RIB 001.00965.0300.000.312/40.

Les offres devront être déposées au Secrétariat des marchés du complexe industriel SOTEXHAM, zone industrielle Es-Senia, sous pli fermé, l'enveloppe extérieure doit être anonyme, ne portant aucun signe permettant son identification et comportant la mention :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01/2016

FOURNITURE, POSE, MISE EN EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU BRUTE & FORMATION DU PERSONNEL

Date limite de dépôt des offres est fixée à Vingt (20) jours calendaires, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale, à 10 Heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de la date limite de dépôt des offres à 10 H 30, au siège de SOTEXHAM, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés sont conviés à y assister.

La validité de l'offre est de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

الجمهورية الجزائرية الديمocratique الشعبية

بلدية سيدى بلعباس

مصلحة التعمير والخطيط

تحقيق على

بنفي رئيس المجلس الشعبي البلدي سيدى بلعباس لمم جمهور بالله وفنا
المدرسة التقني رقم 198-06 المؤرخ في 2006/05/31 والمدرسة التقني
رقم 144-07 بتاريخ 05/05/2007 وطبقا للقرار رقم 1964 المؤرخ في
2016/05/04 الصادر عن السيد والي ولاية سيدى بلعباس.

يشترع في تحقيق على بمقر المجلس الشعبي البلدي سيدى بلعباس مصلحة
التعمر والخطيط لمدة ثالثون (30) يوما، انتهاء يوم نشر هذا الإعلان في
جريدة يوميين وطنين حول متراع إنشاء (توضيع وحدة تحويل البلاستيك
(SPA.CHIALI.TUBE) (للقادة الشركة ذات الأسماء) (POLYETHYLENE PE)
الكتلة سيدى بلعباس القاعدة رقم 144 المقطعة الصناعية.

خلال مدة التحقيق، عين السيد: مجاهد عن منصب محقق لإجراء تحقيق على
استلام الملحوظات حول حجم التأثيرات الإيجابية والسلبية للمشروع التي
ستدون في سجل خاص لهذا الغرض على مستوى مصلحة التعمير والخطيط
بلدية سيدى بلعباس.

وذلك أيام الأسبوع من التاسعة (09.00) صباحا إلى (16.00) مساء ما
يوم الجمعة والسبت.
ع/بنفي رئيس المجلس الشعبي البلدي

Société, recrute dans l'immédiat

**■ Gestionnaire
en Ressources
Humaines**

Le profil recherché :

- Assurer la gestion du personnel, la paie et le climat social.
- Bonne connaissance des outils informatiques et la suite Office.
- Expérience plus de 2 ans dans un poste similaire (Souhaitable).

Envoyez votre candidature
à l'adresse mail suivante :
rh.oran31@gmail.com

La vie de milliers de malades en jeu

Le service de neurologie de l'EHU d'Oran menacé de fermeture

Le développement de la Neurologie à Oran reste tributaire de la présence de professeurs de rang magistral pour assurer la formation de nouveaux médecins. La récente décision du Comité pédagogique de Neurologie d'exiger un rang magistral semble menacer le devenir de cette spécialité. Du coup, c'est le sort de milliers de malades atteints d'Alzheimer, de Parkinson, de sclérose en plaques, de myasthénie et surtout d'AVC qui est en jeu, s'accordent à dire praticiens et familles des patients. A Oran, le problème initial réside dans la formation des neurologues. La deuxième ville du pays et capitale de l'Ouest, avec près de 1,5 million d'âmes, ne dispose pas de professeur en neurologie. Depuis 10 ans, jusqu'en 2015, aucun poste n'a été ouvert dans cette spécialité. Pendant des années, seul le CHU Benzerdjeb disposait d'un service de Neurologie, qui n'assure que de «la neurologie froide», selon son chef de service : c'est-à-dire un service limité aux seules consultations et ne prenant pas en charge les hospitalisations. Le service, qui fait l'objet de travaux, depuis quelques années, assure tant bien que mal, les urgences neurologiques. Le directeur du CHU Benali Bouhadjar, interrogé par l'APS, dit : «ne pas ressentir de déficit en moyens humains» avec huit neurologues en activité au niveau de ce service. Il admet, toutefois, que le problème «pourrait se poser à l'avenir». Actuellement, ce service assure, principalement, les consultations. «Un soulagement quand même pour certains malades, puisque la consultation chez les spécialistes privés peut coûter jusqu'à 3.500 DA», indique la fille d'un malade atteint de Parkinson.

Si le CHU règle le problème des consultations, celui lié aux hospitalisations et des urgences neurologiques, des AVC, devenus un véritable problème de santé publique, reste posé. Un service avec 8 neurologues, seulement, pour une wilaya de plus d'un million d'habitants est loin de répondre à la forte demande exprimée, aussi bien au niveau local que régional, estiment des spécialistes.

UN SERVICE EN NEUROLOGIE DYNAMIQUE

En février 2015, l'EHU 1^{er} Novembre 1954, d'Oran ouvre un service de Neurologie avec une unité spécialisée dans la prise en charge des AVC. Cette structure est la 2^{ème} du genre à l'échelle nationale après celle de Blida. Ce service, doté de 30 lits, prend en charge toutes les pathologies neurologiques (maladie de Parkinson, la sclérose en plaques, épilepsies, myasthénie). Son unité de huit lits spécialisée dans les urgences neuro-vasculaires (UNV) prodigue des soins aux patients atteints d'accidents vasculaires cérébraux

(AVC) et reçoit des patients des différentes wilayas de l'ouest et même du sud-ouest du pays. Grâce à la pratique de la thrombolyse et en l'espace d'une année, quelque 60 patients victimes d'AVC ischémiques ont été sauvés de la paralysie et l'handicap.

Cette unité reçoit en moyenne 3 à 4 cas d'AVC par jour, a affirmé le Dr Dounayzed Badsi, chef de ce service.

Entre février 2015 et mars 2016, le service fonctionnait avec 2 neurologues, 6 résidents en neurologie, 10 médecins généralistes, 2 médecins internistes, 1 infectiologue et 20 infirmiers. «Ce staff médical et paramédical arrivait à faire face au nombre de malades, sans cesse croissant, à la mesure de la réputation et de la renommée du service», souligne encore le Dr Badsi. «Depuis février 2015, nous avons pris en charge 1.500 patients présentant des urgences neurologiques dont 900 AVC et 600 malades hospitalisés à l'unité AVC. 60 thrombolytés ont récupéré leurs fonctions vitales à 100%», a-t-il noté. Le service fonctionnait «bien» et ses responsables avaient de nombreux projets notamment la création d'une unité spécialisée, en épilepsie avec vidéo EEG pour prendre en charge les enfants dont la maladie est mal équilibrée. Seulement, toutes ces ambitions viennent d'être réduites à néant par une décision du Comité pédagogique de Neurologie qui compromet l'évolution de ce service, avec le retrait des 6 résidents en Neurologie, chevilles ouvrières de cette structure.

UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE

Cette note, explique-t-on dans les milieux concernés, précise qu'Oran n'est pas un terrain favorable de stage pour la Neurologie, à cause justement de l'absence de professeur de rang magistral, dans cette spécialité. Pourtant, la législation permet, le cas échéant, la formation par parrainage, explique-t-on, et c'est ce qui a été fait avec les 6 résidents, parrainés par un professeur de l'hôpital de Blida, en l'occurrence le Pr. Arezki. «Tout a été fait dans le respect des règles et dans le cadre de la

réglementation existante», souligne le directeur de l'EHU d'Oran, le Dr Mohamed Mansouri, ajoutant que les résidents ont bénéficié d'un plateau technique et de services qui répondent aux normes, et d'un encadrement de valeur. Cette décision du Comité pédagogique de Neurologie demeure «incomprise» à ses yeux. «L'absence de rang magistral n'a pas posé de problème pour la formation par parrainage d'autres résidents, à l'EHU, dans certaines spécialités comme la Cardiologie et l'Endocrinologie», a, encore, rappelé le Dr. Mansouri. Pour connaître les circonstances de la prise de la décision du Comité pédagogique concernant cette spécialité à Oran, l'APS a tenté, sans succès, de contacter les responsables de cet organe. Contacté, Mohamed Amine Benhamed, vice-doyen de la faculté de Médecine d'Oran, structure responsable de la formation des médecins résidents, a estimé, tout bonnement, que si le Comité pédagogique a décidé qu'Oran n'est pas un terrain favorable pour le stage, «il n'en peut être qu'ainsi». Depuis la prise de cette décision, le sort des 6 résidents a été scellé. Deux ont été transférés à Tlemcen, un troisième sur Alger, alors que les trois restants ont préféré démissionner. Ils comptent repasser l'examen, l'année prochaine, et s'orienter vers une autre spécialité avec un «avenir plus sûr». Même si le service de Neurologie de l'EHU est toujours ouvert, les patients et leurs familles craignent une réduction drastique de ses activités, voire carrément sa fermeture. Le directeur de l'EHU estime qu'un compromis aurait été possible pour garder les 6 résidents en poste à Oran.

Il a rappelé qu'il s'agissait, au départ, de les laisser exercer leur mission à l'EHU, tout en assurant leur formation, une fois par semaine à Tlemcen, la seule ville de l'ouest du pays qui dispose d'un professeur de rang magistral. En attendant, la présence d'un professeur en Neurologie à Oran, le sort de cette spécialité et celui des malades qui en dépendent demeurent incertains, pour le moment, estime-t-on parmi le corps médical concerné.

Axe Arzew-Hassi Mefsoukh : Un homme découvert pendu à un arbre

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête suite à la découverte d'un corps d'une personne pendu à un arbre, non loin de la RN11 et plus exactement entre Arzew et Hassi Mefsoukh. Agée de 63 ans, la victime (un homme) a été déposée à la morgue de l'hôpital El Mohgoun.

Boutlelis : Découverte d'un corps en état de décomposition à Hai Enaib

Une découverte macabre a été faite, avant-hier, à Oran. Un corps en état de décomposition très avancé a été découvert dans une maison à Hai Enaib, commune de Boutlelis. La victime est un homme âgé de 75 ans. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran. Une enquête a été découverte pour déterminer, les circonstances exactes du décès. J.B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Le rêve



- Diaf rabbi, dit la mère poliment à cette femme qui vient les accueillir. Elle ne les connaît pas, mais la boîte de pâtisserie et le bouquet de fleurs aux mains de ces visiteurs inattendus révèlent leurs intentions.

- Il ne fallait pas vous déranger, murmura-t-elle en les installant dans le salon.

Elle mit les fleurs dans un vase et les gâteaux dans la cuisine.

Rapidement, elle réveille son jeune homme qui faisait sa sieste, épousé après tout le linge qu'il avait lavé.

- Kaff, nouid ! le Khattaba sont là. Prépare un bon thé, décore bien le plateau et ramène-le aux convives, ça leur permettra en même temps de te voir. N'oublie pas de te changer.

Et elle court rejoindre ses invités.

Après les kirakoum... labesse..., ils entrent dans le vif du sujet. Effectivement, ils étaient venus demander la main de Ali pour leur fille.

- Elle a une boutique de prêt-à-porter, elle gagne bien sa vie... et bientôt, elle achètera un appartement. C'est pour vous dire que votre fils ne vivra pas avec nous à la maison. No-

nêtre, sur son trente et un, il dépose le plateau avant de saluer poliment toute l'assistance. «Tbarik Allah», la marchandise semble plaire aux clients. Le garçon ressort sur la pointe des pieds non sans rougir.

- Oulidna aussi, el guenna et la chitara, comme vous pouvez le constater.

Arrive le moment de vérité. Discuter «echouroute».

- Vous savez, dit la mère du garçon, il vient à peine de finir ses études, et la vie étant ce qu'elle est, nous n'avons pas eu le temps de lui préparer sa dot.

- Ce n'est pas un problème, répondent-ils, nous sommes prêts à tout, si vous nous donnez l'accord de principe, demain, on envoie les hommes pour finaliser.

Ils laissent la photo de la fille et s'en vont.

- Nouid...noud, tu es déjà en retard, dit la sœur à son frère qui se réveille en catastrophe.

Il se lève en vitesse et se branche sur son ordinateur. Messagerie : «Omri, G fais 1 drôle de rêve, yak ma khatbook fi face-book, ya jed bouk ?»

Tafraoui, Boutlelis, Misserghine, El Hassi...

Les forages illégaux menacent la nappe phréatique

S. M.

La surexploitation des eaux souterraines menace la nappe phréatique, à Oran, notamment avec l'avènement de la saison des grandes chaleurs. Des centaines de forages profonds creusés, illégalement, dans les communes périphériques de la wilaya, en particulier à Misserghine, Oued Tlélât, Tafraoui et Boutlelis, puisent dans la nappe phréatique causant ainsi des dommages importants. Le phénomène a pris une ampleur inquiétante dans la zone-ouest de la ville, surtout à Haï Bouâma (ex Hassi) où on recense des dizaines de puits dans une zone étroite de quelques kilomètres carrés. Il s'agit en fait de forages illégaux, situés dans des fermes, mais qui servent pour certains à approvisionner les colporteurs. Les forages effectués, illégalement, ne respectent, aucunement, les normes en vigueur et altèrent gravement les nappes phréatiques du fait que leurs ouvrages s'effondrent peu de temps après leur mise en service. Les inspections de ces forages illégaux ont révélé une baisse sensible de la nappe phréatique, dans cette zone. Les mesures annoncées par les autorités locales, qui avaient promulgué, il y a dix ans, un arrêté pour procéder au recensement et à la destruction de tous les forages illégaux existants à Oran, ne semblent pas dis-

suader les propriétaires de ces forages illégaux. Un arrêté de la wilaya stipule, entre autres, une saisie d'une durée de six mois du matériel utilisé dans le forage illégal et des sanctions contre les contrevenants, conformément aux dispositions pénales prévues dans ce genre de délit. En dépit de cet arsenal répressif, les propriétaires de forages illégaux ne sont pas inquiétés. Le créneau semble, bien au contraire, prospérer devant le laxisme des services concernés. On assiste à une course effrénée vers l'exploitation irrationnelle de cette richesse souterraine. Des centaines de demandes pour la réalisation de nouveaux forages sont formulées par des industriels et des commerçants qui veulent profiter de l'eau à moindre prix. De nouvelles activités, voraces en eau, à l'exemple des stations de lavage de véhicules, ont besoin de grandes quantités de cette ressource. Ces propriétaires de stations de lavage préfèrent de loin les eaux souterraines sur l'eau fournie par la SEOR, en raison des prix avantageux. Les eaux souterraines «déclarées» coûtent deux fois moins que ceux du réseau AEP. Pour les eaux pompées d'une manière illégale de la nappe phréatique, c'est tout un bénéfice pour ces gros consommateurs. Il faut savoir que les trois quarts des eaux souterraines puisées de la nappe phréatique ne sont ni facturées ni déclarées.

Aïn El Beida

730 comprimés psychotropes saisis, deux dealers arrêtés

K. Assia

tribunal pour détention et commercialisation des stupéfiants. Par ailleurs et dans le cadre du renforcement du dispositif de sécurité durant le mois de Ramadhan, les éléments de la 1^{re}, 18^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème} sûretés urbaines sont parvenus, lors de patrouilles menées dans les quartiers de Gambetta, Dar El Hana, Ahmed Zabana, Akid Lotfi à mettre la main sur 5 individus, âgés entre 20 et 40 ans, pour détention et commercialisation de stupéfiants. Ils ont été trouvés en possession de 740 comprimés psychotropes, 2 plaquettes de kif et des armes blanches. Ils seront présentés au tribunal, une fois les recherches achevées.

Les mis en cause seront présentés au

Aïn El Turck

Un malfaiteur sous les verrous

Les enquêteurs de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra, chargés de la lutte contre le trafic de drogue, ont mis la main, avant-hier, sur une quantité estimée à 400 g de résine de cannabis, dans la commune d'Aïn El Turck, apprend-on de sources policières. La drogue aurait été abandonnée par des dealers à la vue des policiers, qui pistoient un suspect ayant un lien avec ce trafic, indiquent nos sources. Les investigations poursuivent leurs cours et l'arrestation des mis en

cause dans ce trafic de drogue serait imminente. Selon les mêmes sources, un repris de justice a été alpagué, avant-hier, dans le marché de fruits et légumes de la municipalité d'Aïn El Turck. L'interpellé, répondant aux initiales S.M. et âgé de 35 ans, aurait été trouvé en possession de kif. Il a été présenté, hier, devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck, sous le chef d'accusation de détention de drogue.

Rachid Boutlélis

Mouhafadha d'Oran

Vers l'élection d'un bureau pour l'action sociale

K. Assia

La mouhafadha d'Oran envisage l'élection d'un bureau consacré à l'Action sociale, a annoncé, hier, M. Dinar Mouhafed du FLN. En effet, ce bureau aura pour mission de recenser et d'identifier, tous les démunis et les nécessiteux à travers la wilaya d'Oran, pour leur venir en aide, à travers des actions de solidarité. L'opération a débuté durant le mois de Ramadhan, a noté notre interlocuteur et ce, avec la distribution de repas aux familles démunies et celles de passage. Cette initiative louable a eu un écho favorable puisque toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement de cette action de solidarité. Pas moins de 470 repas variés ont été distribués durant les 2 premiers jours de jeûne, au siège même de la mouhafadha où les initiateurs ont aménagé l'espace et ont même installé des tables et des chaises pour accueillir les jeûneurs, au cours de ce mois de piété. Cette action va se poursuivre tout le mois de Ramadhan.

Le bureau social, une fois installé, aura pour mission de programmer des actions de bienfaisance.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Bediaf Mabrouka, 68 ans, Victor Hugo
Aïd Saïd Yahaoui, 61 ans, 2 rue Ziroud Youcef
Barkat Chahrazed, 36 ans, Boutlélis
Benyahia Moucheikh, 83 ans, Miramar

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 03h59	Dohr 13h03	Assar 16h52	Maghreb 20h21	Icha 21h55
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CHLEF

Des boucheries à ciel ouvert et des interrogations

Bencharki Otsmane

Petites virées sur les routes et autres chemins de wilaya en ce début de ramadan qui sont devenus autant d'espaces permettant de mesurer la persistance de pratiques commerciales et de consommation qui ont la peau dure. Il s'agit en fait de ces « bicoques » construites avec un matériel hétéroclite où on propose fruits et légumes mais surtout de la viande exposée sur des étalages rudimentaires.

Les usagers de la RN 19 reliant Chlef à la ville côtière de Ténès auront remarqué sans aucun doute ce nouveau mode de commerce qui active en toute impunité, loin de tout contrôle. Ces vendeurs proposent aux voyageurs et automobilistes de la viande de caprins, d'ovins ou de poulets exposés à l'air.

Des familles démunies en colère

Un retard a été accusé dans la distribution du couffin de Ramadhan au profit de 5.000 familles nécessiteuses de Chlef ayant causé leur mécontentement, a appris l'APS de chefs de comités de quartiers de cette commune.

Le président du comité de la cité Chorfa de Chlef a imputé le retard aux procédures administratives relatives à l'infructuosité du marché. Le président de la commune de Chlef, Mohamed Taquia, a annon-

cére. Une activité qui a fini par faire partie du décor. Il faut croire que cette activité informelle échappe à tout contrôle. Sinon, comment expliquer sa prolifération en ce mois de ramadan mais également au cours de la saison estivale. Ce n'est pas avec la saisie de quelques kilos de viande qu'on peut décourager ces commerçants qui n'hésitent d'ailleurs pas à reprendre du service justement pour amortir les pertes causées par la saisie.

Des personnes rencontrées devant ces étals ont reconnu qu'elles s'approvisionnaient en viande chaque fois qu'elles passent par là. D'autant plus qu'elle est « d'assez bonne qualité et à bon prix ». Les prix affichés sont, certes, très attractifs. 900 au lieu des 1300 dinars pour le kilo de viande d'agneau. Mais quand bien même la viande

serait saine, l'environnement dans lequel elle est ensuite exposée peut la rendre impropre à la consommation. En effet, l'abattage, le dépeçage et l'éviscératoin s'opèrent à même le sol et au même endroit à longueur d'année, à proximité des étals. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste pour s'apercevoir que l'endroit même où ont lieu les abattages et les dépôts successifs d'abats, qui font le bonheur des chiens errants et de toutes sortes d'insectes dont les mouches qui, hiver comme été, pullulent sur les lieux et même sur la viande exposée, constitue un véritable bouillon de culture. Les vendeurs, conscients que la vue d'essaims de mouches sur les carcasses exposées peut dissuader les clients éventuels, entrent prennent de les chasser.

Croissant-Rouge algérien (CRA)

croissant-Rouge algérien (CRA), au niveau des communes de Boukadir, Ouled Abdelkader, Oued Sly et Chlef. Un millier de plats chauds /j seraient également assurés par deux restaurants de la Rahma ouverts par des bienfaiteurs à Zeboudja et Chlef, parallèlement à une initiative privée consistant en l'ouverture par une association de la maison d'un particulier aux personnes de passage, en leur offrant des repas chauds.

GHAZAOUET

Les travailleurs de Ceramig craignent la robotisation

Khaled Boumediene

L'entreprise Ceramig a lancé un programme d'investissement de plus de 20 milliards de centimes pour revoir toute la ligne de production de la céramique sanitaire d'El-Arkoub à Ghazaouet et gagner en productivité.

C'est une nouvelle usine créée dans de vieux murs. La première phase de réorganisation des ateliers de cette usine fut la mécanisation de l'atelier de façonnage avec des machines à collage sous pression modernes pour automatiser la chaîne de production. En plus, l'entreprise a acquis un nouveau four tunnel de cuisson nouvelle génération pouvant absorber l'ensemble de la production journalière, soit quelque 3000 pièces avec une grande économie énergétique. Le coût de cet investissement est de l'ordre de 25 milliards de centimes.

Créée en 1998, Ceramig SPA, fabrique des éviers de cuisine, vasques, lavabos et lave-mains, baignoires, douches et receveurs, W.C., des éléments et accessoires sanitaires de salles de bain en métal, des produits en verre moulé, des équipements sanitaires et accessoires pour salles de bain en céramique et

produits en grès cérame. Ainsi, l'investissement engagé par Ceramig lui permettra de mieux répondre à la demande et aux évolutions du marché. « Cette transition, l'automatisation de l'outil de production, est un passage incontournable pour l'avenir de l'entreprise afin de se positionner sur le marché national et affronter la concurrence déloyale qui y règne », a précisé à notre journal le directeur technique M. Zerouali Fethi. Ceramig espère, d'ici la fin de son processus de modernisation, injecter quelque 360 milliards de centimes pour sa mise à niveau. « L'objectif primordial est d'assurer la pérennité de l'entreprise et, par ricochet, préserver l'emploi de quelque 400 ouvriers. La seule alternative qui s'offre à nous pour garantir la pérennité de l'entreprise et maintenir l'emploi est de nous positionner sur le marché local avec un produit de meilleure qualité à un prix compétitif. Pour ce faire, la modernisation de l'outil de production est nécessaire. Celle-ci vise l'augmentation de la production à moindre coût pour maintenir un prix concurrentiel nous permettant de nous imposer sur le marché national et éventuellement ouvrir des perspectives à l'export », a expliqué de son

côté le DG de l'entreprise Abderrahid Nemiche. Cependant, la robotisation de l'entreprise, qui est une étape incontournable pour Ceramig de se hisser à la pointe de la productivité et la compétitivité, préoccupe de nombreux ouvriers de Ceramig qui craignent la perte de leur emploi. Sur ce sujet, le DG rassure que « contrairement à ce que l'on pense, la robotisation ne signifie pas suppression de postes d'emploi. La démarche de modernisation de l'outil de production engagée par notre entreprise crée de nombreux débouchés, notamment dans différentes spécialités inhérentes à nos activités. La préservation des postes de travail et la création de nouveaux demeure l'un des objectifs principaux de l'entreprise. D'ailleurs, nous comptons recruter, d'ici la fin du processus, une cinquantaine de travailleurs », indique-t-il. « La robotisation implique une augmentation de la productivité. Nous allons passer de 400.000 à 800.000 pièces et surtout nous allons placer sur le marché un produit de meilleure qualité avec le maintien du prix sinon à moindre coût afin de concurrencer les produits de l'importation qui proviennent de l'Egypte, de l'Inde et de la Chine », conclut-il.

RELIZANE

LADDH et députés solidaires avec un syndicaliste licencié

Mahi Ahmed

L'affaire du licenciement arbitraire de M. Rahal Abdellah, syndicaliste et représentant de la LADDH à Relizane, de son poste de travail au sein de la CNL de Relizane, ne cesse de susciter l'indignation du mouvement associatif, les syndicalistes. A ce sujet, deux sit-in ont été observés devant le siège de la direction de la CNL où la solidarité et le soutien à M. Rahal ont été très

clairement affichés et dénonçant la décision prise par le directeur général de la CNL à l'encontre de ce syndicaliste et défenseur des droits de l'homme. Dans une lettre signée par le secrétaire général de la LADDH, celle-ci considère que M. Rahal est victime « d'une décision abusive en violation des dispositions de la loi 90-14 relatives aux relations du travail et celles encadrant et garantissant l'action syndicale ». La LADDH rappelle que l'Algérie est

partie prenante de la convention n°87 sur les libertés syndicales et à ce titre elle compte interpeller le Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail. Par ailleurs, deux députés de la wilaya de Relizane et un troisième de Mascara ont signifié leur entière solidarité, saisissant par correspondances le ministre de l'Habitat pour rétablir dans son droit M. Rahal et réintégrer dans son poste de travail au sein de la CNL de Relizane.

AÏN-TEMOUCHENT

Un marché sans intermédiaires ?

Mohamed Bensafi

Dans le but de préserver le pouvoir d'achat du consommateur et d'assurer un approvisionnement permanent durant le mois de ramadan, la direction du commerce a ouvert un marché de proximité à Aïn-Temouchent. Une opération de solidarité organisée en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie (SUFAT), l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et sous l'autorité du wali, Hamou Ahmed Touhami. Cet espace commercial propose, à des prix raisonnables, des denrées alimentaires de large consommation. Le marché de proximité « Spécial Ramadhan » ouvert à la cité Jawhara (périphérique sud-est d'Aïn-Temouchent), vise essentiellement à rapprocher le produit local du consommateur à des prix réduits tout en assurant l'approvisionnement direct, du producteur à l'acheteur, en produits de large consommation sans passer par des intermédiaires ou grossistes. Pour les orga-

nisateurs, l'objectif est d'éviter tout déséquilibre commercial ou spéculation sur les produits de grande consommation et de réduire les prix à l'effet de préserver le portefeuille du simple citoyen durant ce mois. Un acte de solidarité sociétale entre citoyens qui s'opère, créant une conjoncture pour l'amélioration de l'offre et de la qualité du produit local ou national. Afin d'assurer la réussite de cette opération, une quarantaine d'opérateurs économiques ont été invités à y contribuer massivement à travers un approvisionnement régulier de ce « marché spécifique » et surtout à des prix réduits. Les agents de la DCP seront là pour veiller, au quotidien, sur le strict respect des bonnes pratiques commerciales et des normes d'hygiène. Enfin, un appel a été lancé en direction des ménages pour éviter le gaspillage et le stockage des produits alimentaires expliquant que de tels comportements sont susceptibles de provoquer des pénuries et une hausse des prix.

MASCARA

Un autre rôle pour les associations

Mohamed Belkecir

les trois mois avec ces organes pour discuter des perspectives dans leur cadre de vie. L'exposé de l'inspecteur général de la wilaya a démontré le nouveau profil des associations qui doit répondre à des facteurs de conjoncture s'appuyant sur la liberté d'expression, la gestion du développement, la cohésion sociale, la gestion des crises et des risques, la concertation, l'intérêt public. Il déplore la passivité des élus sur le terrain.

De ce fait, le rôle du citoyen est primordial. Il demeure un élément d'alerte et c'est à travers lui et son association que les solutions sont apportées.

Deux ateliers ont été constitués pour enrichir ces orientations par des recommandations. Le début de cette rencontre a été marqué par une communication de la directrice de l'environnement qui a regretté l'absence totale d'associations, aggravée par la passivité du citoyen en matière de protection de l'environnement.

ADRAR

Le couffin du Ramadhan à domicile

Bentouba Saïd

tiers afin de cibler et toucher le maximum de démunis de la ville d'Adrar. La commune a réservé plus de 2 milliards de centimes cette année pour le couffin du Ramadhan 2016.

De même un resto destiné à accueillir les démunis a été ouvert au niveau de l'école des filles au centre-ville. Chaque jour, plus de 400 repas chauds sont servis aux concernés, selon des responsables de l'opération. Des instructions fermes ont été données par le maire d'Adrar, M. Rezoug Lahcene, pour la réussite de cette opération de solidarité.

La préparation des listes a été réalisée en coordination avec les présidents des comités de quar-

BLIDA

Les Ramadhan se suivent et se ressemblent

Tahar Mansour

Annoncé par les calculs pour hier mardi, le Ramadhan s'est imposé une journée avant par la grâce du fin croissant observé dans plusieurs pays du monde. Mais déjà, plusieurs journées auparavant, les Algériens vivaient frénétiquement en l'attendant et les préparatifs battaient leur plein: grand nettoyage des maisons, badigeonnage des façades, achat de nouveaux ustensiles de cuisine et approvisionnement 'immense' en produits alimentaires, comme si nous allions vivre plusieurs mois de siège ! Si au début, toute cette activité était faite pour accueillir comme il se doit ce mois sacré, la frénésie dans les achats qui s'empare des Algériens n'a rien à voir avec la piété et la ferveur religieuse qui devraient être de mise. Les achats habituels sont multipliés par dix et les familles s'endettent, dépensent jusqu'à leur dernier sou, certains ont même vendu leur voiture ou des meubles, pour répondre à ces achats massifs qui finiront dans la poubelle.

Tout le monde en est conscient, tous affirment qu'il ne faut acheter que le strict nécessaire, tous répètent que le Ramadhan est fait pour jeûner, non pour manger plus que d'habitude, mais dès l'avènement du mois, ils oublient toutes leurs belles résolutions et s'emparent de tout ce qui se vend, utile ou inutile, mangeable ou non. Les femmes achètent de nouvelles batteries de cuisine même si celles qu'elles en possèdent sont toujours presque neuves, mais : «nous devons manger dans des assiettes neuves et préparer nos mets

dans des marmites tout aussi neuves, nous ne faisons pas là qu'honorer Sidna Ramdhane», affirment-elles. Les hommes, eux, rafagent toutes les victuailles proposées sur le marché, même s'ils savent pertinemment que ni eux-mêmes ni les leurs ne pourront ingurgiter tout cela, d'autant plus que la nuit est trop courte. Les chaînes se font à partir de 9 heures du matin devant tous les étals et vers onze heures, la marchandise commence à se raréfier et les derniers arrivants ne trouvent plus grand-chose. Même le persil et la coriandre manquent à partir de cette heure, sans parler de la viande rouge et du poulet. Quant aux diouls, il vaut mieux ne pas en parler, il faut passer commande pour le lendemain ! Une accalmie se fait sentir entre midi et 17h puis tout recommence avec les fruits hors de portée mais rafleés en quelques minutes, les dattes trop chères et immangeables qui n'arrivent pas à répondre à la trop forte demande, le pain de différentes qualités qui disparaît en moins de temps que tous les autres produits, le kabelouze pour lequel il faut faire une chaîne de près d'une heure, le leben acide et à la préparation douceuse que les clients s'arrachent et la pastèque qui trône à 100 DA le kilo (une pastèque moyenne revient entre 700 et 1.000 DA), beaucoup plus que le revenu journalier moyen du fonctionnaire normal. Pour les commerçants, c'est une aubaine qu'ils ne veulent pas rater et qu'ils provoquent même en insinuant à travers une rumeur bien entretenu que les produits demandés sont plutôt rares et qu'il vaut mieux pren-

dre ses précautions, mais l'argument massue est qu'ils annoncent d'autres augmentations des prix, ce qui fait courir les clients qui espèrent en acquérir le plus possible avant ces augmentations annoncées. Tous les subterfuges sont bons pour vendre plus cher, n'importe quel produit, la qualité n'étant même pas citée par nombre de citoyens, encore moins l'hygiène et les conditions de conservation, reléguées au dernier plan: «Pourvu que je trouve ce que je cherche», dira M. Tout-le-Monde. En effet, les conditions de conservation de la viande, des abats de volaille, du lait, des produits laitiers, des limonades, des œufs sont dans la plupart des cas non conformes, pour ne pas dire dangereuses, comme l'exposition prolongée des limonades au soleil qui les détériore et les transforme en véritables poisons. Après le f'tour, tous regrettent de s'être laissés entraîner dans cette frénésie d'achats inutiles et voient les produits achetés jetés à la poubelle car personne ne peut ou ne veut les consommer, c'était juste une lubie, mais qui coûte trop cher, aussi bien pour le personnage lui-même que pour la communauté, surtout en ces temps de crise. Le lendemain, les bonnes résolutions prises par un ventre bien rempli sont vite balayées par le gargoillis intransigeant et exigeant de ce même ventre qui réclame toutes les 'belles' choses qui s'étaient devant lui. Heureusement que cette situation ne dure généralement pas plus de 15 jours, car il faut alors penser aux habits des enfants et aux gâteaux de l'Aïd.

BOUIRA

Un terroriste condamné à 20 ans de prison

F. H.

La cour a clos hier sa deuxième session criminelle ordinaire par le jugement d'un terroriste (Dj. A.) âgé de 43 ans. Ce dernier a été condamné à une peine de 20 années d'emprisonnement ferme. Le terro-

riste a été arrêté le mois de mars dernier et il est poursuivi dans 9 affaires se rapportant au terrorisme dont les délits se rapportent à la constitution de groupe terroriste dans le but de semer un climat de terreur et d'insécurité au sein des populations, à l'homicide volontai-

Saisie de 100 kg de kif, plusieurs arrestations

re avec prémeditation, pose d'engins explosifs et leur manipulation à distance. Le représentant du ministère public avait requis contre lui la peine capitale. Après plaidoiries et délibérations, le verdict a été prononcé contre le terroriste arrêté, le condamnant à 20 années de réclusion.

TÉBESSA

La nouvelle gare routière inaugurée

Ali Chabana

M. Boudjemaâ Talaï, ministre des Transports, s'est rendu à Tébessa, ce lundi, pour une visite de travail et d'inspection, au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle gare routière type A. Une structure pouvant accueillir 6.000 voyageurs/jour, dotée de 36 quais. L'infrastructure de transport a coûté 470 millions de DA. Auparavant, le ministre s'est enquis des infrastructures aéroportuaires de l'aéroport Cheikh

La bribe Tebessi où il a instruit les gestionnaires d'optimiser les capacités de la structure. A la gare ferroviaire, située au centre-ville, le ministre a pris connaissance du projet du dédoublement et modernisation de la voie minière Djebel Onk-Oued K'barrit, en cours de réalisation. La voie une fois achevée aura à acheminer le phosphate et le minerai de fer, soit un total de plus de 20 millions de tonnes/an. L'autre projet inspecté par B. Talaï est le transfert de la voie ferrée, à travers un nouveau tracé contournant la ville de Tébessa.

Saisie de 100 kg de kif, plusieurs arrestations

ont saisi plus d'un quintal de kif traité. Les investigations ont permis l'arrestation d'une dizaine d'individus (25-45 ans), tous impliqués dans ce réseau de narco-trafiquants, a-t-on précisé de source sécuritaire.

A. C.

GUELMA

La SDE annonce des mesures contre les mauvais payeurs

Mohammed Menani

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Guelma annonce à travers sa cellule de communication qu'elle s'est engagée dans une opération de recouvrement de grande envergure pour tenter de récupérer ses créances détenues auprès de ses abonnés sur le territoire de la wilaya de Guelma. Dans sa grande majorité, cette créance

évaluée à plus de 600 millions DA est détenue auprès des usagers, des unités industrielles du secteur économique, des collectivités locales et autres établissements publics.

Dans son aspect procédural, la SDE adresse des mises en demeure dès l'extinction des délais légaux de paiement avant d'engager des négociations concluant parfois à l'élaboration d'échéancier de règlement et les carences abusives sont sou-

vent sanctionnées par la coupure pure et simple. L'effet d'annonce d'un échéancier ne semble pas donner le résultat escompté et le fournisseur d'énergie va devoir s'acheminer vers le moyen le plus dissuasif pour mettre de l'ordre dans ses équilibres financiers, en adoptant la coupure systématique sans tenir compte des désagréments que peut générer cette mesure, au niveau des usagers défaillants.

SKIKDA

Un voleur de mosquées sous les verrous

A. Boudrouma

ont arrêté le malfaiteur pour le conduire au poste. Au cours de l'enquête, les policiers découvrent que le prévenu est originaire d'une wilaya limitrophe qui s'est introduit à la mosquée à une heure tardive de la nuit pour briser la caisse sans trouver le moindre centime. Il poursuivra alors ses recherches en fouillant tous les recoins de la mosquée mais sans succès, alors il s'acharnera sur le matériel de la mosquée que les policiers découvrent mis en pièces de même qu'ils sauront que le voleur avait établi une liste de mosquées qu'il a prévu de dévaliser. Présenté devant le parquet, le prévenu a été mis en détention préventive.

12 harraga rejoignent la Sardaigne

Originaires de Collo, ils sont au total douze jeunes dont l'âge varie de 20 à 35 ans à avoir tenté l'aventure, en prenant place à bord d'une embarcation en polyester pour rallier l'île de la Sardaigne (Italie) clandestinement.

Ils ont mis à exécution leur plan la veille du mois de Ramadhan, en

jetant leur dévolu sur la plage retirée de Béni Saïd dans les environs de Collo d'où ils ont pris le départ. Ils réussiront à rallier les côtes de la Sardaigne sans encombre, profitant d'un temps clément, le lendemain soir et ont contacté leurs proches par téléphone pour les rassurer.

A. B.

SOUK AHRS

Saisie de plusieurs pièces archéologiques volées

Plusieurs pièces archéologiques datant de l'époque romaine ont été saisies durant les cinq (5) premiers mois de l'année en cours dans le territoire dépendant de la compétence de la cellule régionale de lutte contre l'atteinte aux biens culturels et historiques relevant de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris mardi à Souk Ahras du chef de cette cellule. Selon l'adjudant Adel Kerouaz, cheff de la cellule régionale de lutte contre l'atteinte aux biens culturels et historiques, basée à Souk Ahras, et dont les activités s'étendent aux wilayas de Tébessa, El Tarf, Annaba, Oum El-Bouaghi et Guelma, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Hammamet (Tébessa), l'opération a notamment permis de récupérer une statuette représentant un combattant grec, ainsi que quatre autres (4 statuettes) en cuivre représentant des figures africaines.

Les mêmes éléments ont aussi saisi, à El-Meridj (Tébessa), divers

objets antiques, une statuette et des bracelets en cuivre.

Des ornements funéraires sous forme de petites pièces en pierre et une colonne rectangulaire en pierre portant des inscriptions en latin ont également été saisis durant la même période respectivement par les brigades de Hanancha et Safel El-Ouiden (Souk Ahras). Les gendarmes de la même cellule ont aussi saisi à Drea (Souk Ahras) des pièces de monnaie datant de l'époque romaine à Tiffech (Souk Ahras), en plus de cinq (5) pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique et plusieurs fragments de poterie, trouvés dans des tombes contenant des ossements humains remontant à l'époque romaine. Au cours de la même période, le buste en marbre d'une femme datant de l'époque romaine ainsi qu'une gravure funéraire ont été également trouvés respectivement dans la localité de Khemissa (Souk Ahras) et Oued Cheham (Guelma), a-t-on conclu.

BATNA

Théâtre à l'affiche

Vingt-quatre (24) spectacles, en treize pièces théâtrales, monologues humoristiques, et concerts artistiques figurent au menu proposé pour les veillées de Ramadhan par le théâtre régional de Batna (TRB), a-t-on appris lundi auprès de cette structure culturelle. Les férus des planches se délecteront à loisir, dès mercredi prochain, d'une série de spectacles produits par des troupes amateurs et professionnelles issues de plusieurs wilayas du pays, et feront de la salle du TRB le point de ralliement de nombreuses familles et jeunes gens. Le public batnéen pourra notamment apprécier, durant les prochaines veillées de Ramadhan, «Louiza» du TR d'Annaba, «Rak-

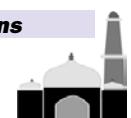
sat El-haouia» (la danse enchanteresse) du TR de Skikda ou encore «Kif Fennan» (stop artiste) de la coopérative culturelle Marraya de Constantine. Selon les responsables du TR Batna, «il est surtout question de maintenir le même rythme d'activités théâtrales, voire de le renforcer durant le mois sacré afin que le public ne sente aucune rupture par rapport au reste de l'année».

Les soirées théâtrales retenues pour ce mois sacré à Batna se poursuivront jusqu'au 03 juillet prochain, avec aussi à l'affiche «El-Bahi Oua El-Bahia» de l'association Noujoum El-Fen de Skikda, et «El-Hanni» du Théâtre El-Bahdja d'Alger.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 ramadan 1437

El Fedjr 03h38	Dohr 12h48	Assar 16h39	Maghreb 20h09	Icha 21h45
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue au niveau d'une Villa au vieux Canastel : Appartement 2 Pièces - Cuisine - S. de B. - Parking - Terrasse. 70 m² - Tél : 0561.42.25.27

■ Loue à Aïn Turck pour l'été et pour famille : Maison meublée - équipée - 3 Pcs + SDB + Cuisine + Cour + Garage - Tél : 0663.12.43.21

■ Cherche pour Achat : Studio ou F2 - Acté - ORAN ou les environs - Tél : 0658.47.33.23

■ A vendre Appartement F3 - 3^{me} Etage - Double façade - à Maraval - ORAN - Tél : 0658.47.33.23

■ Vends : 10 Apparts Haut Standing d'une surface de 135 m² (Une Résidence avec Parking - Ascenseur et toutes Commodités) situées au Point du Jour - ORAN - Tél : 0550.483.430 - 0555.490.081

■ À louer 2 Pcs. Cuis. SDB. Meublé. Cour. 1^{me} Zone. Pieds dans l'eau. RACHGOUN-plage. Sécurisé 100%. Location aussi Ramadhan prix à négocier. Location été 10 J / 20 J / 30 J. Unique pour familles 2 à 5 Pers. Max. - Tél : 0666.52.27.13

■ Vends Apparts : F2, 1^{me}, 65 m² - F2, 2^{me}, 55 m² - 10 m de façade. Bt de 3 locataires, nouvelle construction, derrière Boulevard Général Brut (Bus 13) Victor-Hugo - Tél : 0790.98.37.33

■ A louer pour Habitation : Appart F2 - 61 m² - 1^{me} étage C.V. ORAN Rue d'Igly - 1 Année + 1 Mois de caution - Libre de suite - Mt. 40.000 DA/mois - Visite sur RDV - Tél : 0542.84.67.60

■ Vends F4 - 76 m² - à Saint Hubert - ORAN - Bon vis-à-vis - Double façade - Prix : 12,5 U - Tél : 0550.41.46.14

■ Vends sur plan : F2 - F3 - F4 - F5 en face l'université de Belgaid - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appellez à : 041.42.84.23 - 0554.14.98.15

■ A vendre Appart F3 - Acté - Refait à neuf - Style américain, dans une cité clôturée - 3^{me} étage - Sup. 86 m² - Haï Yasmine 2 - S.V.P., pas d'intermédiaire - Tél : 0672.55.62.10

■ Appartement à vendre et à louer au centre-ville d'ORAN - F2 - F3 dans une résidence accès contrôlé - Tél : 0541.66.84.72

■ Vends Appartement F3 Promotionnel de 82 m² - 2^{me} étage - Résidence clôturée à BELGAÏD - Tél : 0557.94.95.70

■ RACHGOUNE-plage : A louer des Apparts luxe - T. équipés pour saison estivale - Tél : 0550.21.69.64

■ Vends très joli Studio, bien aménagé, toutes commodités, à Aïn Turck en face Eden (Sun House) ORAN - Sup. 33 m² - Tél : 0771.12.22.66

■ A vendre Appart F5 vide, 4^{me} et dernier étg. - Superficie 100 m². Climatisé. Chauffage central. Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Tél : 0778.50.67.46

■ AG. Loue : F2 Chouhada 5^{me} étage - F3 2^{me} étage Bd Nekkache - Cherche Location / Vente pour ses clients - Tél : 0550.71.56.64 - 0771.57.50.36

■ Vends F3 - Acté - Au Rez-de-chaussée, sur rue passante. Convient pour Profession libérale ou Bureau. L'endroit : à la Cité Ben-boulaïd - ARZEW - Tél : 0696.60.38.17

■ Loue F4, 2^{me} étage sur deux façades. Grand balcon. Très bien ensoleillé et très bien situé. Rue commerciale près Commissariat à Haï El-Yasmine - ORAN - Tél : 0771.10.88.59 (Pas d'intermédiaire)

■ A vendre F3 - C. - S. de B. - Véranda - Buanderie - Refait à neuf - 1^{me} étage Av. Chakib Arslane Protin + Loue local 810 m² l'Hippodrome + Vends Local 13 m² Haï Yasmine 2 - Tél : 0770.32.68.12

■ Vends Appart 83,90 m² grand Boulevard face à la Poste ARZEW - Convient pour toute activité - Tél : 0770.94.39.30 - Après 16 h 00

■ Vends Appart F6, 170 m². Refait. Cité Feilaouen. Résidence Djebari 1^{er} bâtiment après la station + Appart F4. 106 m² avec terrasse (El Karma) nouvelle construction - Tél : 0661.87.33.56

■ Location : F3, 1^{er} étage Haï Yasmine. Prix 3,5 U Nég - F3, 2^{me} étage (Pompe à essence El Bahia CNEP). Prix 4 U fixe - Villa RC. 300 m². F4. Garage pour 4 voitures Castors St-Eugène. Prix 8 U - Tél : 0551.66.54.67

■ Vends : F3, 2^{me} étage USTOI très bon endroit. Toutes commodités. Prix 930 U Nég - F3, 3^{me} étage Hippodrome Castors promotionnel luxe. Prix 1 Milliard 400 Nég - Villa 400 m². 15 m façade Castors R+1. Prix 7 Milliard Nég. - Tél : 0551.66.54.67

■ Vends Appartement T3 + Garage - Surface 270 m² - Village N° 5 Ain El Bia - Mob : 0770.501.280 - Visite après 17h et Week-end

■ Loue grand Appart Aïn Turck : 5 Pièces - Cuisine - SDB - Meublé - pour Juillet - Août ou Année - Tél : 0661.20.51.37

■ Location F2 meublé Période des vacances Juin - Juillet et Août 2016 centre-ville ORAN Place des Victoires - 1^{er} étage - Tél : 0795.68.16.80

■ A louer Appart Gd Standing 200 m² T5 - Salle de bain - Cuisine + Garage + Tél - Convient aussi Bureaux : 78, Bd de la Patrie - Canastel - Tél : 0558.73.87.23

■ HASSI BOUNIF - Vends Appart 2^{me} et dernière étage - F4 + Cour - C. SB - W - 130 m² - 3 façades ensoleillées toute la journée - Bon voisinage - Très calme - Tél : 0541.93.11.18

■ Loue super F5. F3. F1. Top. Meublés. Climat. Eau chaude. Sécurisés. Terrasse V/S mer. 100 m plage Paradis-plage Aïn-Turck - Loue et Vds plus belle Villa Bouver-plage. Meublée. Climat. Sécurisée - Tél : 0771.84.25.21

■ A vendre un Appart F5 dans un immeuble composé de 4 locataires (Genre Duplex) bien situé à EL KARMA - Tél : 0550.53.97.86

■ Vends Appartement dans Résidence Sidi Attallah à Boulanger. Sup. 215 m² avec place de parking - Prix 29 M. DA négociable - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0550.23.07.06

■ Vente sur plan : F2, F3, F4, F5 Résidence El Mass en face l'université de Belgaid - Possibilité de Crédit bancaire - Tél : 0654.14.98.15 - 041.42.84.23

■ Promotion Immobilière vend Logement aménagé de 92,00 m² - 1^{er} étage dans un bloc R+2 de deux Logements, près de la nouvelle polyclinique. Programme LSP à El Kerna - Tél : 0558.79.43.27

■ Promotion immobilière vend des Services de 80 m² et des Logements Promotionnels F3 de 80 m² + 1^{er} et 2^{me} étage à Belgaid - ORAN près de l'université - Tél : 0558.79.43.27 / 0770.33.85.76

■ A vendre Appart F5 vide, 4^{me} et dernier étg. - Superficie 100 m². Climatisé. Chauffage central. Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Tél : 0778.50.67.46

■ AG. Loue : F2 Chouhada 5^{me} étage - F3 2^{me} étage Bd Nekkache - Cherche Location / Vente pour ses clients - Tél : 0550.71.56.64 - 0771.57.50.36

■ Vends F3 - Acté - Au Rez-de-chaussée, sur rue passante. Convient pour Profession libérale ou Bureau. L'endroit : à la Cité Ben-boulaïd - ARZEW - Tél : 0696.60.38.17

VILLAS

■ Loue pour le mois de Juillet : Villa idéalement située en bord de mer à Bousferplage, très bien équipée, composée d'un Gd Sal., 2 Ch. et 4 Banquettes avec Matelas. SDB. Cuis. Véranda. Jardin. Barbecue - Mr RACHID : 0771.32.76.29

■ Particulier vend Maison de Maître 200 m². Bien située à El-Braya - ORAN - R.C. : 3 Pièces + Grande Cuisine + Garage + Jardin - Tél : 0561.56.94.70

■ A vendre Villa à Misserghine Zabana : Villa R+3 - Actée - Avec Jardin - Garage + 7 Pièces + Cuisine + 2 Sanitaires + Buanderie + Terrasse - Tél : 0777.15.67.47 - 0672.66.77.70

■ Maison avec 04 Appartements « Grand Standing » à louer à Société privée ou étrangère - Tél : 0561.25.71.59 (Appeler entre 9 H et 16 H)

■ Agence de Voyages recrute : Agent Commercial - Diplôme d'Etudes Supérieures en Tourisme ou en Hôtellerie - 03 ans d'expérience - Salaire motivant - Email : Elite-travel@hotmail.com

■ Vends : F3, 2^{me} étage USTOI très bon endroit. Toutes commodités. Prix 930 U Nég - F3, 3^{me} étage Hippodrome Castors promotionnel luxe. Prix 1 Milliard 400 Nég - Villa 400 m². 15 m façade Castors R+1. Prix 7 Milliard Nég. - Tél : 0551.66.54.67

■ Vends Appartement T3 + Garage - Surface 270 m² - Village N° 5 Ain El Bia - Mob : 0770.501.280 - Visite après 17h et Week-end

■ Loue grand Appart Aïn Turck : 5 Pièces - Cuisine - SDB - Meublé - pour Juillet - Août ou Année - Tél : 0661.20.51.37

■ Location Maison de Maître au centre d'El Kerna : 4 Pièces, Cuisine, Cour de 36 m². Garage et Boutique. Toutes commodités. Convient pour Profession libérale ou Siège agence - Tél : 0772.37.31.35 - Prix de location 12 Millions Cts/mois

■ Vends Villa à ORAN les Palmiers - Sup. 500 m² - Façade 21 m - Avec Piscine + ou Echange contre Terrain Promotionnel - Tél : 0541.86.55.01

■ Vends Villa à Es-Senia (200 Logements) - Sup. 322 m² + une extension - 2 façades - R+2 + Cour et grand Jardin + 3 Garages - Pour plus d'informations, contactez-moi au : 0773.49.59.47

■ Part. vend Carcasse de 176 m² - Actée - 2 façades parallèles - Sous-sol + R + 1 à TAMZOUGHA (SAINT MAUR) à 30 minutes d'ORAN - Tél : 0557.19.40.79

■ Vends Villa à Es-Senia (200 Logements) - Sup. 322 m² + une extension - 2 façades - R+2 + Cour et grand Jardin + 3 Garages - Pour plus d'informations, contactez-moi au : 0773.49.59.47

■ Loue pour Saison estivale : F3 équipé dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.27.50.51

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée à Bousfer-plage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Vends ou Echange jolie petite M.M. Const. 2012 - R+3 - RDC : Garage 3 V - 1^{me} : Salon + Hall + SB + C. + Cour - 2^{me} : 2 Ch. + hall + WC + Hammam - 3^{me} : Sal. + Terrasse. Finie 100% (toutes les commodités) mitoyenne mosquée sur le Gd Bd Hassi Labiod - Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0561.00.23.60

■ Vend Villa - Actée - 174 m² à Maraval en face la mairie Sid El Senouci : 6 Pièces - 02 Cuisines - 02 Douches - Hall - Grande Cour - 02 Locaux Commerciaux - N° Tél : 0772.65.74.93 - 0549.52.80.04

■ Vente sur plan : F2, F3, F4, F5 Résidence El Mass en face l'université de Belgaid - Possibilité de Crédit bancaire - Tél : 0654.14.98.15 - 041.42.84.23

■ Promotion Immobilière vend Logement aménagé de 92,00 m² - 1^{er} étage dans un bloc R+2 de deux Logements, près de la nouvelle polyclinique. Programme LSP à El Kerna - Tél : 0558.79.43.27

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.27.50.51

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée à Bousfer-plage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.27.50.51

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousferplage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

Rue Larbi Ben M'hidi

Trottoirs et routes dans un sale état

Les habitants de la rue Larbi Ben M'hidi se plaignent de l'état dans lequel se trouve cette artère du centre-ville, très fréquentée et commerçante par excellence, dont «les trottoirs sont complètement défoncés alors que la chaussée qui a été refaite il y a à peine deux à trois ans, présente déjà des affaissements et des nids de poule».

A. E. A.

Selon les riverains, la situation est difficile aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons, mais surtout pour ces derniers et particulièrement pour les enfants et les personnes âgées. Et nos interlocuteurs, habitants et commerçants, sont unanimes à dire qu'il est malheureux de voir cet état déplorable non pris en charge par les autorités municipales et ce, au vu du nombre de victimes de chutes survenues ces derniers temps. En effet, les trottoirs ressemblent à tout sauf à des trottoirs dignes de ce nom, et par endroits ils sont tellement

inclinés sur plusieurs mètres, qu'ils constituent de véritables dangers pour les passants, leur occasionnant des glissades et des chutes inévitables, soutiennent les requérants. Et ces derniers soutiennent que la rue qui est d'une longueur de plus de 500 mètres, enregistre deux accidents du genre au moins par quinzaine, dont certains sont graves et dont les victimes se recrutent dans la catégorie des personnes en question. « Cela fait des années que la situation n'a pas bougé d'un iota et les choses ne font que se dégrader de plus en plus », lanceront-ils, dépité. « C'est vrai que la chaussée a été refaite, di-

ront-ils, il y a deux à trois ans de cela mais c'est du travail bâclé, estimeront-ils, sinon comment expliquer l'apparition d'au moins deux importants affaissements de la chaussée, dans la partie inférieure de la rue ? » Questionné sur ce sujet, le maire, Mohamed Righa, reconnaîtra la difficulté de la situation mais rassurera qu'une entreprise chargée de la voirie et de l'éclairage de l'APC a déjà entamé des travaux de réhabilitation de route sur certains tronçons et qu'elle a pour mission de recenser toutes les crevasses, nids de poule et trous béants dans la ville à l'effet de les combler très prochainement.

Ramassage des ordures

Les couacs du ramadhan

A. Mallem

Le programme de ramassage des ordures spécialement conçu pour le mois de Ramadhan, semble n'avoir pas été porté à la connaissance des citoyens, comme on le faisait chaque année. En effet, nous avons remarqué de bon matin dans des quartiers comme celui de Bouchama, dans la partie basse de la rue Ben-M'hidi, des bacs pleins d'ordures qui débordent, faisant le bonheur des chiens et des chats qui profitent pour faire ripaille dans les sacs éventrés. Mais ce spectacle n'a pas plu aux citoyens indignés qui nous ont signalé le phénomène dans d'autres quartiers de Sidi-Mabrouk inférieur à Ziadia, en passant par la BUM et Sakiet-Sidi-Youcef sur le boulevard de l'Est. « On ne voit pas les ca-

mions de ramassage de toute la soirée. Et si ces derniers ne passent pas non plus pendant la matinée, à quelle heure leur passage est-il programmé ? », se sont demandé, hier, des citoyens de Sakiet-Sidi-Youcef et dans le quartier de Bab-el-Kantara. « S'agit-il de pannes ou d'une défaillance quelconque des équipes de ramassage ? Et même si tel est le cas, il est tout de même incompréhensible que de telles choses surviennent alors que le secteur de l'assainissement a été considérablement renforcé par l'apport de plus d'une trentaine de petites entreprises d'assainissements issues de l'Ansej », ont interrogé des citoyens de ce dernier quartier.

En interrogant à notre tour le nouveau directeur de l'assainissement de l'APC, M. Benguedouar en l'occurrence

ce, ce dernier s'est contenté de répondre que le programme de ramassage en question existe bel et bien et il a été affiché au niveau des sièges de tous les secteurs urbains. « Et les citoyens des quartiers n'ont qu'à aller s'informer dans cette administration de proximité implantée dans leur quartier ». Réponse qui n'a pas satisfait les citoyens concernés puisque ces derniers ont rétorqué que les riverains, les ménagères ne sont pas censé se rendre chaque jour au siège du secteur urbain pour prendre connaissance de ce programme et qu'il aurait été plus indiqué de l'imprimer et l'afficher aussi au niveau du quartier. « C'est un travail simple qui ne demande pas beaucoup d'efforts, ni de moyens. Mais nettement plus efficace en matière de communication », ont-ils estimé.

Ouverture de dix nouvelles mosquées

Dix nouvelles mosquées ont ouvert leurs portes, dès le début du mois de Ramadhan, dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a déclaré mercredi à l'APS le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Lakhdar Fanit. Il s'agit de trois (3) mosquées au chef-lieu de wilaya, trois (3) autres dans la commune d'El Khroub, et quatre (4) autres lieux de culte répartis sur les communes de Hamma-Bouziane, Didouche-Mourad, Ain Smara et dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, a précisé ce responsable. Les fidè-

les résidant dans les cités bénéficiaires de ces infrastructures de culte à l'instar des quartiers Erriad, Boussouf et El Guemmas à Constantine pourront ainsi «accomplir les prières des Tarawih à proximité de leurs domiciles», a-t-il indiqué. «Conçues selon une architecture inspirée de l'art arabo-musulman, alliant modernité et tradition, ces lieux de culte disposent chacun de deux (2) salles de prière (hommes et femmes) et d'un espace pour l'initiation à la récitation du Coran», a encore détaillé la même source. Un total de 120 mos-

quées est actuellement en cours de construction dans la wilaya de Constantine et enregistre un taux d'avancement des travaux «satisfaisant», a-t-on encore noté, soulignant que le financement de ces projets est assuré par le ministère de tutelle, des associations et des fidèles. La wilaya de Constantine dispose actuellement de 290 mosquées, réparties sur l'ensemble des douze communes.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 ramadhan 1437

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h27	12h34	16h24	19h54	21h29



Cité Sakiet Sidi Youcef

Eclairage public défectueux et risques d'agression

La cité Sakiet Sidi Youcef ou cité 'la Bum' comme l'appellent la plupart des riverains, souffre, depuis plusieurs mois, de l'absence d'éclairage public. Et cette défaillance engendre l'insécurité à plus d'un titre. « Nous souffrons de cette défaillance qui a créé l'insécurité et facilité les agressions dès la tombée de nuit. Et ces agressions ne sont pas uniquement le fait des hommes, il y a aussi une meute de chiens errants qui a établi ses quartiers dans la cité et qui profite de la pénombre pour lancer des attaques contre tout passant qui s'aventure dans sa proximité », nous ont expliqués des habitants, en ajoutant qu'ils sont intervenus, par trois fois, cette semaine auprès de l'Entreprise publique communale (EPCTC), ont-ils indiqué au sujet de cette épingleuse question de l'éclairage public. Les res-

ponsables de celle-ci leur auraient promis d'intervenir mais ne l'ont pas fait jusqu'à ce jour. « Franchement, avouent nos correspondants, notre situation est devenue difficile, en ce début de Ramadan, car nous sommes obligés de sortir pour aller à la mosquée. Et puis, tout le monde aime sortir devant les immeubles après le 'f'tour' pour profiter de moments de fraîcheur, mais c'est difficile dans les conditions que nous venons de décrire ».

Dans le même cadre, il faut signaler la déclaration faite, hier, à la radio régionale par le président de l'APC de Constantine, selon laquelle une nouvelle EPIC vient d'être créée récemment, par la commune, pour prendre en charge tous les problèmes de défaillance urbaine, y compris le problème de l'éclairage public. Et celle-ci vient d'élaborer son plan d'action et établir un ordre de priorité pour intervenir dans tous les quartiers où des problèmes ont été signalés. Voilà qui rassure, doublement, les riverains de la cité 'la Bum'.

A. M.

Collecte de sang

Fidéliser les donneurs volontaires et réguliers

La traditionnelle campagne de collecte de sang a été lancée, hier, en coordination avec la direction des affaires religieuses et de nombreuses associations, au niveau de près de 140 mosquées, de certains centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du centre-ville et des grands centres commerciaux de la nouvelle ville de Ali Mendjeli. Selon la responsable du centre de transfusion sanguine au niveau de la wilaya, Mme Boubguira, il s'agit d'opérations de sensibilisation et de collecte, qui dureront tout le mois de Ramadhan. Au niveau des grandes surfaces commerciales de Ali Mendjeli, il sera question d'opérations de sensibilisation, mais des opérations de collecte de sang y seront organisées durant les 10 derniers jours du mois de

carême. Et de poursuivre que pas moins de 4.020 dons de sang ont été enregistrés lors de la campagne de l'année dernière, qui avait touché alors un nombre moindre de mosquées (135). Et notre interlocutrice d'indiquer que la collecte de sang aura lieu après le « F'tour » et durera jusqu'après les « Taraouih » et concernera cinq à six mosquées chaque jour, implantées dans plus d'une commune de la wilaya. Bien sûr, ajoute-t-elle, nous ambitionnons de récolter beaucoup plus lors de cette année 2016, au regard du nombre plus important de lieux de prière qui seront touchés par l'opération de collecte, mais aussi en raison de l'élargissement de l'opération aux PMI du centre-ville et aux grandes surfaces commerciales de la nouvelle ville de

A. E. A.

Oued El Had

960 comprimés psychotropes saisis

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine a mis fin, au début de ce mois de juin, aux agissements néfastes d'un individu, âgé de 22 ans, qui se livrait au commerce illégal de psychotropes. Ce dealer avait choisi comme terrain de prédilection la cité des Frères Abbès, dans le quartier

populaire de Oued El-Had. Ainsi, agissant sur information faisant état de l'activité suspecte d'un individu qui opérait dans cette cité en procédant à la vente, l'achat pour la vente et détention de quantités importantes de psychotropes, de façon illégale, les agents de la police judiciaire ont déclenché une enquête en date du 1^{er} juin courant, au bout de laquelle ils sont parvenus, tout d'abord et en peu de temps, à établir l'identité du trafiquant. Ensuite, ils lui ont tendu une souricière, au même quar-

tier des Frères Abbès, dans laquelle il est tombé facilement. Arrêté en flagrant délit, il a été conduit au siège de la brigade. L'enquête menée par la police judiciaire a permis aussi de saisir un morceau de kif traité pesant 16 g et 96 plaquettes contenant 960 comprimés de psychotropes de marque « Rivotril ». Au terme de l'enquête menée par la police judiciaire et des procédures, le mis en cause a été déféré par devant le procureur de la République près le tribunal de Constantine.

A. M.

MCO - Tout en dressant un état des lieux **Tayeb Mehiaoui exige la tenue d'une AG des actionnaires**

M. Zeggai

Décidément, il ne se passe pas un jour sans que la bâtie mouloudéenne ne soit secouée. La situation qui prévaut actuellement au sein de cette mythique formation du Mouloudia d'Oran arrange bien certains intérêts. «Diviser pour régner», semble être la devise de certaines personnes qui se proclament influentes. Youcef Djebbari, en tant qu'actionnaire majoritaire, a introduit une décision de justice pour la tenue d'une assemblée générale des actionnaires pour le 12 juin prochain. C'est le même son de cloche chez le président du CSA Mehiaoui Tayeb: «La sortie de crise pour le MCO passe impérativement par la tenue dans les plus brefs délais d'une AG des actionnaires pour débattre de la situation du club et trouver les solutions adéquates pour donner une autre dimension au club. Il y a trop d'irrégularités dans la gestion que je qualifierais d'anarchique». Le président du CSA tire la sonnette d'alarme car, d'après lui, le Mouloudia d'Oran se dirige vers la dérive. Certains annoncent le retour de Tayeb Mehiaoui à la tête de la SSPA, mais l'intérêt ne semble pas chaud, du moins pour l'instant. «Non, je ne suis pas intéressé par la présidence de la SSPA dans la mesure où la situation est trop floue en raison d'une gestion des plus anarchiques. Tout est à revoir. A mon avis, toutes les décisions prises au sein de la société sportive sont nulles et illégales, puisqu'aucune assemblée générale des action-

naires n'a eu lieu. On a ramené des gens qui n'ont rien à voir avec la gestion des SSPA. Je pose la question: Est-ce que les actionnaires ont été informés des décisions prises ici et là et des nominations des uns et des autres? Sincèrement, il y a trop de confusion comme l'attestent les résultats de l'équipe».

A propos des 20 milliards de centimes exigés par Baba pour quitter son poste, Mehiaoui dira: «Qu'il ramène le bilan pour être approuvé par l'assemblée générale et on en discutera après». Concernant son entrevue avec Baba annoncée ici et là, Tayeb Mehiaoui a catégoriquement nié avoir rencontré le président actuel du club, mais reconnaît avoir eu une discussion avec Youcef Djebbari, «qui m'a appelé pour débattre de la situation du MCO», nous a-t-il dit. Notre interlocuteur n'a pas omis d'exprimer ses regrets et son mécontentement à propos des résultats peu flatteurs enregistrés par l'équipe. «Si le Mouloudia d'Oran flirte à chaque fois avec la rétrogradation, c'est parce qu'il y a un problème de gestion qui se répercute chaque saison dans les résultats. Je me souviens que nous avions fait une bonne saison en 2010/2011 sans aucune dette.

Mon bilan a été présenté et approuvé et la situation financière a été certifiée par le commissaire aux comptes. Jusqu'à présent, mes créances s'élèvent à trois milliards et demi et j'ai un chèque d'un milliard 400 millions de centimes, montant que j'ai prêté à l'ex-

JS Kabylie**Adel Djerrar cinquième recrue**

La JS Kabylie a enregistré l'arrivée du milieu de terrain Adel Djerrar en provenance du RC Relizane, devenant la cinquième recrue du club de Ligue 1 depuis l'ouverture du mercato d'été. Djerrar s'est engagé mardi soir pour deux saisons avec les «Canaris» après avoir récupéré sa lettre de libération de la Chambre de

résolution des litiges (RCL) de la FAF à laquelle il a recouru pour n'avoir pas perçu plus de trois salaires de son club, a appris l'APS auprès de la direction de sa nouvelle équipe. Auparavant, la JSK avait engagé le gardien de but international, Malik Asselah du CR Belouizdad, le milieu de terrain Nassim Yettou du RC Ar-

MCA**Boudebouda s'engage pour deux saisons**

Le défenseur de l'USM Alger Brahim Boudebouda s'est engagé mardi soir pour deux saisons avec le MC Alger et devient la troisième recrue estivale du club de Ligue 1 algérienne de football. Le latéral gauche international a été présenté à la presse lors d'une cérémonie tenue au siège de la formation de la capitale. Il s'agit «d'un retour aux sources» du joueur de 26 ans, a commenté le manager général du club, Nacer Bouiche, puisque Boudebouda

avait porté le maillot «Vert et rouge» depuis les catégories jeunes jusqu'en 2011 avant de tenter une courte expérience au sein de la formation française du Mans (2011-2012). Il a atterri par la suite à l'USM Alger où son contrat a expiré à l'issue de l'exercice 2015-2016.

Euro 2016 - Entre menace terroriste, menace hooligan et climat social délétère

Coup d'envoi demain dans un contexte extrêmement tendu

Alors que près de 8 millions de supporters, dont deux millions d'étrangers, sont attendus un peu partout dans le pays, le match France-Roumanie marquera demain soir le lancement officiel de l'événement planétaire, à savoir l'Euro 2016 sous l'oeil de milliards de téléspectateurs. Après les sanglants attentats jihadistes en janvier et novembre 2015 à Paris, forces de sécurité et services de renseignement ont mobilisé tous leurs moyens pour prévenir une nouvelle attaque. Mais dans l'immédiat, c'est le front de la contestation sociale qui inquiète les autorités, avec toujours des grèves dans les chemins de fer, des manifestations coup de poing des syndicats les plus contestataires, et, fait nouveau, un mouvement social des éboueurs de la région parisienne qui prend de l'ampleur et perturbe très sérieusement le ramassage des déchets dans la capitale. Toujours dans le secteur des transports, des négociations se poursuivaient chez Air France pour tenter d'éviter une grève du 11 au 14 juin sur des revendications salariales. Les mouvements contre un projet de réforme du droit du travail, qui suscite la contestation depuis plus de trois mois, perdurent aussi dans les secteurs du pétrole, les ports et docks, ou de l'énergie.

Le syndicat CGT, fer de la contestation, a annoncé la poursuite de la mobilisation avec de nouvelles manifestations avant une manifestation nationale parisienne le 14 juin contre la loi travail. Autre facteur qui contribue à alourdir l'atmosphère générale, la météo a de nouveau fait des siennes. De violents orages ont provoqué dans la nuit de mardi à mercredi de fortes inondations sur la moitié nord de la France, après des inondations catastrophiques ces derniers jours ayant fait cinq morts dans le pays. Concernant la sécurité de l'Euro, «nous faisons tout pour éviter une attaque terroriste, et nous nous préparons également à y répondre», a réaffirmé le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, alors que l'Etat islamique a promis dans un nouveau message fin mai «un mois de calamité partout pour les non-croyants», à l'occasion du mois de jeûne du ramadan. L'état d'urgence en vigueur en France depuis novembre a été prolongé jusqu'à fin juillet. Quelque 90.000 policiers, gendarmes et agents de sécurité privés seront mobilisés pour sécuriser les stades et les fan zones, un «effort sans précédent», selon le gouvernement, qui s'est également préparé au défi plus classique de violences entre hooligans, avec plusieurs matches à haut-risque, comme Allemagne-Pologne ou Angleterre-Russie.

Le gouvernement a par ailleurs lancé mercredi une application pour informer les gens d'une quelconque menace. Baptisée «Alerte attentat», cette appli disponible gratuitement en français et en anglais permet à chacun d'être alerté, sur son smartphone, «en cas de suspicion d'attentat ou d'événement» exceptionnellement grave.

Groupe A

La France grande favorite
Double vainqueur de l'Euro (1984 et 2000) et pays organisateur, la France fait figure de favorite dans ce groupe A. Avec un effectif doté de plusieurs jeunes prodiges qui doivent encore confirmer au plus haut niveau, les Bleus pourront compter sur le soutien de leur supporters pour aller le plus loin possible dans cette compétition.

La rencontre à ne pas rater : France - Suisse le 19 juin

Déjà dans le même groupe lors de la Coupe du monde 2014, la France et la Suisse ne se quittent plus. Au Brésil, cette rencontre avait débouché sur un véritable festival offensif des Bleus contre la Nati (5-2). A coup sur, les Suisses n'ont pas oublié cet affront

et voudront se venger dans ce qui pourrait constituer le duel pour la première place de ce groupe A.

La star : Paul Pogba

Le milieu de terrain de la Juventus et des Bleus est l'un des joueurs les plus convoités en Europe. Lors de cet Euro 2016, qui plus est à domicile, la «Pioche» aura une grande pression sur les épaules. A lui de se montrer à la hauteur.

Le calendrier :

10/06/2016, à 20h00:

France-Roumanie

11/06/2016, à 14h00:

Albanie-Suisse

15/06/2016, à 17h00:

Roumanie-Suisse

15/06/2016, à 20h00:

France-Albanie

19/06/2016, à 21h:

Roumanie-Albanie

19/06/2016, à 21h:

Suisse-France

Groupe B :

L'Angleterre attendu au tournant

A chaque grande compétition internationale, l'Angleterre fait office d'outsider. Cette édition 2016 ne fera pas exception, car avec plusieurs joueurs qui ont brillé en Premier League cette saison (Kane, Alli, Vardy, Rashford) les Anglais semblent bien armés pour bien figurer dans cette compétition.

La rencontre à ne pas rater : Angleterre - Pays de Galles le 20 juin

Ce duel entre Britanniques risquent de valoir le coup d'œil. Si évidemment les Anglais disposent de plus d'atouts que les Gallois, l'engouement et l'engagement physique lors de cette rencontre devraient être à la hauteur des espérances. A noter que ce match devrait encore diviser les Prince Harry et le Prince William.

La star: Gareth Bale

Récent vainqueur de sa deuxième Ligue des champions avec le Real Madrid, l'ancien joueur de Tottenham est attendu comme le messie par ses compatriotes. Reste à savoir s'il pourra en faire assez pour qualifier son équipe pour les 8e de finale de la compétition.

Le calendrier :

11/06/2016, à 17h00:

Galles-Slovaquie

11/06/2016, à 20h00:

Angleterre-Russie

15/06/2016, à 14h00:

Russie-Slovaquie

16/06/2016, à 14h00:

Angleterre-Galles

20/06/2016, à 20h00:

Russie-Galles

20/06/2016, à 20h00:

Slovaquie-Angleterre

Groupe C : L'Allemagne pour enchaîner

Champions du monde en titre, les Allemands font office de grands favoris pour cet Euro 2016. Malgré des matches de préparation un peu compliqués, la Mannschaft dispose d'un



effectif et d'un vécu commun au-dessus des autres nations. Attention cependant à ne pas entrer dans ce championnat d'Europe en étant trop sûr de soi.

La rencontre à ne pas rater :

Allemagne - Pologne le 16 juin

Robert Lewandowski contre ses coéquipiers du Bayern Munich.

C'est le duel à ne pas manquer dans de Groupe C, qui devrait aussi départager le premier et le deuxième de cette poule.

La star: Robert Lewandowski

L'attaquant de la Pologne et du Bayern Munich fait désormais des joueurs les plus convoités de la planète. D'ailleurs, son départ ou non vers le Real Madrid cet été devrait être le feuilleton de l'été dans la rubrique transferts des médias sportifs. Quelques buts marqués lors de cet Euro ferait encore grimper sa cote.

Le calendrier :

12/06/2016, à 17h00:

Pologne-Irlande du Nord

12/06/2016, à 20h00:

Allemagne-Ukraine

16/06/2016, à 17h00:

Ukraine-Irlande du Nord

16/06/2016, à 20h00:

Allemagne-Pologne

21/06/2016, à 17h00:

Ukraine-Pologne

21/06/2016, à 17h00:

Irlande du Nord-Allemagne

Groupe D : L'Espagne veut se racheter

Tenante du titre, la Furia Roja aura à cœur de se racheter, deux ans son Mondial 2014 raté. Pour cela, Vicente Del Bosque pourra une fois de plus compter sur un milieu de terrain sans équivalent d'un point de vue technique, ainsi que sur Morata et Nolito en attaque.

La rencontre à ne pas rater :

Espagne - Croatie le 21 juin

Attention à la Croatie, qui avec son milieu de terrain Modric-Rakitic-Ko-

vacic, n'a absolument rien à envier aux autres nations européennes. Il sera très intéressant de voir qui prendra le dessus dans l'entrejeu contre l'Espagne.

La star: Andrès Iniesta

Le milieu de terrain du Barça commence à se faire vieux 32 ans, mais reste toujours capable de dribbles et de passes incroyables. Peut-être disputerait-il sa dernière compétition en sélection en France lors de cet Euro 2016, de quoi le motiver un peu plus au moment d'entrer sur le terrain.

Le calendrier :

12/06/2016 à 14h00:

Turquie-Croatie

13/06/2016 à 14h00:

Espagne-République tchèque

17/06/2016 à 17h00:

République tchèque-Croatie

17/06/2016 à 20h00:

Espagne-Turquie

21/06/2016 à 20h00:

République tchèque-Turquie

21/06/2016 à 20h00:

Croatie-Espagne

Groupe E : L'année de la Belgique ?

Dans ce «groupe de la mort», ce sont les Diablos Rouges qui forts de leur 2e place au classement FIFA partent favoris. Avec leur attaque de feu composée de Hazard, De Bruyne, Carasco, Lukaku, Benteke etc... la sélection de Marc Wilmots dispose d'un arsenal offensif sans pareil.

La rencontre à ne pas rater : Italie-Suède le 17 juin

La destination de Zlatan Ibrahimovic n'est pas encore connu, mais le capitaine de l'équipe de Suède pourra faire son retour en Italie cet été selon certaines rumeurs.

Pour rappel, lors de l'Euro 2004, «Ibra» s'était fait connaître des Italiens en inscrivant un but spectaculaire contre la nazionale... Bis repetita ?

La star: Zlatan Ibrahimovic

L'ancien attaquant du PSG portera une fois de plus sur ses épaules tout le poids des attentes des supporters suédois. Il faudra néanmoins qu'il soit au top de sa forme pour permettre à son équipe d'accéder aux 8e de finale.

Le calendrier :

13 juin (17h00):

Irlande - Suède

au Stade de France

13 juin (20h00):

Belgique - Italie

au Stade des Lumières

17 juin (14h00):

Italie - Suède au Stadium

18 juin (14h00):

Belgique - Irlande

au Matmut Atlantique

22 juin (20h00):

Italie - Irlande

au Stade Pierre-Mauroy

22 juin (20h00):

Suède - Belgique

à l'Allianz Riviera

Groupe F: Le Portugal a un boulevard

Tombés dans un groupe largement à leur porté, les Portugais n'auront aucune excuse s'ils n'accèdent pas aux 8e de finale de cet Euro 2016. Eliminée par l'Espagne aux tirs au but lors de la dernière édition des championnats d'Europe, la Seleçao devra aussi se racheter de son élimination au premier tour du Mondial 2014. De plus, elle devrait recevoir le soutien d'une grande partie de la communauté portugaise de France.

La rencontre à ne pas rater: Portugal - Islande le 14 juin

Attention, Cristiano Ronaldo est prévu. L'acteur islandais Thor Björnsson, qui joue «La Montagne» dans la célèbre série Game of thrones s'est fendu d'un petit message pour la star du Real Madrid: s'il marque contre l'Islande, il lui écrasera la tête comme une scène devenue culte de la série à succès.

Pas certain que CR7 tienne vraiment à disputer cette rencontre...

La star: Cristiano Ronaldo

S'il a tout gagné en club, Cristiano Ronaldo n'a encore rien remporté avec sa sélection. A 30 ans, il n'aura plus beaucoup d'occasions de se distinguer avec la sélection portugaise. En plus, un bon parcours du Portugal pendant l'Euro pourrait lui assurer le Ballon d'Or 2016...

Le calendrier :

14 juin (17h00):

Autriche - Hongrie

14 juin (20h00):



Mexique De l'urine pour chauffer sa douche ou son repas

Par Jennifer Gonzalez
Covarrubias de l'AFP

A lors qu'il était aux toilettes, il a eu une soudaine révélation. Neuf ans plus tard, Gabriel Luna-Sandoval a créé une technologie permettant d'utiliser de l'urine pour chauffer de l'eau, cuisiner et même faciliter les voyages dans l'espace. A l'aide d'une électrolyse effectuée sur son urine, ce scientifique mexicain de 41 ans est parvenu à séparer les molécules d'hydrogène et d'oxygène contenues dans le liquide, et utiliser l'hydrogène pour produire du biogaz. L'oxygène produit pourrait quant à lui servir à respirer en cas d'urgence, notamment pour les astronautes lors des longs voyages spatiaux, qui pourraient emporter avec eux un petit réservoir d'où ils pourraient extraire l'oxygène de leur urine, estime l'inventeur.

Consultée par l'AFP, l'Agence spatiale mexicaine a affirmé que cette découverte était "une grande innovation", "de haute viabilité".

Mais pour le scientifique de l'Université de Sonora (nord), le principal intérêt de ce travail est de pouvoir utiliser une substance alternative au gaz de pétrole liquéfié (GPL), qui contribue au réchauffement climatique et pollue l'intérieur même des habitations. Des amis du scientifique, adeptes de "l'urinothérapie", utilisaient ce liquide pour ses prétenues vertus thérapeutiques et lui avaient confié à quel point ce liquide était salé. "J'ai alors aussitôt pensé: c'est un électrolyte!" se souvient Gabriel Luna-Sandoval. Il était donc possible d'effectuer une électrolyse pour en séparer les molécules.

« LIQUIDE VITAL »

"Combien d'urine se perd au cours des années ?" : voilà la question qui

a poussé ce docteur en ingénierie mécanique sur la voie de cette recherche. "Un adulte produit 1,4 litre d'urine par jour", soit 25.550 litres en 50 ans. A force de travail, le scientifique a réussi à créer un prototype: une petite cuve en acrylique de 20 centimètres carrés équipée d'électrodes métalliques, où est stockée et transformée l'urine produite quotidiennement. Pour chauffer l'eau de la salle de bain et prendre une douche de 15 minutes, il faut seulement 13 à 21 millilitres "de ce liquide vital", précise M. Luna-Sandoval. Et pour faire cuire des haricots dans une cocotte-minute pendant une heure, 70 à 130 millilitres sont nécessaires. Le biogaz n'a pas d'odeur. "Ni les haricots, ni l'eau de la douche" ne rappelleront à leur utilisateur l'origine du combustible, assure le scientifique en souriant. Pour réduire les odeurs de la cuve générées par la concentration d'ammoniaque au fil des jours, "nous passons l'urine par un filtre spécial". Ce filtre pourrait être branché à un tuyau d'arrosage pour être constamment nettoyé, précise-t-il. L'hydrogène produit dans le réservoir peut aussi être utilisé pour faire fonctionner des moteurs à combustion interne. "Nous avons même fait des tests pour mettre en route des petits générateurs d'électricité", explique le chercheur. Pour recueillir l'urine directement dans les toilettes sans avoir à la transvaser manuellement, le scientifique propose d'installer des urinoirs qui seraient reliés au réservoir de transformation par un système de tuyauterie. Sa technologie a été brevetée il y a un mois, et selon Ulises Cano, membre du Système national des chercheurs du Mexique, et expert en électrochimie, l'invention "n'est pas insensée" et possède "une viabilité technique". Reste maintenant à déterminer "si elle possède une viabilité économique", indique-t-il.

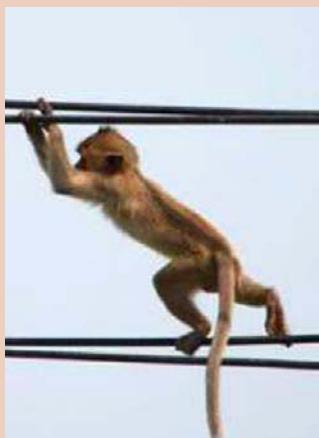
Portugal

Naissance d'un bébé dont la mère était en état de mort cérébrale depuis 4 mois



Un bébé dont la mère était en état de mort cérébrale depuis près de quatre mois, est né en bonne santé mardi, a annoncé le centre hospitalier central de Lisbonne. "Le bébé de sexe masculin, pesant 2,350 kilogrammes, est né après une grossesse de 32 semaines, sans complications et par césarienne", a précisé l'hôpital dans un communiqué. La femme avait été déclarée en état de mort cérébrale depuis le 20 février après "une hémorragie intra-cérébrale", a indiqué l'hôpital. "Le foetus se trouvait en bonne condition de santé apparente" et "la décision a été prise, en concertation avec la famille, de poursuivre la grossesse". "Cette période de 15 semaines pendant laquelle le foetus a survécu alors que sa mère se trouvait en état de mort cérébrale est la plus longue jamais enregistrée au Portugal", selon le communiqué. En avril, un cas similaire avait été rendu public en Pologne: un enfant était né d'une femme de 41 ans, maintenue en vie pendant 55 jours, à l'hôpital universitaire de Wrocław.

Kenya Un singe à l'origine d'une panne d'électricité nationale



Un singe a provoqué une panne d'électricité qui a touché tout le Kenya mardi matin, en chutant sur un transformateur électrique à Gitaru (centre), a expliqué dans un communiqué KenGen (Kenya electricity generating company), le plus gros producteur d'électricité du pays. "A 11h29, un singe a grimpé sur le toit de la station hydroélectrique de Gitaru avant de tomber dans le transformateur. La chute a entraîné la surcharge des autres machines et la perte de plus de 180 MegaWatt dans la station, ce qui a déclenché une panne nationale", a détaillé KenGen.

L'incident a duré près de quatre heures, avant que le courant ne soit rétabli. "Nos équipes techniques sont venues à rétablir l'approvisionnement des zones touchées par les coupures de courant. Le pays est à nouveau alimenté normalement", a ensuite indiqué Daniel Tare, le manager général de Kenya Power, le principal fournisseur d'électricité du Kenya. "Les installations de KenGen sont sécurisées par des barrières électriques pour éloigner les animaux sauvages. Nous regrettons cet incident isolé et la société examine des solutions pour encore améliorer la sécurité sur nos différents sites", s'est excusé KenGen. Quant au singe, il a survécu à sa chute et a été confié au Service kényan de la faune (KWS), a précisé KenGen. Gitaru est une des plus grandes stations hydroélectriques d'Afrique de l'Est. Située à 180 kilomètres au nord-est de Nairobi, elle est une des premières sources d'énergie du pays.

Pour doper son économie, l'Arabie saoudite veut s'ouvrir aux arts



L'Arabie saoudite veut miser sur les arts pour diversifier son économie et ouvrira un Complexe royal des arts, une première dans le royaume qui ne compte ni théâtre ni cinéma publics, a annoncé le ministre de la Culture. Ryad veut aussi créer une Cité des médias pour promouvoir la production audiovisuelle locale et atteindre un niveau de 16.100 emplois dans le secteur des médias en cinq ans. Ces initiatives font partie du Programme de transformation nationale (PTN), un plan d'action pour diversifier une économie saoudienne trop dépendante du pétrole, et créer 450.000 emplois dans le secteur privé d'ici 2020. Le royaume n'a pas su fournir à certains de ses artistes, pourtant exposés et reconnus à l'étranger, "une plate-forme pour les soutenir" dans leur pays, a reconnu le ministre de la Culture Adel al-Turaifi lors d'une rencontre avec des journalistes. Le Complexe royal des arts permettra de changer la situation, a-t-il affirmé. "Nous voulons créer des institutions qui puissent montrer le travail de ces artistes, les soutenir et leur fournir des subventions pour réaliser leurs rêves de création artistique", a affirmé le ministre.

Bien que les salles de cinéma soient interdites dans ce pays ultraconservateur, le long métrage "Wadjda", réalisé par la Saoudienne Haifaa Al-Mansour, avait été acclamé par la critique internationale et largement récompensé dans les festivals en 2013. La Cité des médias devrait permettre aux jeunes Saoudiens de créer du contenu pour des plates-formes audiovisuelles. Pour le ministre, ces projets de soutien aux arts et aux médias permettront de changer l'image de l'Arabie dans le monde alors que ce pays fait, selon lui, "l'objet d'accusations et de stéréotypes".

Interrogé pour savoir si le niveau de liberté d'expression dans le royaume était suffisant pour faire prospérer la création artistique et les médias, le ministre a jugé que les journaux critiquent déjà "tous les jours" les programmes du gouvernement.

L'Arabie saoudite est au 165e rang sur 180 pays dans le classement de Reporters sans frontières sur la liberté de la presse. Le pays a été très critiqué par les organisations de défense des droits de l'Homme pour avoir notamment arrêté et emprisonné le blogueur Raef Badaoui, animateur du site internet Liberal Saudi Network et lauréat 2014 du prix Reporters sans frontières pour la liberté de la presse. M. Badaoui a été condamné à dix ans de prison et 1.000 coups de fouet, une sentence confirmée en appel en 2015.

Pakistan Brûlée vive par sa mère pour avoir choisi son mari



Une mère a brûlé vive sa fille mercredi parce que l'adolescente de 16 ans avait épousé l'homme de son choix, a annoncé la police au Pakistan, un pays déjà marqué par une série de "crimes d'honneur" de ce type. "Perveen Bibi a tué sa fille Zeenat Bibi en la brûlant vive mercredi vers 9h du matin" dans la ville de Lahore (est), a indiqué à l'AFP Haider Ashraf, un haut représentant de la police. L'adolescente de 16 ans avait épousé un homme nommé Hasan une semaine auparavant, le 29 mai, a-t-il ajouté. C'est le troisième crime de ce type en quelques mois. La semaine dernière, une jeune Pakistanaise de 19 ans, Maria Sadaqat, avait été torturée et brûlée par un groupe de personnes dans un village à proximité de la capitale Islamabad, pour avoir refusé d'épouser le fils de son ancien patron. En avril, dans le nord-ouest du pays, une jeune femme avait été assassinée et son corps brûlé par des habitants de son village qui lui reprochaient d'avoir aidé une amie à s'enfuir avec un homme. Le mari de Zee-

nat Bibi a expliqué à la télévision locale Geo News qu'ils s'étaient enfuis puis qu'il l'avait autorisée à contacter à retourner chez sa famille après qu'ils eurent promis de ne pas lui faire de mal. "Après le mariage, nous avons vécu ensemble quatre jours, puis sa famille nous a contactés. Ils nous ont promis qu'ils organisaient une fête de mariage d'ici une semaine puis que nous pourrions vivre ensemble", a-t-il expliqué. "Zeenat ne voulait pas rentrer chez elle, elle m'a dit qu'elle serait tuée par sa famille. Elle a fini par accepter après qu'un oncle lui a assuré qu'elle serait en sécurité". Haider Ashraf, le représentant de la police, a indiqué que les membres de la famille avaient avoué le crime et que la police avait saisi du kérosène sur place. Chaque année au Pakistan, des centaines de femmes sont tuées par leurs proches sous prétexte de défendre "l'honneur" familial.

Le Premier ministre Nawaz Sharif s'est engagé à éradiquer "le mal" des crimes d'honneurs mais aucune nouvelle législation n'a été adoptée depuis.

France

La justice rejette les recours de cinq hommes déchus de la nationalité



La plus haute juridiction française a rejeté mercredi les recours de cinq hommes, condamnés pour des actes de terrorisme, qui contestaient la déchéance de leur nationalité française, ouvrant la voie à leur expulsion vers leurs pays respectifs. Le Conseil d'Etat a jugé "qu'en raison de la nature et de la gravité des faits de terrorisme commis", "la sanction de déchéance de nationalité n'avait pas revêtu un caractère disproportionné" et que "dans chaque cas, le comportement de l'intéressé postérieurement aux faits ne permettait pas de remettre en cause cette appréciation". La déchéance de la nationalité des cinq hommes, quatre Franco-Marocains et un Franco-Turc âgés de 38 à 41 ans, devient donc définitive et ils peuvent désormais être expulsés vers leur pays d'origine respectifs.

Fouad Charouali, Rachid Aït El Hadj, Bachir Ghoumid, Redouane Aberbi et Attila Turk, originai-

res de quartiers populaires de la banlieue ouest de Paris, étaient devenus français entre 1991 et 2001. Ces cinq hommes ont été condamnés en 2007 à des peines de six à huit ans de prison pour leur "participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte terroriste", notamment pour leurs liens avec des membres d'un groupe djihadiste responsable des attentats de Casablanca (Maroc) du 16 mai 2003.

Leurs avocats avaient dénoncé une "double peine" infligée à leurs clients, qui "risquent la torture" s'ils sont expulsés dans leur pays d'origine, dans le contexte d'une recrudescence des attentats et d'une lutte musclée contre les djihadistes dans ces pays.

La déchéance de nationalité, prévue par le code civil, peut être prononcée lorsque la personne a été condamnée pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme.

La crise sociale persiste La collecte d'ordures perturbée à Paris



L'opposition à une réforme sociale en France commençait à sérieusement perturber la collecte d'ordures ménagères, en particulier à Paris, avec la poursuite mercredi du blocage d'importants sites de traitement de déchets. Les trois principaux sites de traitement des déchets de la région parisienne étaient à nouveau bloqués mercredi matin ainsi que trois incinérateurs dans le sud de la France, dont l'un traitant habituellement les ordures ménagères de Marseille, deuxième ville du pays, selon le syndicat CGT. L'un des sites de traitement de la région parisienne, à Ivry-sur-Seine, est bloqué depuis dix jours par des éboueurs et agents municipaux en grève contre une loi sur la

révision du code du travail. Les quatre principaux garages de camions bennes de la ville de Paris sont également bloqués par des chauffeurs grévistes, a indiqué Baptiste Talbot, de la CGT, en indiquant que la collecte des ordures ménagères était "perturbée à Paris". Dans des rues du centre de la capitale, les ordures débordaient des poubelles.

Le climat social en France continue d'être affecté par des revendications sectorielles, accompagnées de grèves dans les transports et les raffineries ou d'opérations coup de poing, et d'une fronde qui dure depuis plus de trois mois contre le projet de réforme du code du travail qui doit faire l'objet d'une manifestation nationale le 14 juin.

Un policier italien tue un migrant

Un policier a tué mercredi un migrant qui lui avait donné un coup de couteau pendant une rixe dans une zone du sud de l'Italie où les tensions sont vives entre habitants, migrants et policiers, ont rapporté les médias. La rixe semble avoir débuté quand un migrant a accusé un autre de l'avoir volé dans le grand campement de San Fernandino, près de Rosarno en Calabre. Ce campement abrite des milliers de personnes, qui travaillent pour la plupart dans les champs d'orangers de la région.

Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation de la part des policiers ou des autorités judiciaires locales dans l'immédiat. Quand deux policiers sont intervenus pour tenter de rétablir le calme, l'un des migrants, dont la nationalité n'a pas été précisée, a sorti un couteau et frappé l'un des policiers, qui a répliqué en tirant, selon les médias italiens qui rapportent l'incident.

Rosarno est connue en Italie pour le climat de tension qui y règne entre les travailleurs saisonniers, dont beaucoup viennent d'Afrique subsaharienne, les forces de sécurité et les habitants. Les affrontements y sont fréquents. En 2010, plus d'un millier d'Africains ont dû fuir la ville après deux jours de violences ayant fait 67 blessés. L'organisation Médecins sans frontières (MSF) critique régulièrement l'attitude des autorités italiennes et locales face aux migrants, dont beaucoup sont en situation régulière, estimant que les campements où vivent nombreux de travailleurs saisonniers sont parfois pires que les camps de réfugiés en Afrique.

La Russie présente son moyen-courrier MC-21, concurrent d'Airbus et Boeing



La Russie a présenté mercredi son premier avion de ligne moyen-courrier MC-21, qui doit confirmer la renaissance de son aviation civile après la difficile mise en service de son appareil régional Superjet et s'attaquer à la domination sans partage d'Airbus et de Boeing. Le prototype de l'appareil, blanc et bleu, a effectué son roulage inaugural dans un vaste hangar du constructeur public Irkout, dans la ville Sibérienne d'Irkoutsk, son fuselage balayé par de puissants projecteurs, selon les images retransmises à la télévision russe. Présent lors de cette cérémonie à grand spectacle, le Premier ministre Dmitri Medvedev a salué "un événement attendu de longue date par notre aviation civile, pour la construction aéronautique et pour notre pays tout entier", et une "victoire considérable".

Appareil moyen-courrier transportant entre 150 et 211 passagers selon la configuration, le MC-21 doit remplacer les avions soviétiques tels le Tupolev Tu-204. Il veut surtout concurrencer les "best-seller" de l'avionneur européen Airbus et de l'américain Boeing, respectivement l'A320 et le 737, qui dominent

leur créneau sans partage. Assemblé avec plus de 30% de pièces détachées étrangères, il doit entamer ses vols d'essai fin 2016 ou début 2017 pour une première livraison fin 2018.

Ce nouvel appareil est présenté cinq ans après la mise en service de l'appareil régional Superjet, qui était censé représenter la renaissance de l'industrie aéronautique civile russe, en ruines depuis la chute de l'URSS. Son lancement a cependant eu lieu dans la douleur, avec un crash lors d'un vol de démonstration en Indonésie attribué à une erreur humaine, des problèmes techniques à répétition et des difficultés financières pour son constructeur Soukhoï.

Le Superjet a peiné à trouver des clients au-delà de la compagnie nationale Aeroflot et de la mexicaine Interjet et il a fallu attendre cette année pour qu'il soit pour la première fois livré à un transporteur européen, l'irlandais CityJet. Irkout revendique un carnet de commandes de 175 appareils pour son MC-21: Aeroflot mais surtout des structures publiques russes qui se sont engagées à acheter des avions afin de les louer en crédit-bail pour soutenir financièrement le projet.

Iran Un joueur de foot suspendu pour conduite «non-conventionnelle»

Le footballeur iranien Sosha Makani a été suspendu de jeu pendant six mois pour conduite "non-conventionnelle", a rapporté mercredi l'agence de presse Isna. Le comité de "moralité" de la Fédération iranienne de football a passé en revue différents aspects de la conduite de cet ancien gardien de Persepolis (sud), selon l'Isna. Actuellement titulaire d'aucun poste en Iran, Makani ne pourra l'être le temps de sa suspension. L'agence précise qu'il peut néanmoins faire appel de cette décision.

Parmi les reproches faits à Makani, 29 ans, figurent "ses tenues vestimentaires non-conventionnelles et inappropriées", a estimé le comité. Sur un cliché posté sur les réseaux sociaux, le footballeur est habillé d'un pantalon jaune à pois noirs et d'une paire de chaussures multicolores.

En janvier, Makani avait été arrêté et brièvement emprisonné à Téhéran pour avoir diffusé des photos de lui

en train de danser avec une jeune femme non voilée en l'étreignant. Une autre photo le montrait habillé d'un bermuda clair, d'un blazer foncé et d'un noeud papillon accompagné de la même femme - sa fiancée, selon lui - affublée décolleté plongeant. Depuis la révolution islamique de 1979 en Iran, les femmes doivent être voilées, les hommes n'ont pas le droit de porter un short ou un bermuda en public et il leur est interdit de danser ensemble. Un autre joueur de football, Mehrdad Oladi, est mort à 30 ans en avril à la suite d'une surconsommation de drogue et d'alcool, également interdits en Iran, selon le porte-parole de l'autorité judiciaire du pays, Gholam Hossein Mohseni-Ejeie.

Ces derniers mois, plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées dans tout le pays - et parfois fouettées - pour avoir participé à des fêtes mixtes où se trouvaient des femmes non voilées et où de l'alcool était servi.

Un artiste condamné à une simple amende pour avoir mis le feu aux portes de l'ex-KGB

L'artiste russe Piotr Pavlenki a été condamné mercredi à une simple amende par un tribunal moscovite pour avoir mis le feu aux portes du siège de l'ex-KGB, une décision d'une rare clémence qui lui permet de repartir libre du tribunal. "Merci à tous pour votre soutien, merci à tous ceux qui n'ont pas eu peur", a lancé après sa condamnation M. Pavlenki, qui encourrait jusqu'à trois ans de camp pour son acte. L'artiste de 32 ans, père de deux enfants, a toutefois indiqué qu'il ne pourrait pas s'acquitter de son amende. Le tribunal de Moscou a reconnu l'artiste coupable d'avoir "endommagé un site du patrimoine culturel" en mettant le feu aux portes de la Loubianka, le siège historique des services de sécurité russes et symbole des purges stalinien-nes des années 1930. Le juge a expliqué que l'amende avait été ramenée de 1,5 million de roubles à 500.000 en raison des sept mois que Piotr Pavlenki a passé en détention après son arrestation. Le Parquet russe avait requis lundi une simple amende contre l'artiste, suscitant des questions alors que les affaires retentissantes des dernières années en Russie ont vu des condamnations autrement plus sévères, notamment avec des peines de prison ferme. Les trois jeunes femmes du groupe Pussy Riot avaient ainsi été condamnées à deux ans de camp en 2012 pour avoir "profané" la cathédrale du Christ-Sauveur à Moscou au cours d'une "prière punk" qui critiquait ouvertement le président russe.



france 3

19.55 Coluche : le bouffon devenu roi

Le 19 juin 1986, Coluche perd la vie dans un accident de moto alors qu'il est au sommet de sa gloire. Il s'est imposé dans le one-man-show, au cinéma, s'est frotté à la politique et vient de fonder Les Restos du cœur. L'humoriste a inventé une nouvelle manière de rire, repoussant toujours plus loin les limites. Rien ne lui a résisté, et chaque domaine dans lequel il s'est aventuré est invariablement devenu son royaume.

france 2

19.55 Envoyé spécial

Présenté par **Guilaine Chenu**, **Françoise Joly**
A travers des reportages, l'émissionaborde un large éventail de sujets (politique intérieure ou étrangère, faits de société, santé publique...). En prise avec l'actualité, elle permet de mieux comprendre les enjeux auxquels est confrontée la société. Les deux présentatrices **Guilaine Chenu** et **Françoise Joly** accueillent sur le plateau le ou les journalistes ayant réalisé le reportage.

TF1 JEUDI

19.55 UEFA Euro 2016 : le grand show d'ouverture

A la veille de la cérémonie d'ouverture de l'UEFA Euro 2016 et du premier match, qui opposera la France à la Roumanie, TF1 propose une soirée événement depuis le Champ-de-Mars. Dès 20h55, l'animatrice Alessandra Sublet est à l'antenne pour faire vivre les coulisses de l'événement en prenant la température dans les loges et auprès du public. Place ensuite à un grand show musical réunissant les grandes stars de la scène française et internationale.

france 2

19.55 Euro 2016
- France / Roumanie

Pays organisateur, la France ouvre le tournoi en passant un test à ne pas sous-estimer. Doubles champions d'Europe (1984, 2000), les Tricolores, emmenés notamment par Antoine Griezmann, Hugo Lloris, Blaise Matuidi et Paul Pogba, ont les arguments pour briller devant leur public. Seize ans après leur dernier sacre, réussiront-ils à décrocher une 3e couronne ?

M6

20.00 Scorpion

Saison 2 - Episode 22
- **Alerte tornade**
Avec **Elyes Gabel**, **Katharine McPhee**, **Eddie Kaye Thomas**, **Jadyn Wong**
L'équipe Scorpion est sollicitée par John Pandova, un ex-marine qui travaille pour un département de la Défense chargé de localiser les corps de soldats américains morts en service partout dans le monde. La mission consiste à retrouver les décombres de dix hommes, sur un chantier au Vietnam.

CINE + PREMIER

19.45 Colt 45

Avec **Yannick Perset**, **Joey Starr**, **Gérard Lanvin**, **Simon Abkarian**
Armurier talentueux de la police nationale, Vincent Miles est également un tireur d'élite. Récompensé lors d'un concours, il est repéré par des recruteurs pour une agence secrète, qui lui proposent un poste qu'il refuse. Il fait bientôt la connaissance de Milo Cardena, un policier qui s'intéresse de trop près à des munitions expérimentales sur lesquelles il travaille.

CANAL+

20.00 The Catch

Saison 1 - Episode 3
- **Essai clinique**
Avec **Mireille Enos**, **Peter Krause**, **Sonya Walger**, **Alimi Ballard**
Benjamin Jones tente d'escroquer Zara Al-Salim, une jeune princesse d'un pays du Moyen-Orient en prenant l'identité de Michael Thorne. Il ignore pourtant que l'agent Dao du FBI est parvenu à retrouver sa trace et le suit discrètement. Pendant ce temps, l'ex-mari de Valérie demande son aide à Alice.

CINE + FRISSON

19.45 Homefront

Avec **Jason Statham**, **James Franco**, **Izabela Vidovic**, **Kate Bosworth**
Phil Broker, spécialiste de la lutte contre les trafiquants de drogue, décide de se ranger des affaires quand une opération à laquelle il participe tourne mal. Depuis, il élève seul sa fille Maddy dans une petite ville près de La Nouvelle Orléans. Mais sa tranquillité est interrompue quand il se retrouve confronté à la famille Bodine et notamment à Morgan, trafiquant de drogue local.

france 3

19.55 La France en chansons

Le patrimoine musical français est riche de titres qui racontent nos régions à toutes les générations. Michel Delpech et les oies sauvages du Loir-et-Cher, Francis Cabrel et le Lot-et-Garonne, Georges Brassens et la plage de Sète, Nolwenn Leroy et ses retranscriptions celtes... des artistes ont célébré leur attachement à leurs racines, loué la beauté d'un paysage, raconté leurs souvenirs d'enfance ou ont fait revivre une histoire d'amour.

france 2

19.55 Candice Renoir

Saison 3 - Episode 5
- **Si ce n'est toi, c'est donc ton frère**
Avec **Cécile Bois**, **Raphaël Lenglet**, **Gaya Verneuil**, **Delphine Rich**
Nathalie Legrand, 29 ans, a été retrouvée morte dans le filet d'un pêcheur. L'autopsie révèle qu'elle a été étouffée avant d'être jetée à l'eau. Elle vivait depuis deux ans dans le quartier de la Pointe-Courte avec ses deux jeunes enfants. Candice apprend que l'ex-conjoint de Nathalie fait une grève de la faim sur le port de Sète avec un autre père en colère.

TF1 VENDREDI

19.50 Euro 2016
- France / Roumanie

Pays organisateur, la France ouvre le tournoi en passant un test à ne pas sous-estimer. Doubles champions d'Europe (1984, 2000), les Tricolores, emmenés notamment par Antoine Griezmann, Hugo Lloris, Blaise Matuidi et Paul Pogba, ont les arguments pour briller devant leur public. Seize ans après leur dernier sacre, réussiront-ils à décrocher une 3e couronne ?

france 2

19.55 Candice Renoir

Saison 3 - Episode 5
- **Si ce n'est toi, c'est donc ton frère**
Avec **Cécile Bois**, **Raphaël Lenglet**, **Gaya Verneuil**, **Delphine Rich**
Nathalie Legrand, 29 ans, a été retrouvée morte dans le filet d'un pêcheur. L'autopsie révèle qu'elle a été étouffée avant d'être jetée à l'eau. Elle vivait depuis deux ans dans le quartier de la Pointe-Courte avec ses deux jeunes enfants. Candice apprend que l'ex-conjoint de Nathalie fait une grève de la faim sur le port de Sète avec un autre père en colère.

M6

20.00 NCIS : enquêtes spéciales

Saison 10 - Episode 6
- **L'essentiel est invisible**
Avec **Mark Harmon**, **Brad Beyer**, **Michael Weatherly**, **David Hoflin**
Un lieutenant récemment rentré d'Afghanistan, est tué après avoir avoir été passé à tabac sur les quais. Il était accompagné d'un capitaine, rapidement identifié. Il s'agit de Joe Westcott, lui aussi revenu depuis peu du Moyen-Orient. En l'interrogant, Gibbs comprend très rapidement qu'il souffre d'un stress post-traumatique.

CINE + PREMIER

19.45 Training Day

Avec **Denzel Washington**, **Ethan Hawke**, **Scott Glenn**
Jake Hoyt, un jeune stagiaire idéaliste, se retrouve affecté à la brigade des stupéfiants de Los Angeles. Décidé à passer inspecteur, il obtient une mise à l'essai de vingt-quatre heures auprès du sergent-chef Alonso Harris, un policier hors pair mais aux méthodes contestées, qui travaille depuis des années dans les quartiers chauds de la ville.

CANAL+

20.00 Les Minions

Depuis les origines de la vie sur Terre, les Minions, petites créatures aussi maladroites que peu intelligentes, sont à la recherche de la créature la plus méprisable et la plus méchante à servir. L'arrivée de l'homme leur donne de nouveaux et maléfiques maîtres à vénérer. Mais leur maladresse cause souvent de façon très rapide la perte des maléfiques personnages.

CINE + FRISSON

19.45 3 Days to Kill

Avec **Kevin Costner**, **Amber Heard**, **Hailee Steinfeld**, **Connie Nielsen**
Lors d'une mission à Belgrade, l'agent secret Ethan, habituellement redoutable, s'évanouit. A son réveil, il apprend qu'il ne lui reste que quelques mois à vivre. Il retourne à Paris, pour passer du temps avec sa fille. Là, il est contacté par Vivi, qui travaille pour la CIA. Elle lui demande de reprendre du service. En échange, elle peut lui fournir un traitement expérimental.

Le Tchad envoie des troupes au Niger contre Boko Haram



Quelque 2.000 soldats de l'armée tchadienne faisaient mouvement mercredi vers le Niger voisin, cible vendredi d'une attaque massive des islamistes nigérians de Boko Haram à Bosso (sud-est), a-t-on appris mercredi de source militaire tchadienne. Les troupes tchadiennes, "lourdement équipées", ont commencé à se diriger lundi vers la frontière tchado-nigérienne avec pour ordre de "traquer partout les Boko Haram" une fois sur place, a expliqué à l'AFP à N'Djamena sous couvert d'anonymat cette source militaire. Quelque 50.000 personnes ont été déplacées lors de l'attaque massive menée vendredi par le groupe jihadiste Boko Haram à Bosso dans le sud-est du Niger, a estimé mardi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

L'attaque à Bosso est une des plus meurtrières menées par Boko Haram au Niger depuis que ce pays est entré en guerre contre les insurgés en février 2015. Selon les autorités nigériennes, le bilan est de 26 morts "côté ami" et de 55 morts du côté de Boko Haram.

Promo MAXY RAMADHAN de Ooredoo



Ooredoo célèbre l'arrivée de Ramadhan avec ses clients et lance sa promo MAXY RAMADHAN, qui leur permet de bénéficier de Facebook gratuit en plus des avantages MAXY existants, valable pendant tout le mois sacré. En effet, pour tout recharge MAXY 1000, les clients bénéficient de 2000 DA de crédit en appels et SMS vers le national et l'international fixe et mobile, de 1,5 Go d'Internet et Facebook gratuit, au lieu de 1 Go soit 500 Mo offerts. Aussi, pour tout recharge MAXY 2000, les clients auront 4000 DA de crédit en appels et SMS vers le national et l'international fixe et mobile, 4,5 Go d'Internet et Facebook gratuit, au lieu de 3 Go, soit 1,5 Go offerts.

En ce mois de Ramadhan, Ooredoo continue d'offrir des solutions pratiques et complètes pour rapprocher les familles algériennes, conclut un communiqué de l'opérateur.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Le baril de pétrole à plus de 52 dollars



Les prix du pétrole continuaient à gagner du terrain mercredi en cours d'échanges européens, galvanisés par des estimations qui ont fait état d'une chute des stocks de brut la semaine dernière aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 52,02 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 58 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet prenait 48 cents à 50,84 dollars. Les cours du Brent et du WTI, orientés à la hausse depuis le début de la semaine sur fond de perte de vitesse du dollar et d'interruptions de production au Nige-

ria, ont reçu un soutien supplémentaire mardi après la clôture des échanges avec la publication des estimations de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) sur le niveau des réserves américaines de brut. "Le pétrole est ce (mercredi) matin l'objet d'achats spéculatifs en amont du rapport sur les stocks américains" de pétrole du département américain de l'énergie (DoE), relevaient des analystes. Selon ces derniers, le marché profitait en particulier des données de l'API qui ont fait état mardi d'un nouveau déclin hebdomadaire des stocks de 3,6 millions de barils, après que les estimations du cabinet privé Genscape avaient elles aussi pointé vers une baisse des réserves américaines de pétrole.

3 morts et 30 blessés dans un nouvel attentat en Turquie



Un policier et deux civils ont été tués et une trentaine de personnes blessées mercredi dans un attentat à la voiture piégée visant le siège de la police à Midyat, dans le sud-est de la Turquie, a déclaré le Premier ministre turc, attribuant l'attaque aux rebelles kurdes. "L'auteur de cette attaque est l'organisation meurtrière PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan)", a indiqué Binali Yıldırım aux journalistes à Istanbul, sur les lieux d'un attentat similaire qui a tué 11 personnes la veille dans un quartier historique de la ville.

Une puissante explosion s'est produite devant le bâtiment de plusieurs étages de la police à Midyat, dans la province de Mardin, située dans le sud-est

à majorité kurde du pays, et de nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux, a précisé l'agence progouvernementale Anatolie. Selon la chaîne CNN-Türk, un véhicule bourré

d'explosifs a tenté de forcer un barrage de sécurité devant le poste de police avant que des policiers en faction tirent sur le chauffeur qui aurait à ce moment-là actionné la charge.

Sept personnes soupçonnées de fraude au bac arrêtées au Maroc



Sept Marocains soupçonnés de vouloir divulguer les sujets du baccalauréat avant l'épreuve ont été arrêtés lundi dans différentes villes marocaines, selon un communiqué de la police cité

mardi par l'agence de presse officielle MAP. Ces personnes sont soupçonnées d'être impliquées dans "la création et l'administration de pages sur les réseaux sociaux afin de faire fuiter des épreuves du baccalauréat", selon la police. L'âge et la profession des mis en cause, qui font l'objet d'une enquête judiciaire, n'ont pas été dévoilés. La semaine dernière, 90 personnes soupçonnées d'être impliquées dans une tentative de fuite des épreuves du baccalauréat, ont été déférées devant la justice.

Début juin, quelques 306.000 lycéens ont passé les épreuves du baccalauréat au Maroc. Le ministère de l'Education a annoncé que

3.048 tentatives de fraude avaient entaché cet examen. La majorité et l'opposition marocaine ont approuvé à l'unanimité fin mai au Parlement un projet de loi contre la fraude à l'école.

Le texte qui n'est pas encore entré en vigueur prévoit des peines de prison allant jusqu'à deux ans et des amendes pouvant atteindre

20.000 dirhams (1.900 euros).

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

CONTRE-FEUX

L'enquête judiciaire sur les fuites des sujets du Bac 2016 confiée à la Gendarmerie nationale suit toujours son cours. Les premières arrestations n'ont pas tardé à être divulguées et le travail de la justice exposé à la lumière médiatique. Le profil des mis en cause n'est pas étranger à l'univers pédagogique, retrouvant pèle-mêle des cadres, des enseignants, des chefs de centre et des employés de l'Office national des examens et concours (ONEC), et les enquêteurs ont ratissé large. La médiatisation de cette enquête renseigne sur la volonté de transparence d'un gouvernement discrédité et dépassé par l'ampleur de cette fraude. Les premières conclusions de l'enquête s'orientent vers des considérations pécuniaires des suspects loin de la cou-

leur politique que certains ont voulu faire endosser à l'affaire. En effet, des doigts accusateurs ont été pointés vers les milieux islamico-conservateurs, présumés instigateurs de cette fuite pour avoir la tête de Benghebrit. Même Sellal s'est laissé emporter par la vague des indignations, considérant que la mouvance islamiste est derrière le complot ourdi contre la ministre de l'Education. Un réflexe à bannir au plus vite, en politisant tout et rien, si on veut retrouver un semblant de sérénité et un début de dialogue responsable entre pouvoir et opposition. Cette facilité à appuyer sur la gâchette, en l'absence de preuves tangibles, risque d'avoir de graves répercussions et ouvrir

la porte à des débats stériles faisant oublier les priorités du moment.

Cette affaire du bac doit être laissée au seul traitement de la justice et éviter d'y interférer pour des considérations politiciennes ou de créer de fausses pistes. En effet, la multiplication des contre-feux avec le dossier El Khabar, les attaques de Saadani contre Toufik, Rebrab et Hanoune et cette fuite à grande échelle des sujets du bac ont détourné l'opinion publique des véritables problèmes du pays. Les décisions impopulaires du gouvernement prises et à venir sont subitement reléguées au second plan. On ne reparle plus de la crise, de la bonne gouvernance ou de la compétence des décideurs, se consacrant à la mercuriale et autres dosiers secondaires.

Atterrissage d'urgence d'un avion d'EgyptAir après une fausse alerte



Un avion d'EgyptAir reliant Le Caire à Pékin a atterri d'urgence mercredi en Ouzbékistan après un coup de téléphone anonyme évoquant une bombe à bord mais l'avion a été fouillé et s'appretait à repartir. Le vol MS955 qui a quitté le Caire mardi à 23h55 et devait arriver à Pékin à 15h34 locales "a atterri sur l'aéroport le plus proche après qu'un coup de téléphone anonyme eut assuré qu'une bombe se trouvait à bord", a déclaré à l'AFP le président d'EgyptAir Safwat Mussallam. "L'appareil a été évacué, fouillé et les recherches se sont révélées négatives, nous ont dit les autorités ouzbèkques qui ont donné l'autorisation de redécoller", a-t-il ajouté. "Nous devons prendre en compte sérieusement toute alerte", a conclu M. Mussallam. L'Egypte a connu ces derniers mois une succession de drames et d'incidents aériens. Le 31 octobre 2015, un attentat du groupe djihadiste Etat islamique (Daech) a tué les 224 occupants d'un charter de touristes russes qui venait de décoller de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, sur les bords de la Mer rouge. Le 19 mai, 66 personnes ont péri dans le crash en Méditerranée d'un Airbus d'EgyptAir en provenance de Paris.

Un avion américain intercepté par des chasseurs chinois



Un avion de reconnaissance américain a été intercepté "de façon dangereuse" par un appareil chinois au-dessus de la mer de Chine orientale, a annoncé mardi un porte-parole de l'armée américaine, en minimisant toutefois l'incident. Deux avions de chasse chinois J-10 se sont retrouvés à courte distance d'un RC-135 américain qui patrouillait, a indiqué le porte-parole du commandement des forces américaines dans le Pacifique, David Benham. "L'un des chasseurs chinois effectuant l'interception volait trop près de l'appareil RC-135", a-t-il souligné, sans préciser quand les faits s'étaient déroulés. "D'après une première analyse, il semble qu'il s'agisse d'un cas de manque de professionnalisme puisqu'il n'y a eu aucune autre manœuvre provocante ou dangereuse", a-t-il ajouté. La Chine, le Japon et Taïwan se disputent la souveraineté territoriale sur des îlots de la mer de Chine orientale.

Pékin revendique d'autre part la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, où ses travaux d'infrastructures et de remblaiements sur des îlots contestés provoquent la colère des États riverains, le Vietnam, les Philippines, Brunei et la Malaisie.